

Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la transformation des matières plastiques et du caoutchouc

Octobre 2022





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfec](https://www.instagram.com/spfec)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

288-22

Table des matières

Avant-propos	7
Executive summary.....	8
1. Contexte économique	11
1.1. Belgique.....	11
1.2. L'Union européenne et le reste du monde	12
1.3. Green Deal - Chemicals Strategy for Sustainability - Reach	13
2. Présentation globale des secteurs	15
2.1. Conjoncture.....	15
2.2. Valeur ajoutée.....	17
2.3. Chiffre d'affaires.....	17
2.4. Production selon l'indice Prodcum	18
2.5. Emploi	19
2.6. Commerce extérieur	21
2.7. Entreprises par taille.....	21
2.8. Tableau de synthèse du poids des secteurs	23
3. Analyse sectorielle	24
3.1. Présentation du chapitre.....	24
3.2. Liste des indicateurs.....	25
3.2.1. Chiffre d'affaires	25
3.2.2. Investissements.....	25
3.2.3. Production (indice).....	25
3.2.4. Prix à la production (indice).....	26
3.2.5. Emploi.....	26
3.2.6. Masse salariale.....	26
3.2.7. Nombre d'employeurs	27
3.2.8. Créations d'entreprises	27
3.2.9. Radiations d'entreprises.....	27
3.2.10. Assujettis à la TVA.....	27
3.2.11. Faillites.....	27
3.2.12. Emplois perdus suite aux faillites.....	28
3.2.13. Exportations et importations	28
3.2.14. Balance commerciale	28
3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle	29
3.4. Fiches sectorielles.....	40
Industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22).....	40
Industrie chimique (C20).....	42

Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)	44
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	46
Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3)	48
Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)	50
Fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	53
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)	55
Industrie pharmaceutique (C21).....	57
Fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1).....	59
Fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	61
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	64
Fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)	66
Fabrication de produits en plastique (C22.2).....	68
Annexe.....	70
Nomenclature NACE.....	70

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la chimie (a)	15
Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière.....	16
Graphique 2-3. Évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie chimique prise dans son ensemble	18
Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcum) en Belgique dans l'industrie chimique prise dans son ensemble	19
Graphique 2-5. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans les secteurs de la chimie	20
Graphique 2-6. Situation de la balance commerciale en 2021	21
Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)	41
Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)	41
Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique (C20).....	43
Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique (C20).....	43
Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)	45
Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)	45
Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	47
Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	47

Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3).....	49
Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3).....	49
Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	52
Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	52
Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	54
Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	54
Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	56
Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	56
Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie pharmaceutique (C21).....	58
Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie pharmaceutique (C21).....	58
Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1).....	60
Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1).....	60
Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2).....	63
Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2).....	63
Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	65
Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	65
Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	67
Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	67
Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2).....	69
Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2).....	69

Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance économique et inflation (IPC) en Belgique	11
Tableau 1-2. Prévisions de croissance du PIB dans un contexte international	12
Tableau 2-1. Valeur ajoutée des secteurs.....	17
Tableau 2-2. Répartition du nombre d'entreprises assujetties par classe d'emploi.....	22
Tableau 2-3. Tableau de synthèse du poids de l'industrie chimique, pharmaceutique et des caoutchouc et plastiques.....	23
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)	40
Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique (C20).....	42
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	44
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	46
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3)	48
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)	51
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	53
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)	55
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique (C21)	57
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1).....	59
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	62
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)	64
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	66
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en plastique (C22.2).....	68
Tableau 0-1. Nomenclature NACE-de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)	70

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Octobre 2022 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Arno Noens, David Restiaux et Simon Cogen). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune en Maïté Kervyn de Lettenhove).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ces secteurs date de 2021, et peut être consulté sur le site web du SPF Economie : « [Rapport sur la conjoncture économique de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Novembre 2021](#) ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

L'étude a été clôturée le 19 octobre 2022.

Executive summary

Contexte général

La **croissance économique** belge s'est contractée de 5,4 % après avoir été durement touchée par une crise sanitaire mondiale sans précédent en 2020. En **2021**, l'activité économique s'est redressée et a progressé de 6,1 % en Belgique.

L'incertitude liée à la guerre en Ukraine rend cependant les prévisions pour 2022 et 2023 moins positives. Le Bureau fédéral du Plan prévoit une croissance du PIB de la Belgique de 2,6 % en 2022 et de 0,5 % en 2023.

Toujours selon le Bureau fédéral du Plan, l'**inflation** annuelle, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), atteindrait 9,3 % en 2022 après avoir ralenti de 0,7 % en 2020 et s'être accélérée à 2,4 % en 2021. Elle diminuerait ensuite en 2023 (6,7 %) en restant néanmoins à un niveau particulièrement élevé.

Selon le FMI, le **PIB mondial** ralentirait, passant d'une croissance de 6 % en 2021 à 3,2 % en 2022 et poursuivrait son ralentissement à 2,7 % en 2023. Les **États-Unis** connaîtraient aussi un ralentissement, toutefois plus marqué. Il en va de même pour la **zone euro**, où la croissance du PIB ralentirait en **Belgique**, en **France** et aux **Pays-Bas** en 2022 et 2023. L'**Allemagne** connaîtrait même une récession économique (-0,3 % de croissance du PIB) en 2023.

Les facteurs pesant sur la croissance du PIB sont l'**inflation**, le **durcissement des conditions financières** dans la plupart des régions, l'**invasion de l'Ukraine** par la Russie et la persistance de la **pandémie de Covid-19**.

Aperçu général des secteurs

La **courbe de conjoncture dans le secteur de la chimie** correspond assez bien au profil de l'industrie manufacturière. Le choc de la crise du Covid-19 de 2020 semblait avoir un effet moins radical sur le secteur de la chimie. Mais, ce dernier semble désormais présenter une courbe similaire à celle de l'industrie manufacturière depuis la crise consécutive à la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Contrairement au secteur de la chimie (C20-C21), le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** semble avoir été plus sévèrement touché par la crise du Covid-19 et la **confiance des entrepreneurs** en 2021 dans ce secteur était même inférieure à celle des entrepreneurs de l'industrie manufacturière dans son ensemble. Néanmoins, après une reprise de la confiance qui a même dépassé la moyenne de l'industrie manufacturière, les dernières données brutes pour les mois de mai 2022 à août 2022 montrent une perte de confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc qui converge avec celle de l'industrie manufacturière.

En 2021, l'industrie chimique (C20) a compté pour 2,2 % de la **valeur ajoutée belge** créée cette année. Malgré un recul de sa valeur ajoutée, l'industrie pharmaceutique (C21) représente une part plus élevée, s'établissant à 2,3 %.

Les secteurs de l'industrie de la chimie (C20-C22) ont enregistré une hausse de leur **chiffre d'affaires** de 20,8 % pour l'ensemble de l'année 2021 par rapport à 2020. Parmi les trois secteurs, celui de la chimie (C20) a enregistré la plus importante croissance à la suite de la crise du Covid-19, après avoir cependant connu la plus forte baisse de chiffre d'affaires pendant cette crise. En effet, en 2021, la croissance du chiffre d'affaires a été de 31,5 % pour le secteur de la chimie, alors que celle de l'industrie pharmaceutique (C21) et du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) s'est limitée à 4,4 % et 18 % respectivement pendant la même période. La hausse du chiffre d'affaires dans le secteur des plastiques et du caoutchouc est significative compte tenu de la faible baisse de son chiffre d'affaires pendant la crise.

La **production** des secteurs de l'industrie de la chimie (C20-C22) a connu une augmentation en 2021 par rapport à 2020 (+45,2 %) en raison de la forte croissance de l'industrie pharmaceutique (C21).

En 2021, le nombre de **postes de travail** pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est à nouveau inscrit à la hausse à un an d'écart, s'établissant à 96.979 postes de travail. Il s'agit du

meilleur résultat observé sur la période 2017-2021. Le nombre d'**équivalents temps-plein** s'est également accru en 2021.

En 2021, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) présente un **solde de la balance commerciale excédentaire** s'élevant à 32,7 milliards d'euros. À un niveau plus détaillé, seule la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a enregistré un déficit commercial de 684 millions d'euros.

En 2021, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) compte 2.224 **entreprises assujetties à la TVA**, où la quasi-totalité est constituée de PME (96,3 %). De plus, la majorité sont des micro-entreprises, c'est-à-dire des entreprises comptant moins de cinq travailleurs (64,5 %).

Industrie chimique (C20)

L'industrie chimique (C20) a évolué de manière particulièrement positive en 2021. En effet, à l'exception d'un amoindrissement de l'excédent de la balance commerciale, l'ensemble des indicateurs économiques analysés ont évolué favorablement, la plupart atteignant même leur meilleur résultat sur la période 2017-2021. Ainsi, le chiffre d'affaires a connu un pic, les investissements ont été plus intensifs et la production a été plus dynamique. Le nombre de postes de travail dans l'industrie chimique a été plus important, comme la masse salariale, et le nombre d'employeurs présents dans le secteur a augmenté. Les créations d'entreprises ont été plus nombreuses, tandis que les radiations d'entreprises se sont repliées. La dynamique entrepreneuriale a donc été très bonne en 2021. Le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a poursuivi sa tendance haussière. Le nombre d'entreprises ayant été déclarées en état de faillites s'est replié et le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites s'est avéré particulièrement faible, ce qui est positif pour le secteur. Enfin, les exportations et importations ont fait preuve d'un dynamisme important. En première partie d'année 2022, le secteur a connu une évolution plus mitigée. Si le chiffre d'affaires et les investissements sont en hausse au premier semestre, la production affiche toutefois un recul sur la même période. Au premier trimestre de 2022, le nombre de postes de travail s'est à nouveau accru, bien que le nombre d'employeurs se soit affiché à la baisse. Au premier semestre, deux faillites ont déjà été répertoriées, occasionnant la perte de quatre emplois. Enfin, le dynamisme du commerce international s'est poursuivi, de manière plus marquée pour les importations que les exportations, entraînant une nouvelle diminution du solde de la balance commerciale.

Industrie pharmaceutique (C21)

L'industrie pharmaceutique (C21) a connu une année globalement favorable en 2021, bien que certains indicateurs aient évolué défavorablement. Parmi les éléments qui ont soutenu l'évolution positive de l'industrie pharmaceutique, on retrouve notamment une augmentation du chiffre d'affaires réalisé par le secteur, ainsi qu'une augmentation des investissements et une production plus intensive. L'industrie pharmaceutique a également compté un nombre plus important de postes de travail ainsi qu'une masse salariale plus élevée. Les créations d'entreprises ont été plus nombreuses et le nombre d'entreprises assujetties à la TVA s'est affiché à la hausse. Le commerce extérieur de l'industrie pharmaceutique a également été particulièrement dynamique, connaissant de fortes progressions à la fois pour les importations et les exportations. De plus, le solde de la balance commerciale s'est renforcé et a même plus que doublé par rapport à l'année précédente. Tous ces indicateurs affichent même leur meilleur résultat sur la période 2017-2021. L'industrie pharmaceutique a comptabilisé une faillite et un emploi perdu en conséquence directe de celle-ci, soit une situation similaire à celle enregistrée en 2020. En 2021, l'ombre portée à l'industrie pharmaceutique provient donc de deux éléments : une diminution du nombre d'employeurs présents dans le secteur et une hausse plutôt importante du nombre d'entreprises radiées. En première partie d'année 2022, l'évolution est plus mitigée. Si les investissements et la production ont continué d'augmenter, comme l'emploi et le commerce extérieur, le chiffre d'affaires s'est néanmoins réduit, comme le nombre d'employeurs. L'industrie pharmaceutique compte déjà deux faillites sur le premier semestre de 2022, et le nombre d'emplois perdus a atteint des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis plusieurs années. Enfin, le solde de la balance commerciale s'est dégradé à un an d'écart.

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a connu une année globalement favorable en 2021, marquée par la reprise d'activité suivant une année de crise sanitaire difficile. La plupart des indicateurs économiques sont repartis à la hausse et plusieurs d'entre eux ont atteint leur meilleur résultat sur la période 2017-2021. Plus précisément, le chiffre d'affaires, la production, le nombre de postes de travail et la masse salariale ont augmenté et atteint un pic en 2021. C'est également le cas pour les exportations et les importations, bénéficiant d'une reprise de l'activité mondiale. Les investissements se sont accrus sans pour autant atteindre leur meilleur résultat des cinq dernières années. Le nombre d'entreprises créées a atteint un niveau record et le nombre d'assujettis a affiché son meilleur résultat sur la période d'observation. En revanche, le nombre d'employeurs s'est réduit d'une unité en 2021, alors que le nombre d'entreprises citées en faillite a augmenté d'une unité et que le nombre d'emplois perdus à la suite des faillites s'est fortement accru. Les radiations d'entreprises se sont fortement accrues. Le solde de la balance commerciale s'est légèrement réduit bien qu'il reste largement excédentaire. En première partie d'année 2022, l'évolution est plus contrastée. Si certains indicateurs évoluent favorablement comme le chiffre d'affaires, les investissements, les faillites ou encore le commerce extérieur, d'autres ont observé une évolution négative, à savoir un repli de la production, du nombre de postes de travail ou du nombre d'employeurs.

Le lecteur intéressé pourra trouver davantage d'informations dans le chapitre 3 de ce rapport. Ce chapitre contient des fiches détaillées par secteur, jusqu'à un niveau de 3 digits selon la nomenclature NACE.

1. Contexte économique

1.1. Belgique

Perspectives

La **croissance économique** belge s'est contractée de 5,4 % après avoir été durement touchée par une crise sanitaire mondiale sans précédent en 2020. En **2021**, l'activité économique en Belgique s'est redressée et a progressé de 6,1 %. Les prévisions pour 2022 et 2023 sont cependant moins positives à cause de l'incertitude liée à la guerre en Ukraine. Le **Budget économique de septembre du Bureau fédéral du Plan** prévoit une croissance du PIB de la Belgique de 2,6 % en 2022 et de 0,5 % en 2023.

Selon les prévisions, la reprise économique de la Belgique après la pandémie de Covid devrait se poursuivre, bien qu'à un rythme plus lent, grâce notamment à un nouvel assouplissement des restrictions en 2022. Selon le Bureau fédéral du Plan, la croissance économique en 2022 sera principalement soutenue par la consommation privée. En 2023, la croissance de toutes les composantes de dépenses du PIB ralentirait sensiblement à l'exception des investissements publics et ceux des entreprises.

Selon la Commission européenne, l'inflation élevée et la perte de confiance des consommateurs devraient freiner la croissance de la consommation privée et des investissements des ménages. D'une part, l'incertitude, les coûts élevés dus aux prix des intrants et aux salaires ainsi que les contraintes liées à l'offre devraient peser sur les investissements des entreprises. D'autre part, la « [Facilité pour la reprise et la résilience](#) » et la transition énergétique peuvent soutenir les investissements (formation brute de capital fixe). En outre, un ralentissement de la croissance des importations et des exportations est attendu en 2022 en raison d'une évolution moins favorable du commerce mondial.

Tableau 1-1. Prévisions de croissance économique et inflation (IPC) en Belgique

En %, sauf indication contraire.

Belgique	2020	2021	2022 (e)	2023 (e)
PIB	-5,4	6,1	2,6	0,5
Dépenses de consommation finale des ménages et ISBL	-8,3	5,5	4,2	0,8
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	0	4,8	2,9	-0,3
Formation brute de capital fixe	-5,1	4,9	-0,3	1,8
Exportations (biens et services)	-5	11,3	4,0	1,1
Importations (biens et services)	-5,6	10,7	4,5	1,4
Contribution des exportations nettes (en point de pourcentage)	0,4	0,7	-0,4	-0,3
Inflation totale (IPC)	0,7	2,4	9,3	6,7

(e) = estimation

Note : ISBL = institutions sans but lucratif.

Source : Bureau fédéral du Plan (Budget économique - [Prévisions économiques](#) 2022-2023, 8 septembre 2022, et [Prévisions d'inflation](#), 4 octobre 2022).

Selon le Bureau fédéral du Plan, l'**inflation** annuelle, mesurée à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC), remonterait à 9,3 % en 2022, après avoir ralenti à 0,7 % en 2020 et accéléré à 2,4 % en 2021. Elle devrait ensuite baisser à nouveau en 2023 (6,7 %), tout en restant à un niveau particulièrement élevé.

Quant à la hausse de l'inflation, qui n'épargne personne, ni les ménages, ni les entreprises, l'augmentation des prix de l'énergie et des carburants résultant des sanctions commerciales contre la Russie impacte particulièrement les secteurs à forte intensité énergétique. Cette situation est également problématique pour le **secteur de la chimie**. Les indépendants et petites entreprises, actives notamment dans le secteur alimentaire, sont également fortement touchés par cette hausse des prix de l'énergie. C'est notamment le cas des boulangeries et des friteries, qui disposent de chambres froides ne pouvant être arrêtées, ainsi que d'appareils nécessaires à leur activité (fours, friteuse...).

Les problèmes d'approvisionnement dans la chaîne de valeur, notamment dus à la guerre et aux mesures contre le Covid-19 toujours en vigueur en Chine, font également grimper les prix des intrants, contribuant ainsi à la hausse de l'inflation.

De nombreux secteurs, notamment celui de la chimie, subiront une forte pression en 2022 par la combinaison des facteurs suivants :

- l'inflation ;
- l'importante inflation de l'énergie et des carburants ;
- l'incertitude liée à la guerre en Ukraine avec, pour conséquence, une confiance des entreprises et des consommateurs en berne ;
- les incertitudes en matière des chaînes d'approvisionnement.

1.2. L'Union européenne et le reste du monde

La guerre entre la Russie et l'Ukraine assombrit non seulement les prévisions de croissance de l'économie belge, mais aussi celles de l'Europe et du reste du monde. Le tableau 1-2 résume les prévisions d'octobre du FMI et l'ampleur des modifications engendrées par rapport aux prévisions de juillet.

Tableau 1-2. Prévisions de croissance du PIB dans un contexte international

	Croissance du PIB (en %)		Prévisions de croissance du PIB d'octobre (FMI)		Différence avec les prévisions de juillet (FMI)	
	2020	2021	2022 (e)	2023 (e)	2022 (e)	2023 (e)
Environnement international						
Monde	-3,0	6,0	3,2	2,7	0,0	-0,2
États-Unis	-3,4	5,7	1,6	1,0	-0,7	0,0
Chine	2,2	8,1	3,2	4,4	-0,1	-0,2
Zone euro						
Belgique	-5,7	6,2	2,4	0,4	n.d.	n.d.
Allemagne	-3,7	2,6	1,5	-0,3	0,3	-1,1
France	-7,9	6,8	2,5	0,7	0,2	-0,3
Pays-Bas	-3,9	4,9	4,5	0,8	n.d.	n.d.
Royaume-Uni	-9,3	7,4	3,6	0,3	0,4	-0,2
Japon	-4,6	1,7	1,7	1,6	0,0	-0,1

(e) = estimation

Source : FMI ([World Economic Outlook](#), Octobre 2022).

Selon les dernières prévisions de croissance du FMI publiées en octobre 2022, le **PIB mondial** ralentirait, passant d'une croissance de 6 % en 2021 à 3,2 % en 2022 et poursuivrait son ralentissement à 2,7 % en 2023. Il s'agit d'ailleurs d'une révision à la baisse de la croissance économique attendue pour 2023. Les **États-Unis** connaîtraient d'ailleurs eux aussi un ralentissement de leur croissance économique, bien qu'il soit plus marqué. La croissance du PIB en **zone euro** ralentirait également, passant de 5,2 % en 2021 à 3,1 % en 2022 puis à 0,5 % en 2023. Des disparités sont toutefois observées entre les pays. Ainsi, si la croissance du PIB ralentirait en

Belgique, en **France** et aux **Pays-Bas** en 2022 et 2023, l'Allemagne connaîtrait même une récession économique (-0,3 % de croissance du PIB) en 2023. Les prévisions de croissance pour l'**Allemagne** ont d'ailleurs été fortement revues à la baisse pour 2023 par rapport aux prévisions de juillet 2022.

La **Chine** devrait connaître un ralentissement de sa croissance économique, passant de 8,1 % en 2021 à 3,2 % en 2022. La croissance du PIB chinois repartirait néanmoins à la hausse en 2023 (+4,4 %), bien que cette croissance ait été revue à la baisse par rapport aux prévisions de juillet 2022.

Parmi les **explications possibles de ces ralentissements et révisions** à la baisse de la croissance, le FMI relève surtout les éléments suivants :

- l'**inflation**, qui atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies,
- le **durcissement des conditions financières** dans la plupart des régions,
- l'**invasion de l'Ukraine** par la Russie,
- la persistance de la **pandémie de Covid-19**.

1.3. Green Deal - Chemicals Strategy for Sustainability - Reach

Le 14 octobre 2020, la Commission européenne a publié la **Chemicals Strategy for Sustainability (CSS)**¹. La CSS peut être considérée comme l'une des évolutions les plus profondes de la politique européenne en matière de produits chimiques depuis REACH² et vise à établir une vision à long terme pour un « environnement sans substances toxiques ». Cette stratégie s'inscrit pleinement dans le cadre du Green Deal et du plan d'action européen pour l'économie circulaire.

La stratégie comprend **cinq champs d'action**.

Le premier est l'**innovation pour des substances chimiques sûres et durables**. Ce volet repose avant tout sur les principes de « safe and sustainable-by-design » (SSbD) et des cycles de matériaux non toxiques, mais vise également à numériser et à rendre la production de produits chimiques plus écologique tout en renforçant l'autonomie stratégique de l'UE. En mars 2022, le Joint Research Centre a remis un rapport technique³ proposant un cadre pour la définition des critères SSbD et la manière dont ils peuvent être utilisés pour évaluer les produits chimiques et les matériaux. La publication de la « Restrictions Roadmap » en avril 2022 constituait une autre étape importante. Elle vise, entre autres, à permettre aux parties prenantes de prendre le plus tôt possible les mesures nécessaires (par exemple, la substitution des produits chimiques ciblés).

Deuxièmement, la stratégie prévoit un **cadre juridique plus solide pour faire face aux problèmes urgents en matière d'environnement et de santé**. La révision approfondie du règlement REACH, qui, selon les dernières informations officielles, devrait être achevée en 2023, en est un élément important.

Un troisième aspect concerne la **consolidation et la simplification du cadre juridique en renforçant le rôle de l'European Chemicals Agency (ECHA)**. Ces dernières années déjà, l'ECHA a entrepris un grand nombre de tâches liées à la gestion des produits chimiques. Cependant, la Commission tient à formaliser ce rôle dans un règlement spécifique qui pourrait être approuvé dans le courant de l'année 2023.

Quatrièmement, cette stratégie aspire également à établir une **base de connaissances solide et étendue sur les produits chimiques en utilisant REACH** afin d'obtenir davantage d'informations sur les produits chimiques utilisés dans l'UE, puis en utilisant ces informations pour prendre des décisions meilleures, plus ciblées et fondées sur la science.

Enfin, elle souhaite donner l'**exemple d'une gestion mondiale saine des produits chimiques**. Dans cette optique, l'objectif est de parvenir à une plus grande harmonisation des normes et des

¹ Commission européenne (2020), [Stratégie en matière de produits chimiques](#).

² REACH est le nom du règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals).

³ Joint Research Center (2022), [Safe and sustainable by design chemicals and materials, Framework for the definition of criteria and evaluation procedure for chemicals and materials](#).

standards, d'aider les pays tiers à respecter leurs obligations internationales et aussi de ne pas exporter de produits chimiques interdits.

En Belgique, la fédération-coupole **Essenscia** a été **l'une des premières fédérations industrielles en Europe à publier un rapport sectoriel sur la durabilité dès 2009**. Aujourd'hui, plus que jamais, la durabilité est au cœur des politiques, notamment avec les objectifs mondiaux de développement durable (ODD) et le Green Deal mentionné ci-dessus.

Parallèlement aux objectifs européens, quatre défis sont proposés par la fédération⁴. Ils concernent la transition vers une économie du carbone intelligente et circulaire, la promotion d'une énergie compétitive et neutre sur le plan climatique, l'investissement dans des processus de production les plus efficaces et dans le « carbone circulaire » (par exemple via le captage et l'utilisation du carbone) et l'affirmation qu'une politique industrielle tournée vers l'avenir tient compte de la dimension mondiale et des questions climatiques.

⁴ Essenscia (2021), <https://essensciaforsustainability.be/fr/>.

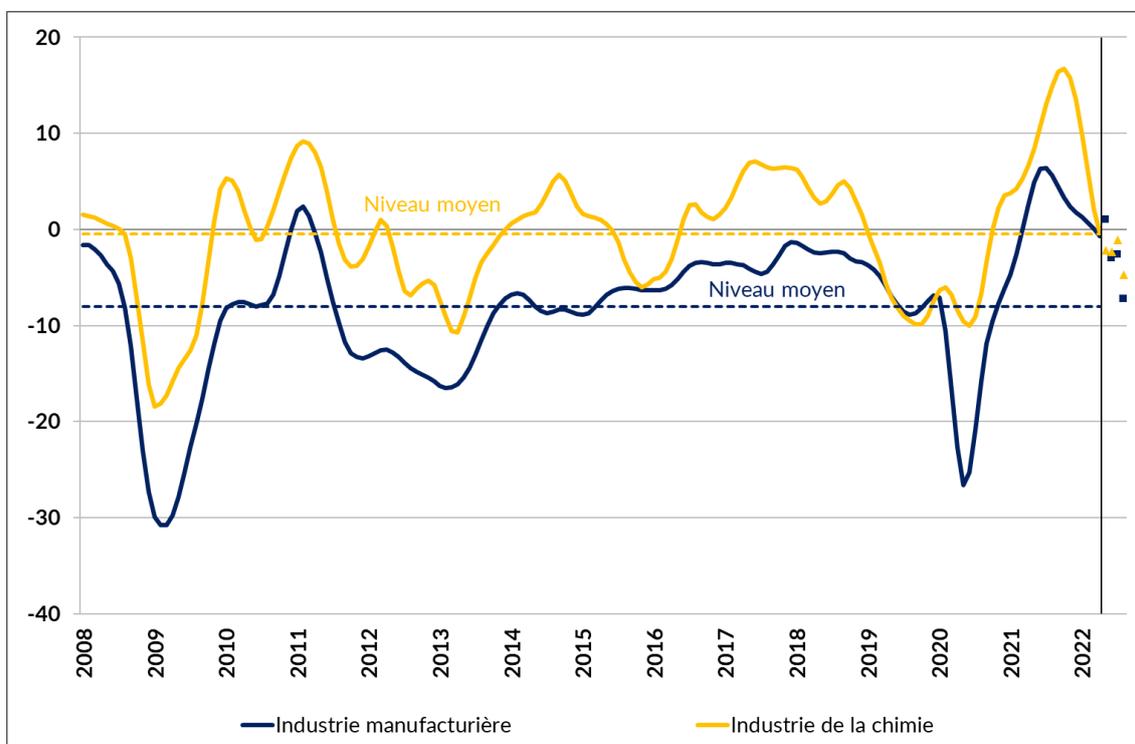
2. Présentation globale des secteurs

2.1. Conjoncture

Chimie (y compris les sciences de la vie)

Comme le montre le graphique 2-1, la **courbe lissée de conjoncture** de l'industrie manufacturière couvre la période allant de janvier 2008 à avril 2022, 2008 étant l'année de l'amorce de la crise économique. Cette courbe lissée a été complétée par des données brutes pour les quatre mois suivants, plus précisément de mai 2022 à août 2022. L'objectif de cet ajout est de mettre en perspective l'impact des deux crises - la crise économique et financière et la crise du Covid - sur la confiance des entreprises, ainsi que la situation actuelle concernant la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans le secteur de la chimie (a)



(a) Code NACE : 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 21.1 et 21.2

Source : BNB, enquêtes de conjoncture.

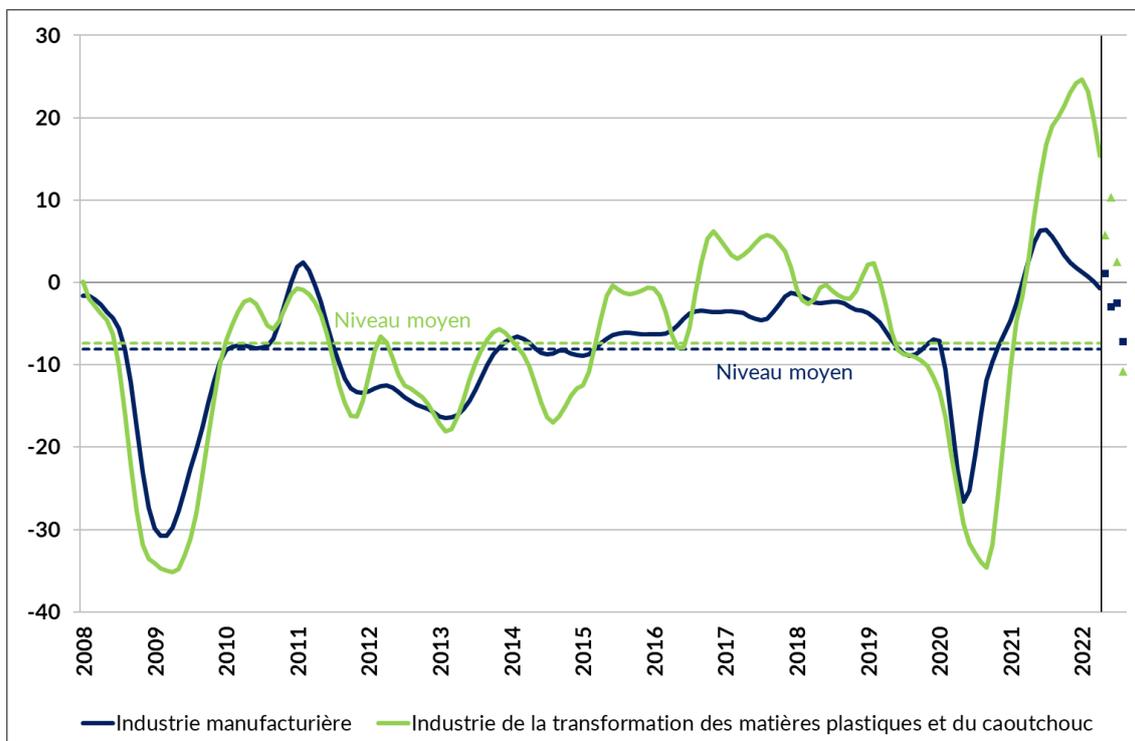
La **courbe de conjoncture dans le secteur de la chimie** correspond assez bien au profil de l'industrie manufacturière. Le choc de la crise du Covid-19 de 2020 semblait avoir un effet moins radical sur le secteur de la chimie que sur l'industrie manufacturière. Mais, depuis la crise consécutive à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le secteur de la chimie semble désormais présenter une courbe similaire à celle de l'industrie manufacturière.

Si la confiance des entrepreneurs s'est détériorée en 2021 tant dans l'industrie manufacturière que dans le secteur de la chimie, la détérioration a été majeure dans le secteur de la chimie même si elle a commencé un peu plus tard. Les données brutes montrent la poursuite de la **détérioration du climat de confiance des entrepreneurs** et celle-ci devrait même passer sous la moyenne de longue période pour le secteur de la chimie.

Plastiques et caoutchouc

Contrairement au **secteur de la chimie (C20-21)**, le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** semble avoir été plus sévèrement touché par la crise du Covid-19 et la **confiance des entrepreneurs** en 2021 dans ce secteur était même inférieure à celle des entrepreneurs de l'industrie manufacturière dans son ensemble. La crise du Covid a principalement affecté l'évaluation par les employeurs des carnets de commande, des perspectives de demande et des perspectives d'emploi. Après deux creux consécutifs, respectivement en juin 2020 pour l'industrie manufacturière et en novembre 2020 pour l'industrie des plastiques et du caoutchouc, les courbes sont ensuite remontées, pour se hisser bien au-dessus de leurs niveaux moyens. Néanmoins, les dernières données brutes pour les mois de mai 2022 à août 2022 montrent une perte de confiance des entrepreneurs du secteur du caoutchouc et du plastique qui converge avec celle de l'industrie manufacturière.

Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière



Source : BNB (stat. BNB), enquêtes de conjoncture.

2.2. Valeur ajoutée

En 2021, la **valeur ajoutée** créée par les industries chimiques (C20), pharmaceutiques (C21), du caoutchouc et du plastique (C22) ainsi que des autres produits minéraux non métalliques (C23) s'élevait à près de 25,7 milliards d'euros, contre 25,1 milliards d'euros un an plus tôt. Cela représente 5,7 % de la valeur ajoutée totale créée par l'économie belge en 2021. Le poids de ces secteurs dans la création de valeur ajoutée s'est d'ailleurs réduit en 2021 alors qu'il s'était renforcé les années précédentes comme illustré dans le tableau 2-1. Par ailleurs, parmi ces quatre secteurs, c'est l'industrie pharmaceutique (C21) qui occupe la part la plus importante avec une valeur ajoutée de 10,3 milliards d'euros, suivie par l'industrie chimique (C20) avec 9,7 milliards d'euros. Notons encore que la valeur ajoutée de l'industrie pharmaceutique (C21) s'est réduite en 2021 alors qu'elle s'est accrue dans les autres secteurs.

Tableau 2-1. Valeur ajoutée des secteurs

À prix courants, en millions d'euros.

Branche d'activité	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur ajoutée totale	397.034,3	410.200,8	427.315,1	412.663,2	447.378,0
Industrie chimique (C20)	9.109,4	9.201,8	8.577,5	8.570,0	9.718,3
Industrie pharmaceutique (C21)	6.956,2	8.260,5	10.700,8	11.489,6	10.299,9
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) et d'autres produits minéraux non métalliques (C23)	4.928,5	4.890,4	5.072,0	5.086,1	5.643,1
C20-C23	20.994,1	22.352,7	24.350,3	25.145,7	25.661,3
<i>Poids</i>	<i>5,3%</i>	<i>5,4%</i>	<i>5,7%</i>	<i>6,1%</i>	<i>5,7%</i>

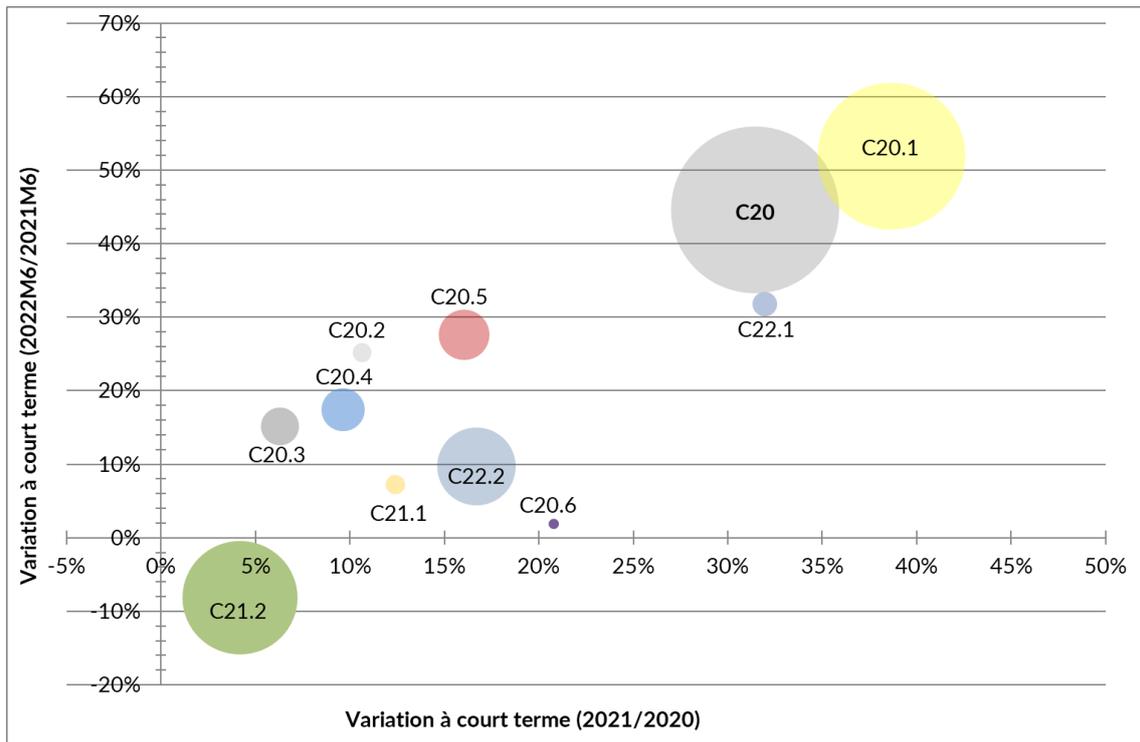
Source : Banque nationale de Belgique (stat.nbb – comptes détaillés en 38 branches).

2.3. Chiffre d'affaires

Les secteurs de l'industrie de la chimie (C20-C22) réunis ont enregistré un gain de 20,8 % de chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 2021 par rapport à 2020. Parmi les trois secteurs, l'**industrie chimique** (C20) est celui pour lequel le chiffre d'affaires a le plus augmenté à la suite de la crise du corona, après avoir le plus fortement diminué en 2020 (-10,6 %). En effet, la croissance du chiffre d'affaires a été de 31,5 % pour le secteur de la chimie (C20) en 2021, tandis que celles de l'industrie pharmaceutique (C21) et du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) se sont limitées à 4,4 % et 18 % respectivement pour cette même période. La croissance du chiffre d'affaires du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) est significative compte tenu de la légère baisse en glissement annuel en 2020 (-0,2 %).

Si l'on examine les données des six premiers mois de 2022 par rapport aux six premiers mois de 2021, on constate que le chiffre d'affaires des trois secteurs réunis a augmenté de 23,7 %. L'**industrie chimique** a enregistré une hausse de 44,6 % de son chiffre d'affaires, tandis que le **industrie pharmaceutique** a enregistré une baisse de 7,7 %. Le chiffre d'affaires du secteur **des plastiques et du caoutchouc** a augmenté de 11,6 % au cours de cette période et pourrait donc atteindre un niveau record en 2022.

Graphique 2-3. Évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie chimique prise dans son ensemble



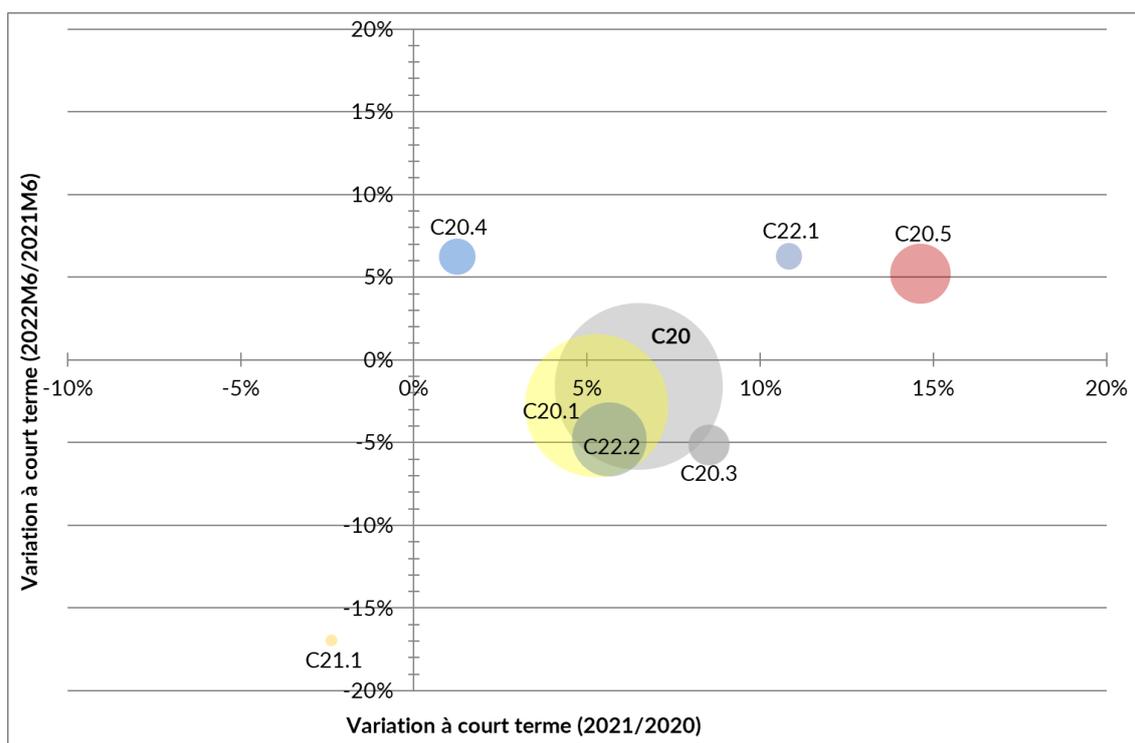
Source : Statbel.

2.4. Production selon l'indice Prodcom

La production dans les industries de la chimie (C20-C22) s'est inscrite à la hausse en 2021 par rapport à 2020 (+45,2 %) en raison d'une progression sensible dans l'**industrie pharmaceutique** (C21). La production de ce dernier a progressé de 111,5 % alors que les deux autres secteurs, la **chimie** (C20) et **les plastiques et caoutchouc** (C22), ils ont vu leur production augmenter de respectivement 6,5 % et 6,2 %.

Sur les six premiers mois de 2022, la production a augmenté de 4,0 % en glissement annuel, principalement grâce à la progression de la production enregistrée par l'**industrie pharmaceutique** (C21 ; +7,5 %). Les deux autres secteurs ont, quant à eux, enregistré une baisse de leur production allant de 1,6 % pour la **chimie** (C20) à 3,6 % pour les **plastiques et caoutchouc** (C22).

Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcou) en Belgique dans l'industrie chimique prise dans son ensemble



Source : Statbel, données en volume, données brutes.

Note : pour des raisons de lisibilité du graphique, la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) n'est pas incluse.

2.5. Emploi

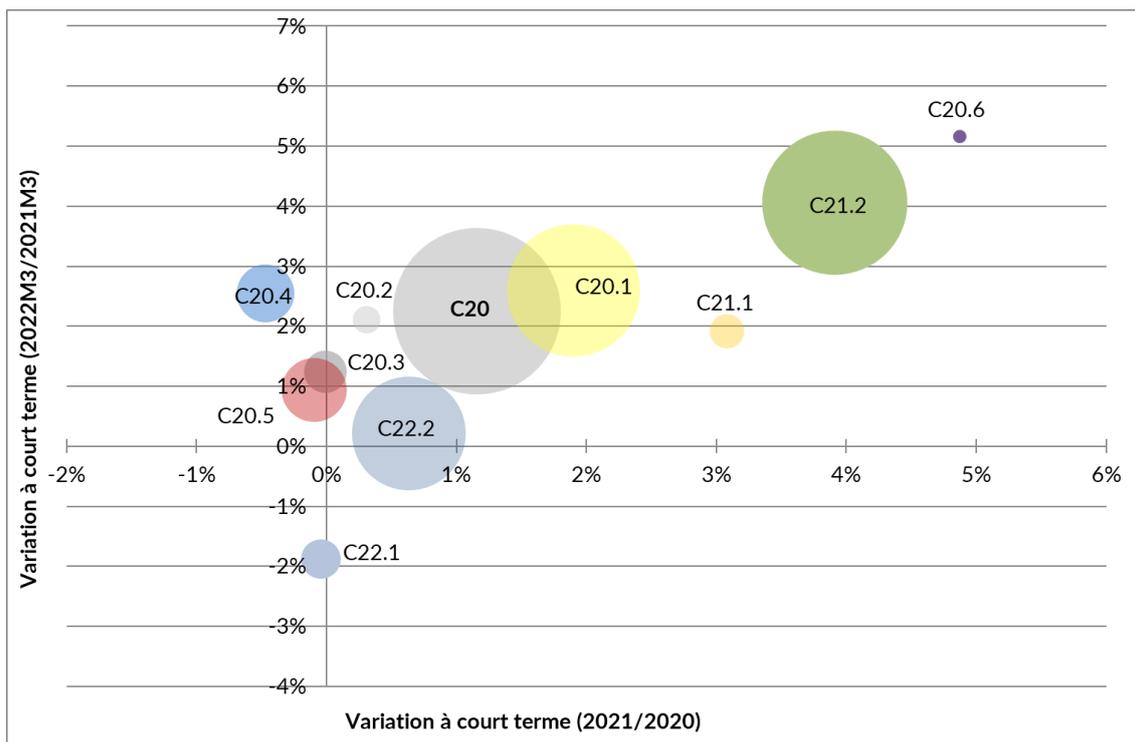
Dans ce rapport, l'emploi est analysé au travers du concept « **postes de travail** ».

En 2021, le nombre de postes de travail pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est à nouveau inscrit à la hausse à un an d'écart, passant de 95.140 postes de travail en 2020 à 96.979 postes de travail en 2021, soit 1.839 postes de travail supplémentaires. Cela représente une augmentation de 1,9 % du nombre de postes de travail. Par ailleurs, il s'agit du meilleur résultat observé sur l'ensemble de la période d'analyse (2017-2021).

L'emploi s'est surtout accru dans l'**industrie pharmaceutique** (C21), qui a enregistré 33.234 postes de travail en 2021, soit 1.237 postes de travail de plus qu'en 2020. L'**industrie chimique** (C20) a enregistré une augmentation de 480 postes de travail, fixant ce nombre à 42.003 en 2021. Enfin, la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22) a relevé une hausse plus légère du nombre de postes de travail (+121 par rapport à 2020), atteignant ainsi 21.742 postes de travail en 2021. Les postes de travail des trois secteurs ont atteint un pic en 2021 sur la période d'analyse.

Au cours du premier trimestre de 2022, le nombre de postes de travail a poursuivi sa progression pour les trois secteurs pris dans leur ensemble. Par rapport à la même période de 2021, 1.297 postes de travail supplémentaires ont été créés dans l'**industrie pharmaceutique** (C21) et 941 dans l'**industrie chimique** (C20). En revanche, la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22) a dénombré deux postes de travail de moins.

Graphique 2-5. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans les secteurs de la chimie



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période.

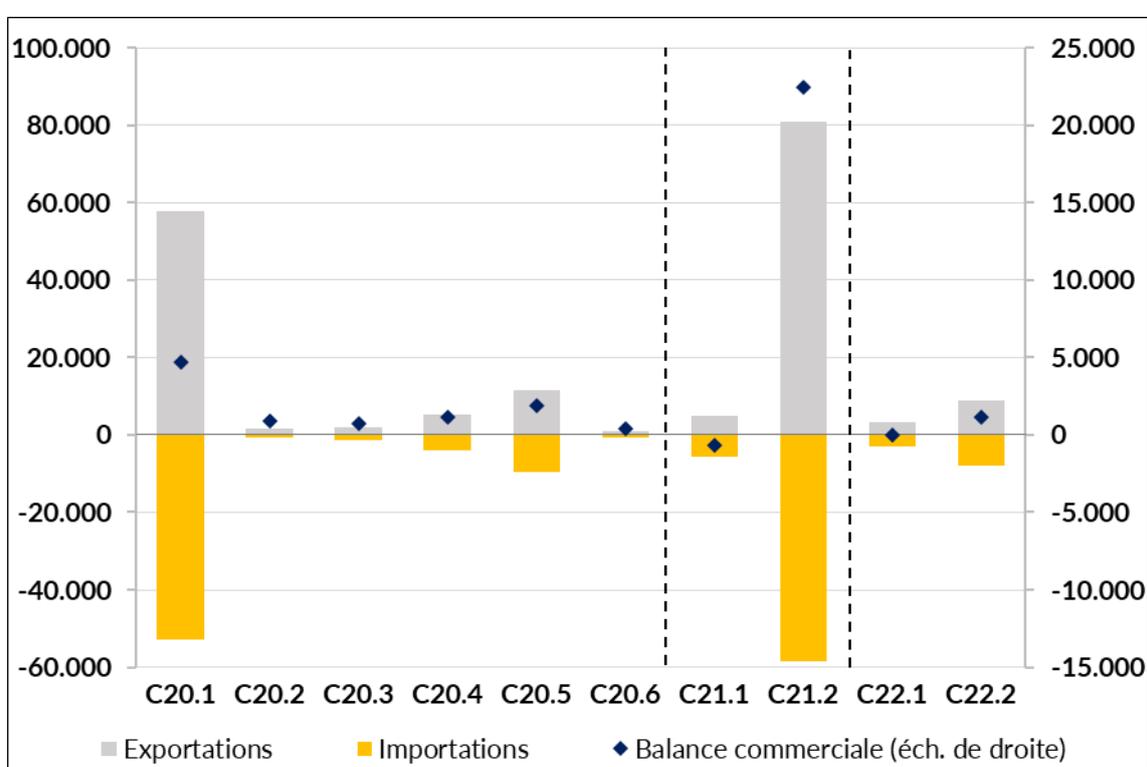
En ce qui concerne l'emploi selon l'approche du nombre d'équivalents temps-plein (ETP), une augmentation du nombre d'ETP a également été notée en 2021 par rapport à l'année 2020. Par ailleurs, le nombre d'ETP enregistrés en 2021 a dépassé le nombre de 2019. Rappelons que le nombre d'ETP a été impacté par la pandémie de coronavirus. En effet, si les mesures sanitaires prises en 2020, telles que l'obligation de la distanciation sociale ou encore l'utilisation du chômage temporaire, ont conduit à une réduction des heures prestées et donc du nombre d'ETP, elles ont toutefois permis de préserver le nombre de postes de travail. Dès lors, avec la reprise d'une activité normale en 2021, il n'est pas surprenant de constater une nouvelle augmentation du nombre d'ETP. C'est l'**industrie pharmaceutique (C21)** qui a observé la plus forte hausse du nombre d'ETP en 2021 (+1.160 ETP par rapport à 2020), suivie par la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** avec 755 ETP supplémentaires et par l'**industrie chimique (C20)** avec 724 ETP supplémentaires. Au premier trimestre de 2022, ces trois secteurs ont relevé une nouvelle augmentation du nombre d'ETP par rapport à la même période de 2021. Il s'agit de 1.092 ETP de plus pour l'**industrie pharmaceutique (C21)**, de 1.061 ETP de plus pour l'**industrie chimique (C20)** et de 309 ETP de plus pour la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)**.

2.6. Commerce extérieur

En 2021, la majorité des sous-secteurs analysés présente un solde de la balance commerciale excédentaire. Seule la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a enregistré un déficit commercial de 684 millions d'euros. Dans l'industrie chimique, les transactions commerciales s'opèrent essentiellement dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1). C'est également ce sous-secteur qui enregistre le solde commercial le plus élevé dans l'industrie chimique avec plus de 4,7 milliards d'euros. L'excédent commercial de l'industrie pharmaceutique s'élève à près de 22 milliards d'euros, tiré par la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Enfin, si la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) observe une balance commerciale légèrement positive (22,9 millions d'euros), la fabrication de produits en plastique (C22.2) présente un excédent commercial bien plus élevé, de l'ordre de 1,2 milliard d'euros. Globalement, la Belgique est donc un exportateur net de produits chimiques, pharmaceutiques, de caoutchouc et de plastique.

Graphique 2-6. Situation de la balance commerciale en 2021

En millions d'euros.



Source : Banque nationale de Belgique, concept communautaire.

2.7. Entreprises par taille

Cette section donne un aperçu de la répartition du nombre d'entreprises assujetties à la TVA par classe d'emploi. Parmi les 2.224 entreprises assujetties que compte le secteur de la chimie dans son ensemble (C20-C22) en 2021, la quasi-totalité sont des PME (96,3 %). De plus, la majorité sont des micro-entreprises, c'est-à-dire des entreprises comptant moins de cinq travailleurs. Par ailleurs, la proportion de micro-entreprises s'est accrue entre 2017 et 2021, passant de 60,7 % à 64,5 %.

L'**industrie chimique** (C20) compte 1.024 entreprises assujetties à la TVA en 2021. 984 d'entre elles sont des PME de moins de 250 travailleurs, et deux tiers sont des micro-entreprises de moins de cinq travailleurs.

L'**industrie pharmaceutique** (C21) dénombre 245 entreprises assujetties à la TVA en 2021. 229 d'entre elles sont des PME de moins de 250 travailleurs. Par ailleurs, 177 assujettis sont des micro-

entreprises de moins de cinq travailleurs. Cela représente 72,2 % des assujettis à la TVA de l'industrie pharmaceutique. Parmi les trois secteurs analysés, c'est dans l'industrie pharmaceutique que la proportion de micro-entreprises est la plus élevée. C'est également dans l'industrie pharmaceutique que la proportion de grandes entreprises (+ de 250 travailleurs) est la plus élevée, celle-ci représentant 6,5 % des entreprises assujetties de l'industrie pharmaceutique en 2021.

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) compte 955 entreprises assujetties à la TVA en 2021, dont 928 PME de moins de 250 travailleurs. Par ailleurs, ce secteur dénombre 577 micro-entreprises de moins de cinq travailleurs.

Tableau 2-2. Répartition du nombre d'entreprises assujetties par classe d'emploi

Code NACE	Classe	2017	2018	2019	2020	2021	Poids en 2017	Poids en 2021
C20	< 5 travailleurs	515	548	575	613	680	60,8%	66,4%
	5 - 9 travailleurs	52	52	58	61	59	6,1%	5,8%
	10 - 19 travailleurs	55	50	47	45	49	6,5%	4,8%
	20 - 49 travailleurs	76	78	90	84	87	9,0%	8,5%
	50 - 249 travailleurs	109	109	107	108	109	12,9%	10,6%
	> 250 travailleurs	40	40	40	40	40	4,7%	3,9%
	Total	847	877	917	951	1.024	100%	100%
C21	< 5 travailleurs	142	158	159	167	177	70,3%	72,2%
	5 - 9 travailleurs	8	7	9	12	9	4,0%	3,7%
	10 - 19 travailleurs	7	8	12	14	12	3,5%	4,9%
	20 - 49 travailleurs	11	10	12	13	13	5,4%	5,3%
	50 - 249 travailleurs	19	23	20	20	18	9,4%	7,3%
	> 250 travailleurs	15	14	14	15	16	7,4%	6,5%
	Total	202	220	226	241	245	100%	100%
C22	< 5 travailleurs	546	556	537	562	577	58,6%	60,4%
	5 - 9 travailleurs	78	81	83	78	78	8,4%	8,2%
	10 - 19 travailleurs	87	92	85	83	82	9,3%	8,6%
	20 - 49 travailleurs	115	113	113	107	106	12,3%	11,1%
	50 - 249 travailleurs	85	85	84	85	85	9,1%	8,9%
	> 250 travailleurs	21	22	23	25	27	2,3%	2,8%
	Total	932	949	925	940	955	100%	100%
C20-C22	< 5 travailleurs	1.203	1.262	1.271	1.342	1.434	60,7%	64,5%
	5 - 9 Travailleurs	138	140	150	151	146	7,0%	6,6%
	10 - 19 travailleurs	149	150	144	142	143	7,5%	6,4%
	20 - 49 travailleurs	202	201	215	204	206	10,2%	9,3%
	50 - 249 travailleurs	213	217	211	213	212	10,8%	9,5%
	> 250 travailleurs	76	76	77	80	83	3,8%	3,7%
	Total	1.981	2.046	2.068	2.132	2.224	100%	100%

Source : Statbel.

2.8. Tableau de synthèse du poids des secteurs

Cette section fournit un aperçu du poids que représentent l'industrie chimique (C20), l'industrie pharmaceutique (C21) et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) dans le total des trois secteurs pour différents indicateurs économiques en 2021. Le tableau 2-3 reprend ainsi le chiffre d'affaires, l'emploi, le nombre d'entreprises assujetties à la TVA ainsi que les exportations et les importations des différents secteurs à un niveau de détail à 3 chiffres dans la nomenclature NACE.

Tableau 2-3. Tableau de synthèse du poids de l'industrie chimique, pharmaceutique et des caoutchouc et plastiques

2021 Code NACE	Chiffre d'affaires		Emploi		Assujettis à la TVA		Exportations		Importations		Exportateur net ou importateur net ?
	En millions d'euros	Poids	Postes de travail	Poids	Nombre	Poids	En millions d'euros	Poids	En millions d'euros	Poids	
C20	42.664,6	58,2%	42.003	43,3%	1.024	46,0%	79.083,4	44,7%	69.341,1	48,0%	Exportateur net
C20.1	33.019,1	45,0%	26.485	27,3%	303	13,6%	57.648,2	32,5%	52.904,2	36,6%	Exportateur net
C20.2	528,2	0,7%	1.146	1,2%	28	1,3%	1.667,1	0,9%	774,6	0,5%	Exportateur net
C20.3	2.158,7	2,9%	2.761	2,8%	100	4,5%	2.108,5	1,2%	1.372,8	1,0%	Exportateur net
C20.4	2.839,7	3,9%	5.037	5,2%	398	17,9%	5.230,6	3,0%	4.106,1	2,8%	Exportateur net
C20.5	3.947,2	5,4%	6.301	6,5%	172	7,7%	11.419,0	6,4%	9.549,3	6,6%	Exportateur net
C20.6	171,6	0,2%	275	0,3%	23	1,0%	1.009,8	0,6%	634,1	0,4%	Exportateur net
C21	20.523,8	28,0%	33.234	34,3%	245	11,0%	85.818,6	48,5%	64.032,9	44,3%	Exportateur net
C21.1	580,3	0,8%	1.773	1,8%	88	4,0%	4.794,0	2,7%	5.478,0	3,8%	Importateur net
C21.2	19.943,5	27,2%	31.461	32,4%	157	7,1%	81.024,6	45,7%	58.554,9	40,6%	Exportateur net
C22	10.157,1	13,8%	21.742	22,4%	955	42,9%	12.215,4	6,9%	11.012,6	7,6%	Exportateur net
C22.1	931,2	1,3%	2.353	2,4%	85	3,8%	3.162,1	1,8%	3.139,2	2,2%	Exportateur net
C22.2	9.225,9	12,6%	19.389	20,0%	870	39,1%	9.053,3	5,1%	7.873,4	5,5%	Exportateur net
C20-C22	73.345,5	100,0%	96.979	100,0%	2.224	100,0%	177.117,3	100,0%	144.386,6	100,0%	Exportateur net

Sources : Statbel, ONSS, BNB (concept communautaire), calculs propres.

Parmi les trois secteurs analysés, c'est l'industrie chimique (C20) qui réalise la majorité du **chiffre d'affaires** en 2021 (58,2 %), et notamment la fabrication de produits chimiques de base (C20.1). En ce qui concerne l'**emploi**, c'est également l'industrie chimique (C20) qui compte le plus grand nombre de postes de travail en 2021, avec 42.003 emplois (43,3 %). Pourtant, à un niveau plus détaillé, c'est la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) qui possède l'emploi le plus important avec 31.461 postes de travail. La fabrication de produits en plastique (C22.2) dénombre le plus d'**entreprises assujetties à la TVA** en 2021 avec 870 assujettis (39,1 %), suivie par la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) avec 398 assujettis (17,9 %) et la fabrication de produits chimiques de base (C20.1) avec 303 assujettis (13,6 %). Les préparations pharmaceutiques (C21.2) sont les produits les plus **exportés** par la Belgique en 2021. Celles-ci ont totalisé près de 81 milliards d'euros d'exportation, soit 45,7 % des exportations des trois secteurs pris dans leur ensemble. Il s'agit également des produits qui ont été le plus **importés** par la Belgique en 2021, avec une valeur d'importation de près de 58,6 milliards d'euros, soit 40,6 % des importations des trois secteurs pris dans leur ensemble. Enfin, la Belgique est un **exportateur net** de produits chimiques (C20), pharmaceutiques (C21) et de produits en caoutchouc et en plastique (C22). En effet, à l'exception de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1), les exportations belges de chaque branche sont supérieures aux importations belges en 2021.

3. Analyse sectorielle

3.1. Présentation du chapitre

Ce chapitre, présenté sous la forme de fiches, donne un bref aperçu conjoncturel de l'ensemble des secteurs de l'industrie chimique, pharmaceutique et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc jusqu'à un niveau de détail de 3 digits selon la nomenclature NACE⁵.

Les fiches se composent d'une description des activités appartenant au secteur et d'un tableau détaillé reprenant des indicateurs économiques pertinents, comme :

- le chiffre d'affaires,
- les investissements,
- l'indice de production,
- l'indice des prix à la production,
- l'emploi,
- la masse salariale,
- le nombre d'employeurs,
- le nombre de créations et de radiations d'entreprises,
- le nombre d'entreprises assujetties à la TVA,
- le nombre de faillites,
- le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites,
- les exportations et importations,
- la balance commerciale.

Sans indication contraire, l'unité utilisée est le million d'euros. Toutefois, des indices (i) sont utilisés pour la production et le prix à la production. L'emploi, le nombre d'employeurs, les créations et radiations d'entreprises et les faillites sont exprimés en unités (u). La variation des différentes variables est calculée en pourcentage d'une année à l'autre. Les descriptions des différents indicateurs utilisés se trouvent au chapitre 3.2. de ce rapport.

Dans le cas où les données se rapportant à un indicateur ne seraient pas disponibles, ceci est indiqué de deux façons :

- par la lettre « c » lorsque les données sont confidentielles ;
- par la mention « n.a. » (not available) lorsque les données ne sont pas disponibles, soit parce qu'elles n'ont pas encore été publiées, soit parce qu'elles n'existent pas.

Les principaux débouchés des exportations belges ainsi que les principaux fournisseurs du marché belge (principaux partenaires à l'importation) apparaissent également sous la forme d'un graphique reprenant le top 10 de ceux-ci pour l'année 2021. À titre informatif, les échanges avec ces 10 principaux partenaires commerciaux pour l'année 2020 figurent également sur le graphique.

⁵ Le SPF Economie dispose également des tableaux à un niveau de détail à 4 digits selon la nomenclature NACE. Toute personne intéressée par une des branches du secteur de l'industrie chimique (C20) ou de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) peut en faire la demande auprès du service responsable en envoyant un courriel à l'adresse e-mail conjoncture.conjunctuur@economie.fgov.be et en mentionnant la branche souhaitée.

3.2. Liste des indicateurs

3.2.1. Chiffre d'affaires

Définition : le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.2. Investissements

Définition : les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif :

- frais d'établissement,
- actifs immatériels,
- terrains et bâtiments,
- installations,
- machines et outillage,
- meubles et matériel roulant,
- actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes.

Les salaires du personnel (qui construirait ou transformerait un bâtiment pour le compte de l'entreprise par exemple) et les autres charges sociales, ainsi que les acquisitions d'autres biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ne sont pas considérés comme des investissements.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.3. Production (indice)

Définition : l'indice de la production industrielle permet de suivre l'évolution du volume, en termes de valeur ajoutée au coût des facteurs, pour une période de référence donnée. La valeur ajoutée aux prix de base correspond au chiffre d'affaires (hors TVA et autres impôts déductibles similaires directement liés au chiffre d'affaires), augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et de services et des autres impôts sur les produits liés au chiffre d'affaires, mais non déductibles, et des subventions sur les produits reçus. L'indice de production est issu de l'enquête Prodcom, l'enquête mensuelle sur la production industrielle. Il s'agit d'une enquête obligatoire. Dans le cadre de la collaboration entre États de la Communauté européenne, il importe d'améliorer la comparabilité des données statistiques. Pour cette raison, l'Office statistique des Communautés européennes a pris une initiative tendant à ce que les données dans le domaine de la production industrielle soient, dans tous les États membres, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : « PRODUITS de la COMmunauté européenne ».

Source des données : Enquête Prodcom

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2015=100

3.2.4. Prix à la production (indice)

Définition : les indices des prix à la production sont des indicateurs conjoncturels qui reflètent l'évolution mensuelle des prix des activités économiques. Ils peuvent constituer une indication préliminaire de pressions inflationnistes dans l'économie, mais également permettre d'enregistrer l'évolution des prix sur des périodes plus longues. L'indice global des prix à la production se décompose en indices des prix à la production pratiqués sur les marchés intérieur et extérieur.

Source des données : Enquête Prodcop

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2015=100

3.2.5. Emploi

Définition : il s'agit des données centralisées de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Ces statistiques permettent de se faire une idée du nombre de postes de travail (et d'unités locales d'établissement de travailleurs) au sein d'une région, d'une province ou d'un arrondissement déterminé(e). Elles sont établies sur la base des unités d'établissement (ou unités locales) des entreprises où les travailleurs sont occupés.

La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à recenser le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.6. Masse salariale

Définition : les rémunérations considérées sont celles passibles du calcul des cotisations de sécurité sociale telles qu'elles sont définies par les dispositions légales et réglementaires de l'année concernée, à l'exception toutefois du pécule simple de vacances des travailleurs manuels lorsqu'il est payé par une caisse de vacances sectorielle ou par l'Office national des vacances annuelles (ONVA), ce qui est le cas en principe pour l'ensemble du secteur privé et une partie du secteur public et de l'enseignement. Ce sont des rémunérations brutes, non diminuées des charges fiscales. Les revenus comportent diverses composantes, notamment :

- rémunération des jours (ou heures) consacrés au travail,
- rémunération des jours fériés et des jours d'absence rémunérés,
- rémunération garantie en cas d'incapacité de travail,
- primes et indemnités contractuelles,
- certaines indemnités de rupture,
- indemnités octroyées par les fonds de sécurité d'existence,
- indemnités octroyées en cas de fermeture de l'entreprise par le Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (FFE), etc.

Pour certaines catégories spéciales de travailleurs, la rémunération déclarée à l'ONSS et reprise dans la statistique est constituée, non par le salaire ou les avantages réellement accordés, mais par la rémunération fixée forfaitairement par arrêté ministériel ou par arrêté royal en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale. Pour rappel, les travailleurs concernés sont :

- les travailleurs rémunérés au pourboire ou au service, relevant de l'industrie hôtelière et des autres secteurs d'activité (divertissements publics, etc.) ;

- les travailleurs de la pêche maritime ;
- les coureurs cyclistes et les autres sportifs rémunérés ;
- les travailleurs occasionnels dans les secteurs horticole, agricole et de l'horeca ;
- les gardiens et gardiennes d'enfants.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.7. Nombre d'employeurs

Définition : l'unité statistique « nombre d'employeurs » est constituée par l'employeur qui au cours du trimestre concerné a occupé des « travailleurs assujettis à la sécurité sociale », c'est-à-dire les travailleurs ressortissants à l'ONSS, en vertu de la loi du 27 juin 1969 et de l'arrêté royal du 28 novembre 1969. Ce travailleur génère plusieurs unités statistiques. Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.8. Créations d'entreprises

Définition : les créations regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.9. Radiations d'entreprises

Définition : les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.10. Assujettis à la TVA

Définition : la population des assujettis à la TVA couvre les entreprises enregistrées dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) pour lesquelles l'administration de la TVA a fait savoir qu'elles étaient connues comme possédant la qualité d'assujetti.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.11. Faillites

Définition : une faillite est déclarée dès qu'une entreprise remplit deux conditions :

- l'entreprise n'est plus capable de payer ses factures,
- l'entreprise ne trouve plus de nouveaux crédits.

Une faillite concerne toujours une seule entreprise. Une construction juridique dans laquelle plusieurs personnes ont créé une même entreprise est comptabilisée comme une seule faillite⁶.

⁶ Statbel, [faillites hebdomadaires](#).

Les statistiques sur les faillites établies par Statbel sont basées sur des données de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et du répertoire statistique d'entreprises. Lors de l'interprétation des chiffres, il convient de tenir compte du fait qu'il existe un certain retard entre la cessation de l'activité économique et la déclaration de faillite par le tribunal de l'entreprise. Par conséquent, l'impact au niveau économique n'est visible dans les chiffres qu'après un certain délai.

En raison des mesures prises pendant la crise du Covid-19 et du confinement qu'elle a causé, les tribunaux et greffiers de l'entreprise ont limité leurs activités jusqu'au 18 mai 2020. De plus, un moratoire temporaire était d'application jusqu'au 17 juin 2020, afin de protéger les entreprises qui étaient en bonne santé avant le 18 mars 2020 contre les effets de la crise du Covid-19. À partir du 6 novembre 2020 et à la suite de la deuxième vague de coronavirus, le gouvernement a approuvé un nouveau moratoire sur les faillites jusqu'au 31 janvier 2021.

Source des données : [Statbel](#)

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.12. Emplois perdus suite aux faillites

Définition : outre les chiffres sur le nombre de faillites, Statbel calcule aussi toujours les pertes d'emploi qui en découlent. Pour les pertes d'emploi, Statbel utilise les dernières informations disponibles auprès de l'ONSS.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.13. Exportations et importations

Définition : les données des exportations et importations de la Belgique reprennent les échanges de biens et services entre la Belgique et ses pays partenaires. Elles sont établies ici selon le concept communautaire et ne concernent que les échanges de biens. Le concept communautaire concerne toutes les opérations d'importation et d'exportation de marchandises y compris les achats (importations) et ventes (ré-exportations) en Belgique entre entreprises non résidentes.

Source des données : BNB

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.14. Balance commerciale

Définition : la balance commerciale est calculée en faisant la différence entre les exportations et les importations. Si la valeur des exportations est supérieure à celle des importations, on dit qu'il y a un excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire. En revanche, si la valeur des importations est supérieure à celle des exportations, on dit que le pays a un déficit commercial ou que sa balance commerciale est déficitaire.

Source des données : calculs propres du SPF Economie sur la base des données de la BNB

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle

Chimie (C20)

En 2021, le secteur de la chimie (C20) a connu une reprise de son **chiffre d'affaires** par rapport à 2020 (+31,5 %). Cette embellie est d'ailleurs constatée dans toutes les branches de ce secteur. Le chiffre d'affaires a atteint 42,7 milliards d'euros, contre 32,5 milliards d'euros un an plus tôt, le moins bon résultat pour la période 2017-2021. Le chiffre d'affaires du secteur est principalement à mettre à l'actif de la branche fabrication de produits chimiques de base (C20.1) qui représente plus des trois quarts (77,4 %) du chiffre d'affaires du secteur de la chimie (C20) en 2021. Au sein de cette branche, le sous-secteur fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14) était le plus important, contribuant pour 43,7 points de pourcentage. Le groupe qui a enregistré la plus forte augmentation du chiffre d'affaires est également celui des produits chimiques de base (C20.1), tandis que le groupe fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) a enregistré la plus faible augmentation du chiffre d'affaires (+6,3 %). La catégorie qui a connu la plus forte hausse de chiffre d'affaires en 2021 est la fabrication de gaz industriels (C20.11) (+64,5 %), tandis que la plus forte et seule baisse de chiffre d'affaires a été enregistrée par la catégorie fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) (-3,6 %). Au cours du premier semestre 2022, la plus forte progression du chiffre d'affaires a été observée dans la catégorie fabrication des gaz industriels (C20.11 ; +77,2 %), tandis que la plus faible croissance était à mettre à l'actif du groupe fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; +1,9 %).

Les **investissements** dans la chimie (C20) ont, quant à eux, augmenté en 2021 (+15,5 %) pour la deuxième année consécutive et s'élevaient encore à 1,65 milliard d'euros contre 1,43 milliard d'euros un an plus tôt, ce qui constitue également un pic pour la période 2017-2021. Environ trois quarts (76,6 %) de ces investissements ont été réalisés par la fabrication de produits chimiques de base (C20.1). Elle a d'ailleurs affiché une augmentation des investissements de 14,3 % en 2021 par rapport à 2020. Le groupe qui a enregistré la plus forte augmentation des investissements est la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; +100,9 %), tandis que le groupe de la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) a enregistré la plus forte baisse (-10,9 %). La catégorie ayant enregistré la plus forte augmentation des investissements en 2021 est la fabrication de colles (C20.52) (+92,1 %), tandis que le déclin le plus marqué en termes d'investissements concernait la catégorie fabrication d'huiles essentielles (C20.53) (-66 %). Au cours du premier semestre 2022, la catégorie des huiles essentielles (C20.53) a enregistré la plus forte hausse en pourcentage (+807,1 %) en termes d'investissements par rapport à la même période, l'année précédente. La catégorie fabrication de colles (C20.52) est à son tour celle qui a le plus diminué ses investissements en pourcentage (-78,4 %).

Quant à la **production**, elle a augmenté de 6,5 % en 2021. En conséquence, l'indice de production a atteint son plus haut niveau sur la période observée (2017-2021). Le groupe qui a enregistré la plus forte augmentation de sa production est celui de la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5 ; +14,6 %). Parmi les catégories, la plus forte augmentation de la production a été observée dans la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (C20.13), avec une hausse de 25,9 %. La fabrication de colorants et de pigments (C20.12 ; -20 %) a vu sa production le plus fortement diminuer. Au cours du premier semestre 2022, la catégorie fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41 ; +10,3 %) a connu la plus forte hausse en termes de production par rapport à la même période, l'année précédente. La catégorie fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17) est celle qui a le plus reculé en termes de pourcentage (-15,5 %).

Les prix à la production ont augmenté de 26,6 % dans le secteur de la chimie (C20) en 2021. Ici, une augmentation particulièrement élevée des prix à la production a été observée dans les catégories de la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14) et des matières plastiques sous forme primaire (C20.16). Les prix à la production y ont augmenté de 37,1 % et 37,9 % respectivement. Au cours du premier semestre 2022, la plus forte augmentation du prix à la production, par rapport à la même période de l'année précédente, a été enregistrée dans la classe des autres produits chimiques inorganiques de base (C20.13 ; +72,4 %), tandis que la plus faible augmentation a été observée dans le groupe des savons, détergents, etc. (C20.4 ; +9,7 %).

En **matière d'emploi**, la chimie (C20) a connu une légère augmentation (+1,2 % en 2021, soit un peu moins de 480 **emplois** supplémentaires). Le secteur compte 42.003 emplois en 2021. Le groupe qui a connu la plus forte hausse, en termes d'emploi, est la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; +4,9 %). La plus forte baisse d'emplois en 2021 a été observée dans la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; -2,6 %). Pour les trois premiers mois de 2022, le nombre d'emplois dans la chimie (C20) a augmenté de 2,3 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ce secteur a ainsi atteint 42.681 emplois. La catégorie qui a vu la plus grosse progression de son nombre d'emplois en pourcentage au cours de cette période est la fabrication de produits explosifs (C20.51 ; +7,2 %), tandis que la plus forte baisse en pourcentage a été observée dans la fabrication de produits azotés et d'engrais (C20.15 ; -1,1 %).

Si l'emploi a augmenté en 2021, la **masse salariale** dans la chimie (C20) a également progressé de 2,6 % par rapport à 2020. La masse salariale s'élevait à un peu plus de 2,5 milliards d'euros en 2021, contre environ 2,45 milliards d'euros en 2020, observant une augmentation régulière sur la période analysée. Le groupe ayant connu la plus forte augmentation de sa masse salariale est la fabrication de fibres synthétiques et artificielles (C20.6 ; +18 %), tandis que la plus forte baisse est celle de la fabrication de peintures, vernis et autres (C20.3 ; -13,4 %). Au cours des trois premiers mois de 2022, par rapport à la même période de l'année précédente, la masse salariale du secteur de la chimie (C20) a augmenté de 9 %. La plus forte augmentation de la masse salariale a de nouveau été enregistrée par la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; +15,3 %), tandis que la plus faible augmentation a été observée dans la catégorie des huiles essentielles (C20.53 ; +4,1 %).

En 2021, le nombre **d'employeurs** dans la chimie (C20) a connu une légère augmentation (0,9 %), atteignant un nouveau record de 449 employés. La plus forte croissance en termes de nombre d'employeurs a été enregistrée dans la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (C20.13 ; +15 %). Cette catégorie est passée de 20 à 23 entreprises. La catégorie de la fabrication de produits explosifs (C20.51) a enregistré la plus forte baisse en pourcentage du nombre d'employeurs, puisqu'elle est passée de trois à deux employeurs. Au cours des trois premiers mois de 2022, le nombre d'employeurs du secteur de la chimie a diminué de 0,2 %. Il s'agit de 447 employeurs au cours des trois premiers mois de 2022, contre un de plus au cours des trois premiers mois de 2021, soit 448. La plus forte augmentation des employeurs au cours de cette période a concerné la catégorie fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; +3,5 %), tandis que la plus forte baisse a été observée dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2 ; -7,7 %).

Trois **faillites** ont été enregistrées dans l'industrie chimique (C20) en 2021. Il s'agit d'une diminution du nombre de faillites par rapport à 2020 où cinq entreprises avaient mis la clef sous la porte. Deux de ces trois faillites sont localisées dans la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) et une se trouve dans la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42). Au premier semestre de 2022, deux faillites ont été enregistrées, tandis qu'aucune faillite n'avait encore été relevée lors de la même période de 2021. Il s'agit d'une entreprise se trouvant dans la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) et d'une entreprise dans la fabrication d'autres produits chimiques non compris ailleurs (C20.59).

Trois **emplois** ont été **perdus** en 2021 à cause des **faillites** enregistrées dans l'industrie chimique (C20). Deux de ces emplois perdus sont à l'actif de la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) et le troisième à celui de la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42). Le nombre d'emplois perdus à la suite de faillite s'est fortement réduit par rapport à 2020 où 194 emplois avaient été détruits. Le résultat de 2021 apparaît d'ailleurs anormalement faible. Au cours du premier semestre de 2022, quatre emplois ont été perdus dans l'industrie chimique (C20) tandis qu'aucun emploi n'avait encore été perdu lors de la même période de 2021. Deux pertes d'emploi concernent la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) et deux concernent la fabrication d'autres produits chimiques non compris ailleurs (C20.59).

L'industrie chimique (C20) compte 1.024 **entreprises assujetties à la TVA** en 2021. Il s'agit d'une augmentation de 73 assujettis par rapport à 2020. Grâce à cette augmentation, le nombre d'assujettis dans l'industrie chimique poursuit sa tendance haussière et atteint son meilleur résultat sur la période considérée. Cette hausse des assujettissements est attribuable à la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) qui a enregistré 37 entreprises

assujetties de plus qu'en 2020, suivie par la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42) avec dix-neuf assujettissements supplémentaires. La fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) est d'ailleurs la branche de l'industrie chimique qui compte le plus d'entreprises assujetties (398 en 2021), suivie par la fabrication de produits chimiques de base (C20.1) avec 303 entreprises assujetties. Enfin, si la plupart des branches ont observé un mouvement haussier du nombre d'assujettis, celui-ci s'est néanmoins réduit de deux unités dans la fabrication de gaz industriels (C20.11) et de cinq unités dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3).

En 2021, 103 **entreprises** ont été **créées** dans l'industrie chimique (C20). Il s'agit de la création de treize entreprises supplémentaires par rapport à 2020, mais également du résultat le plus élevé de la période d'observation. La fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) a compté 49 nouvelles entreprises et la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42) 30 nouvelles entreprises. L'évolution des créations d'entreprise varie toutefois au niveau plus désagrégé. Si une augmentation est notamment constatée dans la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; neuf créations supplémentaires), une diminution des entreprises créées a, entre autres, été observée dans la fabrication de colorants et de pigments (C20.12 ; cinq créations de moins).

Le nombre d'**entreprises radiées** s'est inscrit à la baisse en 2021 dans l'industrie chimique (C20). Elle compte 38 radiations d'entreprise, soit quatre entreprises radiées de moins qu'en 2020. Ces radiations d'entreprises sont essentiellement localisées dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4), enregistrant 21 radiations en 2021. Si le nombre d'entreprises radiées s'est réduit ou a connu une stabilité dans la plupart des branches, il s'est toutefois accru dans la fabrication de gaz industriels (C20.11 ; une radiation supplémentaire), la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41 ; deux radiations supplémentaires) et la fabrication d'huiles essentielles (C20.53 ; une radiation supplémentaire).

Quant aux **exportations**, elles ont augmenté de 24,5 % en 2021 dans l'industrie chimique (C20). Elles ont ainsi atteint une valeur nominale de 79,1 milliards d'euros en 2021. Il s'agit du niveau nominal le plus élevé de la période observée (2017-2021). Les exportations intra-UE ont augmenté de 30,8 % pour atteindre 58,6 milliards d'euros, tandis que les exportations extra-UE ont augmenté de 9,4 % pour atteindre 20,5 milliards d'euros. Le groupe qui a enregistré la plus forte progression de ses exportations est celui des produits chimiques de base (C20.1 ; +28,6 %). La catégorie qui a enregistré la plus forte augmentation de ses exportations est celle des plastiques sous forme primaire (C20.16 ; +41,9 %). Au cours du premier semestre 2022, les exportations ont continué à augmenter, par rapport à la même période de l'année précédente. La plus forte augmentation des exportations a été enregistrée dans la fabrication de produits azotés et d'engrais (C20.15 ; +106 %), tandis que la catégorie des huiles essentielles (C20.53 ; -7 %) a enregistré une baisse des exportations.

En 2021, les **principaux débouchés à l'exportation** de la Belgique pour l'industrie chimique (C20) sont l'Allemagne (17,7 milliards d'euros), les Pays-Bas (10,9 milliards d'euros) et la France (9,3 milliards d'euros). Les exportations de produits chimiques destinées à ces trois pays représentent près de la moitié (48 %) des exportations belges de l'industrie chimique. Le Royaume-Uni (3 milliards d'euros) occupe la 5^e place du classement des débouchés pour cette industrie. Les exportations de produits chimiques vers le Royaume-Uni se sont d'ailleurs repliées par rapport à 2020 (-11,7 %), comme celles vers la Chine (-6,7 %). Les exportations vers les huit autres pays du top 10 se sont orientées à la hausse, les progressions allant de 14,1 % pour les exportations vers l'Italie à 50,4 % pour celles vers la Pologne.

Les **importations** ont augmenté de 48,1 % en 2021 pour l'industrie chimique (C20) et ont ainsi atteint une valeur nominale de 69,3 milliards d'euros en 2021. Il s'agit du niveau nominal le plus élevé de la période observée (2017-2021). Les importations intra-UE ont augmenté de 61,6 % pour atteindre 44,7 milliards d'euros, tandis que les importations extra-UE ont augmenté de 28,5 % pour atteindre 24,6 milliards d'euros. Le groupe qui a enregistré la plus forte hausse de ses importations est celui des produits chimiques de base (C20.1 ; +60,8 %). La catégorie qui a enregistré la plus forte augmentation des importations est celle des autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; +77,6 %). Au cours du premier semestre de 2022, les importations ont continué d'augmenter par rapport à la même période de l'année précédente, et la plus forte hausse des importations a été enregistrée par la fabrication des produits azotés et d'engrais

(C20.15 ; +141,9 %). À l'inverse, la catégorie des produits explosifs (C20.51 ; -11,3 %) a enregistré la plus forte baisse des importations.

En 2021, les **principaux partenaires à l'importation** pour l'industrie chimique (C20) de la Belgique sont l'Allemagne (19,1 milliards d'euros), les Pays-Bas (12,9 milliards d'euros) et les États-Unis (7,7 milliards d'euros). Plus de la moitié des importations belges de produits chimiques (57,2 %) proviennent de ces trois pays. Le Royaume-Uni (3,1 milliards d'euros) constitue le 5^e partenaire à l'importation. Par rapport à 2020, les importations se sont réduites en provenance de l'Irlande (-37,3 %) et de Singapour (-23,7 %). En revanche, elles se sont accrues pour les huit autres partenaires du top 10, les hausses allant de 13,5 % pour les importations originaires du Royaume-Uni à 165,8 % pour celles provenant de l'Allemagne.

Enfin, la **balance commerciale** s'est détériorée pour l'industrie chimique (C20) de 41,6 % en 2021 par rapport à l'année précédente. L'excédent commercial était de 9,7 milliards d'euros en 2021, contre 16,7 milliards d'euros en 2020. Par conséquent, un excédent commercial subsiste. Le groupe qui a le plus progressé en valeur absolue est la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3 ; +131,9 millions d'euros), alors que la catégorie qui a le plus reculé en valeur absolue est la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; -10,7 milliards d'euros). Au cours du premier semestre 2022, la balance commerciale s'est à nouveau détériorée par rapport à la même période de l'année précédente. La plus forte augmentation en valeur absolue a été observée dans la fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; +1,1 milliard d'euros). La plus forte baisse en valeur absolue a été observée dans la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; -3,2 milliards d'euros).

En **conclusion**, l'industrie chimique (C20) a évolué de manière particulièrement positive en 2021. En effet, à l'exception d'un amoindrissement de l'excédent de la balance commerciale, l'ensemble des indicateurs économiques analysés ont évolué favorablement, la plupart atteignant même leur meilleur résultat sur la période d'analyse (2017-2021). Ainsi, le chiffre d'affaires a connu un pic, les investissements ont été plus intensifs et la production a été plus dynamique. Le nombre de postes de travail dans l'industrie chimique a été plus important, comme la masse salariale, et le nombre d'employeurs présents dans le secteur a augmenté. Les créations d'entreprises ont été plus nombreuses, tandis que les radiations d'entreprises se sont repliées. La dynamique entrepreneuriale a donc été très bonne en 2021. Le nombre d'entreprises assujetties à la TVA a poursuivi sa tendance haussière. Le nombre d'entreprises ayant été déclarées en état de faillite s'est replié et le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites s'est avéré particulièrement faible, ce qui est positif pour le secteur. Enfin, les exportations et importations ont fait preuve d'un dynamisme important. En première partie d'année 2022, le secteur a connu une évolution plus mitigée. Si le chiffre d'affaires et les investissements sont en hausse au premier semestre, la production affiche toutefois un recul sur la même période. Au premier trimestre de 2022, le nombre de postes de travail s'est à nouveau accru, bien que le nombre d'employeurs se soit affiché à la baisse. Au premier semestre, deux faillites ont déjà été répertoriées, occasionnant la perte de quatre emplois. Enfin, le dynamisme du commerce international s'est poursuivi, de manière plus marquée pour les importations que les exportations, entraînant une nouvelle diminution du solde de la balance commerciale.

Industrie pharmaceutique (C21)

En 2021, l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une augmentation de son **chiffre d'affaires** par rapport à 2020 (+4,4 %). Ce dernier a atteint 20,5 milliards d'euros, contre 19,7 milliards d'euros un an plus tôt, ce qui constitue également le meilleur résultat pour la période 2017-2021. Le chiffre d'affaires du secteur est principalement réalisé par le groupe fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2), qui représente plus de 97 % du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique (C21) en 2021. Cependant, au cours du premier semestre 2022, le chiffre d'affaires de ce secteur a diminué de 7,7 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les **investissements** dans l'industrie pharmaceutique (C21) ont augmenté pour la troisième année consécutive en 2021 (+17 %) pour atteindre 741,8 millions d'euros, contre 634,1 millions d'euros un an plus tôt, soit également un pic pour la période 2017-2021. Ici, 93 % de ces investissements ont été réalisés dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Cette tendance à la hausse s'est poursuivie, puisqu'au premier semestre 2022, les investissements pour l'industrie

pharmaceutique (C21) ont augmenté de 25,3 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Quant à la **production**, elle a augmenté de 111,5 % en 2021. En conséquence, l'indice de production a atteint son niveau le plus élevé de la période observée (2017-2021). Le groupe qui a enregistré la plus forte augmentation de sa production est celui de la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +112,3 %). La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a vu sa production diminuer de 2,4 % en 2021. L'augmentation spectaculaire peut être attribuée à la pandémie de Covid. Au cours du premier semestre 2022, la production de l'industrie pharmaceutique (C21) a encore augmenté de 7,5 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les **prix à la production** ont diminué de 0,7 % pour l'industrie pharmaceutique (C21) en 2021, mais ont augmenté de 0,4 % au cours du premier semestre 2022, par rapport à la même période l'année précédente.

L'**emploi** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une augmentation (+3,9 % en 2021), selon le calcul des **postes de travail**. Le secteur compte 33.234 emplois en 2021. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) occupe 1.773 postes de travail et la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) 31.461 postes de travail. En 2021, la hausse a été plus importante dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +3,9 %) que dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1 ; +3,1 %). Au cours des trois premiers mois de 2022, l'emploi dans l'industrie pharmaceutique (C21) a également augmenté de 3,9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

À l'instar de l'emploi, la **masse salariale** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a augmenté de 7,4 % par rapport à 2020. La masse salariale s'élève à près de 2,3 milliards d'euros en 2021 contre environ 2,1 milliards d'euros en 2020. Près de 96 % de la masse salariale en 2021 provient des préparations pharmaceutiques (C21.2). Au cours des trois premiers mois de 2022, par rapport à la même période en 2021, l'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré une hausse de 3,9 %. La plus forte augmentation en pourcentage a été observée dans les produits pharmaceutiques de base (C21.1 ; +10,3 %).

En 2021, le nombre d'**employeurs** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une baisse (-2,2%) et compte 111 employeurs. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) compte 21 employeurs tandis que la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) compte 90 employeurs. Les trois premiers mois de 2022 présentent exactement les mêmes chiffres pour l'industrie pharmaceutique (C21 ; 111 employeurs).

Une seule entreprise a été déclarée en **faillite** en 2021 dans l'industrie pharmaceutique (C21). Celle-ci est localisée dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). En 2020, une seule faillite avait également été enregistrée dans ce secteur. Au premier semestre de 2022, deux faillites ont été enregistrées dans l'industrie pharmaceutique. L'une est rattachée à la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) et l'autre à la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Il s'agit d'une faillite supplémentaire par rapport à la même période de 2021.

En ce qui concerne les **emplois perdus à la suite de faillites**, ceux-ci sont restés stables dans l'industrie pharmaceutique (C21) entre 2020 et 2021, où les faillites avaient occasionné la perte d'un seul emploi dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Néanmoins, au cours du premier semestre de 2022, le nombre d'emplois perdus à la suite de faillites s'est fortement accentué dans l'industrie pharmaceutique. On dénombre ainsi 43 emplois perdus au premier semestre de 2022, contre un seul emploi perdu un an plus tôt. Si un emploi a été perdu dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1), 42 emplois ont été perdus dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Un tel résultat n'avait pas été observé sur la période 2017-2021.

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré une hausse des **entreprises assujetties à la TVA** de quatre unités en 2021, poursuivant ainsi sa tendance haussière. Elle compte ainsi 245 entreprises assujetties, ce qui représente son meilleur résultat sur la période d'observation. La hausse des entreprises assujetties est uniquement due à la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2), branche qui représente d'ailleurs la majorité des assujettis de l'industrie pharmaceutique.

En 2021, l'industrie pharmaceutique (C21) a compté 29 nouvelles **entreprises créées**, soit cinq entreprises de plus qu'en 2020 et son meilleur résultat sur la période d'observation. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a relevé onze entreprises créées, soit deux de moins qu'en 2020, tandis que la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) a dénombré dix-huit entreprises créées, soit sept de plus qu'en 2020.

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré dix-sept **radiations d'entreprises** en 2021, soit neuf radiations supplémentaires par rapport à 2020. Le nombre d'entreprises radiées dans ce secteur a ainsi plus que doublé en un an et affiche également son moins bon résultat sur la période d'observation. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a relevé huit radiations d'entreprise, soit cinq de plus qu'en 2020, tandis que la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) a dénombré neuf radiations d'entreprise, soit quatre de plus qu'en 2020.

Quant aux **exportations**, elles ont augmenté de 46 % en 2021 pour l'industrie pharmaceutique (C21). Elles ont ainsi atteint une valeur nominale de 85,8 milliards d'euros en 2021. Il s'agit du niveau nominal le plus élevé de la période observée (2017-2021). Les exportations intra-UE ont augmenté de 52,2 % pour atteindre un montant de 39,2 milliards d'euros, tandis que les exportations extra-UE ont augmenté de 41,2 % pour atteindre 46,6 milliards d'euros. Le groupe qui a enregistré la plus forte augmentation de ses exportations est celui des préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +54,2 %). La fabrication des produits pharmaceutiques de base (C21.1) a exporté 23,4 % de moins que l'année précédente. Au cours du premier semestre 2022, l'industrie pharmaceutique (C21) a exporté 32,5 % de plus que la même période de l'année précédente. Cette évolution est entièrement due aux préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +35,2 %), les produits pharmaceutiques de base (C21.1 ; -3,6 %) ayant, quant à eux, enregistré une baisse.

En 2021, les **principaux débouchés à l'exportation** de l'industrie pharmaceutique (C21) sont l'Allemagne (15,1 milliards d'euros), les États-Unis (14,1 milliards d'euros) et la France (5,6 milliards d'euros). Les exportations destinées à ces trois pays représentent 40,6 % des exportations belges de produits pharmaceutiques en 2021. Le Royaume-Uni (5,1 milliards d'euros) occupe la 5^e place au classement des débouchés de l'industrie pharmaceutique belge. Par rapport à 2020, les exportations se sont réduites à destination des États-Unis (-6 %) et de la Chine (-21,2 %). Elles se sont accrues vers les huit autres destinations, principalement vers l'Allemagne (+111,7 %), le Japon (+336,8 %) et le Royaume-Uni (+112,1 %).

En ce qui concerne les **importations**, elles ont augmenté de 31,5 % en 2021 pour l'industrie pharmaceutique (C21). Elles ont ainsi atteint une valeur nominale de 64 milliards d'euros en 2021. Il s'agit du niveau nominal le plus élevé de la période observée (2017-2021). Les importations intra-UE ont augmenté de 46,1 % pour atteindre 45,4 milliards d'euros, tandis que les importations extra-UE ont augmenté de 5,7 % pour atteindre 18,7 milliards d'euros. Le groupe qui a enregistré la plus forte augmentation de ses importations est celui des préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +34,9 %). Les produits pharmaceutiques de base (C21.1) ont été importés à raison de 3,3 % de plus que l'année précédente. Au cours du premier semestre 2022, l'industrie pharmaceutique (C21) a importé 58,2 % de plus par rapport à la même période de l'année précédente. Ceci est dû à la fois aux préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +58,4 %) et aux produits pharmaceutiques de base (C21.1 ; +56,7 %).

En 2021, les **principaux partenaires à l'importation** de la Belgique en ce qui concerne l'industrie pharmaceutique (C21) sont l'Irlande (19,5 milliards d'euros), les États-Unis (7,3 milliards d'euros), l'Italie (6,6 milliards d'euros) et la Suisse (6,5 milliards d'euros). Les importations de produits pharmaceutiques provenant de ces quatre pays comptent pour 62,4 % des importations belges de l'industrie pharmaceutique en 2021. Par rapport à 2020, les importations se sont réduites en provenance du Royaume-Uni (-25,9 %) et du Canada (-24,4 %). En revanche, elles se sont fortement accrues en provenance de l'Espagne (+2.791,2 %), à la suite d'une forte hausse des importations de vaccins contre le Covid-19, et de façon moins prononcée en provenance de l'Irlande (+47,5 %).

Enfin, la **balance commerciale** s'est améliorée et a même doublé dans la fabrication des préparations pharmaceutiques (C21.2), en présentant une augmentation de 115,9 % en 2021 par rapport à l'année précédente. L'excédent commercial s'élevait à 21,8 milliards d'euros en 2021, contre 10,1 milliards d'euros en 2020. Le groupe qui a le plus progressé en termes absolus est celui des préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +13,3 milliards d'euros), tandis que le groupe qui a le plus reculé en termes absolus est celui des produits pharmaceutiques de base (C21.1 ; -1,6 milliard

d'euros). Au cours du premier semestre de 2022, par rapport à la même période de l'année précédente, la balance commerciale de l'industrie pharmaceutique (C21) s'est détériorée de 27,2 %. Elle est passée d'un excédent de 11,3 milliards d'euros au cours des six premiers mois de 2021 à un excédent de 8,2 milliards d'euros au cours du premier semestre de 2022.

En **conclusion**, l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une année globalement favorable en 2021, bien que certains indicateurs aient évolué défavorablement. Parmi les éléments qui ont soutenu l'évolution positive de l'industrie pharmaceutique, on retrouve notamment une augmentation du chiffre d'affaires réalisé par le secteur, ainsi qu'une augmentation des investissements et une production plus intensive. L'industrie pharmaceutique a également compté un nombre plus important de postes de travail ainsi qu'une masse salariale plus élevée. Les créations d'entreprises ont été plus nombreuses et le nombre d'entreprises assujetties à la TVA s'est affiché à la hausse. Le commerce extérieur de l'industrie pharmaceutique a également été particulièrement dynamique, connaissant de fortes progressions à la fois pour les importations et les exportations. De plus, le solde de la balance commerciale s'est renforcé, et a même plus que doublé par rapport à l'année précédente. Tous ces indicateurs affichent même leur meilleur résultat sur la période d'observation (2017-2021). L'industrie pharmaceutique a comptabilisé une faillite et un emploi perdu en conséquence directe de celle-ci, soit une situation similaire à celle enregistrée en 2020. En 2021, l'ombre portée à l'industrie pharmaceutique provient donc de deux éléments : une diminution du nombre d'employeurs présents dans le secteur et une hausse plutôt importante du nombre d'entreprises radiées. En première partie d'année 2022, l'évolution est plus mitigée. Si les investissements et la production ont continué d'augmenter, tout comme l'emploi et le commerce extérieur, le chiffre d'affaires s'est néanmoins réduit, comme le nombre d'employeurs. L'industrie pharmaceutique compte déjà deux faillites sur le premier semestre de 2022, et le nombre d'emplois perdus a atteint des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis plusieurs années. Enfin, le solde de la balance commerciale s'est dégradé à un an d'écart.

Plastiques et caoutchouc (C22)

En 2021, le **chiffre d'affaires** réalisé dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est élevé à près de 10,2 milliards d'euros, soit une progression de 18 % par rapport à 2020 mais également son meilleur résultat sur l'ensemble de la période d'observation (2017-2021). La grande majorité du chiffre d'affaires de ce secteur provient de la fabrication de produits en plastique (C22.2), comptant pour 90,8 % du chiffre d'affaires. En 2021, son chiffre d'affaires s'est accru de 16,7 % pour atteindre près de 9,2 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) s'est également affiché à la hausse en 2021 (+32 %) et a atteint 931,2 millions d'euros. Au cours du premier semestre de 2022, le chiffre d'affaires a une nouvelle fois marqué une progression, à la fois pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; +31,8 % en glissement annuel) et pour la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; +9,7 %). Notons que toutes les branches du secteur ont enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires à la fois en 2021 et au cours du premier semestre de 2022. La progression la plus marquée concerne la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11) avec une hausse de moitié de son chiffre d'affaires au premier semestre de 2022 (+53,2 % par rapport au premier semestre de 2021).

Les **investissements** effectués dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont été plus intensifs en 2021 qu'en 2020. Ils se chiffrent à 347,4 millions d'euros et rattrapent ainsi le niveau d'avant crise, sans pour autant être le meilleur niveau de la période d'observation. La grande majorité des investissements du secteur provient de la fabrication de produits en plastique (C22.2), représentant 88,9 % des investissements en 2021. Les investissements dans ce sous-secteur se sont élevés à 308,9 millions d'euros, tandis que ceux réalisés dans la fabrication de produits en caoutchouc se sont élevés à 38,5 millions d'euros. À l'exception d'une diminution des investissements dans la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11 ; -43,8 %), les autres branches ont toutes connu une augmentation de leurs investissements. Au cours du premier semestre de 2022, la situation est toutefois différente. Si les investissements ont continué de croître dans la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; +2,5 % en glissement annuel), les investissements se sont réduits dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; -4,7 %), tirés une nouvelle fois par le bas par une baisse des investissements dans la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11 ; -64,7 % en glissement annuel). Au premier semestre de 2022, une diminution des investissements est également constatée dans la fabrication de plaques, feuilles,

tubes et profilés en matières plastiques (C22.21 ; -5,6 % en glissement annuel) et dans la fabrication d'emballages en matières plastiques (C22.22 ; -3,8 %).

Alors qu'elle atteignait un niveau plancher en 2020, la **production** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) est repartie à la hausse en 2021, en augmentation de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Le niveau de la production du secteur atteint d'ailleurs un pic sur la période d'observation. De plus, la production s'affiche à la hausse à la fois pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; +10,8 %) et pour la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; +5,6 %). Toutes les branches du secteur ont d'ailleurs observé une évolution positive de leur production en 2021. La situation est néanmoins différente au cours du premier semestre de 2022. En effet, si la production s'est orientée à la hausse dans la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11 ; +33,7 % en glissement annuel), elle s'est légèrement réduite dans la fabrication d'autres articles en caoutchouc (C22.12 ; -0,7 %). La production baisse également dans la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; -4,8 %), plusieurs branches observant un recul au cours du premier semestre de 2022, à l'exception de la fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (C22.23 ; +3,3 %).

Les **prix à la production** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) se sont orientés à la hausse en 2021 (+12 %) après avoir reculé en 2020. Cette augmentation des prix à la production trouve son origine à la fois dans la hausse des prix à la production dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; +4,7 %) et dans la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; +12,8 %). Ces secteurs enregistrent par ailleurs un pic en 2021 sur la période d'observation. De plus, chaque branche composant le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique a enregistré une hausse des prix à la production en 2021. Ces hausses des prix à la production dans toutes les branches du secteur se sont poursuivies au cours du premier semestre de 2022 (en glissement annuel). L'augmentation des prix à la production atteint 20 % pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), provenant d'une hausse des prix à la production de 8,5 % pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) et d'une hausse de 21,4 % pour ceux de la fabrication de produits en plastique (C22.2).

L'**emploi** s'est accru de 121 postes de travail en 2021 dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22). Le secteur compte dès lors 21.742 postes de travail en 2021, son meilleur résultat sur la période d'analyse. La fabrication de produits en plastique (C22.2) compte le plus grand nombre de postes de travail, avec 19.389 postes, contre 2.353 postes pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1). Si l'emploi s'est globalement accru, certaines branches du secteur ont néanmoins observé une diminution du nombre de postes de travail en 2021. C'est le cas de la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11 ; -48 postes de travail), de la fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques (C22.21 ; -59 postes de travail) et de la fabrication d'autres articles en matières plastiques (C22.29 ; -25 postes de travail). Au premier trimestre de 2022, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a compté deux postes de travail de moins que lors de la même période de 2021. Cette baisse provient d'une forte réduction des postes de travail dans la fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques (C22.21 ; -470 postes de travail en glissement annuel) et dans la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11 ; -59 postes de travail). L'augmentation du nombre de postes de travail dans la fabrication d'autres articles en matières plastiques (C22.29 ; +329 postes de travail) n'a pas été suffisante pour compenser les diminutions enregistrées dans les branches précitées.

En 2021, la **masse salariale** a augmenté de 44,9 millions d'euros par rapport à 2020 dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), atteignant un nouveau pic sur la période d'observation à 909,2 millions d'euros. La masse salariale provient principalement de la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; 808,8 millions d'euros). En 2021, toutes les branches du secteur ont enregistré une augmentation de leur masse salariale. Au premier trimestre de 2022, la masse salariale du secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a continué de croître, progressant de 44 millions d'euros par rapport à la même période de 2021. Ce résultat est notamment tiré vers le haut par l'augmentation de la masse salariale dans la fabrication d'emballages en matières plastiques (C22.22 ; +35,9 millions d'euros), compensant la diminution de la masse salariale observée dans la fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques (C22.21 ; -2,6 millions d'euros), seule branche du secteur à avoir enregistré une diminution de la masse salariale au premier trimestre de 2022.

Le **nombre d'employeurs** dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) est resté relativement stable en 2021, comptant un employeur de moins qu'en 2020. Le secteur compte ainsi 477 employeurs en 2021, où 419 sont présents dans la fabrication de produits en plastique (C22.2) et 59 sont présents dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1). Ces dernières années, le nombre d'employeurs dans la fabrication de produits en caoutchouc a suivi une tendance légèrement haussière, tandis que l'inverse est constaté pour la fabrication de produits en plastique. Au premier trimestre de 2022, le nombre d'employeurs s'est réduit de façon plus marquée en glissement annuel, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) comptant huit employeurs de moins. Sept employeurs ont disparu dans la fabrication de produits en plastique (C22.2) contre un dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) compte **955 entreprises assujetties à la TVA** en 2021. Il s'agit de quinze entreprises assujetties de plus qu'en 2020, poursuivant sa tendance haussière observée depuis plusieurs années et atteignant ainsi son meilleur résultat sur la période d'analyse. La fabrication de produits en plastique (C22.2), prépondérant dans les assujettis du secteur, a relevé dix entreprises assujetties supplémentaires par rapport à 2020, tandis que la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) n'en a relevé que cinq. À l'exception d'une diminution du nombre d'assujettis dans la fabrication d'autres articles en matières plastiques (C22.29), toutes les autres branches ont observé une augmentation du nombre d'entreprises assujetties en 2021.

En 2021, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a enregistré la **création** de 57 entreprises. Il s'agit de neuf entreprises créées supplémentaires par rapport à 2020 et son meilleur résultat sur la période d'observation. Six entreprises ont été créées dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) et 51 entreprises ont été créées dans la fabrication de produits en plastiques (C22.2). Si le mouvement du secteur dans son ensemble est haussier, la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11) et la fabrication d'autres articles en matières plastiques (C22.29) affichent néanmoins une diminution des entreprises créées en 2021.

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a comptabilisé 42 radiations d'entreprise en 2021. Il s'agit de douze entreprises radiées de plus qu'en 2020. Deux entreprises ont été radiées dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) et plus particulièrement dans la fabrication d'autres articles en caoutchouc (C22.19). En revanche, 40 entreprises ont été radiées dans la fabrication de produits en plastique (C22.2). À l'exception d'un recul du nombre de radiations d'entreprise dans la fabrication d'emballages en matières plastiques (C22.22 ; quatre radiations de moins qu'en 2020), les radiations se sont accrues dans les autres branches de la fabrication de produits en plastique en 2021.

Six **faillites** ont été dénombrées dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2021. Il s'agit d'une faillite supplémentaire par rapport à 2020. Une faillite a été localisée dans la fabrication d'autres articles en caoutchouc (C22.19) et cinq faillites dans la fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (C22.23). Au premier semestre de 2022, une seule faillite a été enregistrée, contre trois faillites pour le premier semestre de 2021. Cette faillite a trait à la fabrication d'autres articles en matières plastiques (C22.29).

En 2021, 41 **emplois** ont été **perdus à la suite des faillites** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), contre onze emplois perdus en 2020. Parmi ces 41 pertes d'emploi, 19 sont attribuables à la fabrication d'autres articles en caoutchouc (C22.19) et 22 à la fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (C22.23). Au premier semestre de 2022, six emplois ont été perdus en conséquence de la faillite enregistrée sur cette période. Il s'agit de six emplois perdus de moins par rapport à la même période de 2021. Ces six emplois perdus sont localisés dans la fabrication d'autres articles en matières plastiques (C22.29).

Les **exportations** de produits en caoutchouc et en plastique (C22) se sont accrues de 15 % en 2021 et ont atteint un nouveau pic sur la période d'observation à 12,2 milliards d'euros. Celles-ci sont majoritairement destinées au marché intra-européen (76,6 % des exportations totales), comptant pour près de 9,4 milliards d'euros. Malgré un repli enregistré en 2020, les exportations totales de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont donc retrouvé leur dynamisme en 2021. Cette observation est similaire dans chacune des branches du secteur. Dès lors, les exportations de produits en caoutchouc (C22.1) se sont accrues de 9,2 % et les exportations de produits en plastique (C22.2) de 17,2 % par rapport à 2020. Notons encore que près de trois quart (74,1 %)

des exportations du secteur sont constituées des exportations de produits en plastique. Au cours du premier semestre de 2022, les exportations de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont poursuivi leur mouvement haussier, affichant une croissance de 11,9 % par rapport au premier semestre de 2021. Si les exportations d'autres articles en caoutchouc (C22.19) ont légèrement reculé au premier semestre de 2022 (-3,1 %), toutes les autres branches du secteur ont par contre enregistré une progression de leurs exportations.

En 2021, les **principaux partenaires à l'exportation** de la Belgique pour les produits en caoutchouc et en plastique (C22) sont la France (2,3 milliards d'euros), l'Allemagne (2,2 milliards d'euros) et les Pays-Bas (1,6 milliard d'euros). Les exportations belges de produits en caoutchouc et en plastique destinées à ces trois pays représentent ensemble près de la moitié (49,7 %) des exportations du secteur. Le Royaume-Uni (727,1 millions d'euros) se trouve à la quatrième position avec une part de 6 %. Les exportations belges se sont accrues vers les dix principaux partenaires à l'exportation du secteur en 2021, allant de 2,8 % pour celles à destination du Royaume-Uni à 22 % pour celles vers la France.

Les **importations** de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont également rebondi en 2021. Celles-ci ont crû de 17,9 % en glissement annuel et ont atteint 11 milliards d'euros, leur résultat le plus élevé sur la période d'observation. La Belgique importe des produits en caoutchouc et en plastique (C22) principalement du marché intra-européen, représentant 68,6 % des importations de ces produits, soit près de 7,6 milliards d'euros. Chaque branche du secteur a relevé une augmentation des importations en 2021. Les importations de produits en caoutchouc (C22.1) ont progressé de 10,7 % en 2021, tandis que les importations de produits en plastique (C22.2) ont affiché une hausse de 21 %. La majeure partie des importations du secteurs (71,5 %) concernent d'ailleurs les produits en plastique. Au cours du premier semestre de 2022, les importations de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont continué de croître, avec une augmentation de 13,1 % par rapport à la même période de 2021. Seules les importations d'autres articles en caoutchouc (C22.19) ont affiché une légère diminution de leurs importations par rapport au premier semestre de 2021 (-0,3 %). Toutes les autres branches du secteur ont noté une hausse de leurs importations sur cette période.

En 2021, les **principaux partenaires à l'importation** de la Belgique pour les produits en caoutchouc et en plastique (C22) sont l'Allemagne (1,9 milliard d'euros), les Pays-Bas (1,7 milliard d'euros) et la France (1,3 milliard d'euros). Ensemble, les importations de ces produits provenant de ces trois pays comptent pour 44,9 % des importations du secteur en 2021. La Chine (1,1 milliard d'euros) occupe la quatrième position tandis que le Royaume-Uni (408,2 millions d'euros) se classe septième. Les importations belges provenant des dix principaux partenaires à l'importation se sont affichées en croissance en 2021, allant de 12,3 % pour celles provenant des États-Unis à 27 % pour celles provenant d'Espagne ou de Chine.

En 2021, le **solde de la balance commerciale** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est dégradé. Il reste cependant positif et affiche un excédent commercial de près de 1,2 milliard d'euros. L'excédent commercial s'est réduit à la fois dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) et dans la fabrication de produits en plastique (C22.2). Au cours du premier semestre de 2022, le solde de la balance commerciale demeure excédentaire. Celui-ci s'est par ailleurs renforcé par rapport à la même période de 2021. Ce résultat provient d'une amélioration du solde de la balance commerciale dans la fabrication de produits en plastique (C22.2). En revanche, le solde de la balance commerciale dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) s'est fortement dégradé au premier semestre de 2022, la balance affichant désormais un déficit commercial de 79,7 millions d'euros.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a connu une année globalement favorable en 2021, marquée par la reprise d'activité suivant une année de crise sanitaire difficile. La plupart des indicateurs économiques sont repartis à la hausse et plusieurs d'entre eux ont atteint leur meilleur résultat sur la période d'observation. Plus précisément, le chiffre d'affaires, la production, le nombre de postes de travail et la masse salariale ont augmenté et atteint un pic en 2021. C'est également le cas pour les exportations et les importations, bénéficiant d'une reprise de l'activité mondiale. Les investissements se sont accrues sans pour autant atteindre leur meilleur résultat depuis 2017. Le nombre d'entreprises créées a atteint un niveau record et le nombre d'assujettis a affiché son meilleur résultat sur la période d'observation. En revanche, le nombre d'employeurs s'est réduit d'une unité en 2021, alors que le nombre d'entreprises citées en faillite a augmenté d'une unité et que le nombre d'emplois perdus à la suite

des faillites s'est fortement accru. Les radiations d'entreprises se sont fortement accrues. Le solde de la balance commerciale s'est légèrement réduit bien qu'il reste largement excédentaire. En première partie d'année 2022, l'évolution est plus contrastée. Si certains indicateurs évoluent favorablement comme le chiffre d'affaires, les investissements, les faillites ou encore le commerce extérieur, d'autres ont observé une évolution négative, à savoir un repli de la production, du nombre de postes de travail ou du nombre d'employeurs.

3.4. Fiches sectorielles

Industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie de la chimie, pharmaceutique et des plastiques et du caoutchouc (C20-C22) comprend la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques, la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics, la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette, la fabrication d'autres produits chimiques, la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques, la fabrication de produits pharmaceutiques de base, la fabrication de préparations pharmaceutiques, fabrication de produits en caoutchouc et la fabrication de produits en plastique.

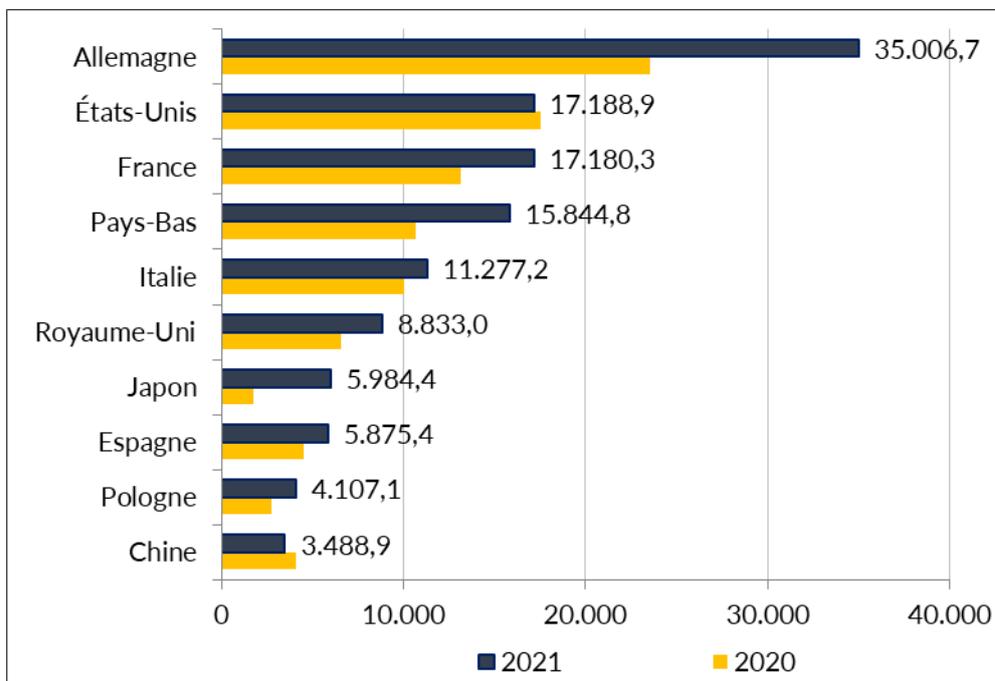
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

	C20-C22	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	65.771,9	65.509,7	64.921,3	60.723,5	73.345,5	35.781,6	44.263,4
			-0,4%	-0,9%	-6,5%	20,8%		23,7%
	Investissements (TVA)	2.250,5	2.112,9	2.177,8	2.342,5	2.737,3	1.209,5	1.311,0
			-6,1%	3,1%	7,6%	16,9%		8,4%
	Indice de production	109,5	118,2	129,2	134,1	194,8	182,8	190,1
			8,0%	9,3%	3,8%	45,2%		4,0%
	Indice des prix à la production	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	90.333	92.146	93.680	95.140	96.979	96.548	98.784
			2,0%	1,7%	1,6%	1,9%		2,3%
	Masse salariale	4.927,8	5.101,8	5.305,3	5.433,8	5.699,1	1.393,6	1.513,6
		3,5%	4,0%	2,4%	4,9%		8,6%	
	Nombre d'employeurs	1.020	1.022	1.026	1.037	1.037	1.043	1.031
			0,1%	0,5%	1,0%	0,0%		-1,2%
Dynamique entrepreneuriale		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Créations	140	129	144	162	189	n.a.	n.a.
			-7,9%	11,6%	12,5%	16,7%		
	Radiations	94	82	93	80	97	n.a.	n.a.
			-12,8%	13,4%	-14,0%	21,3%		
	Assujettis	1.981	2.046	2.068	2.132	2.224	n.a.	n.a.
		3,3%	1,1%	3,1%	4,3%			
	Faillites	18	11	14	11	10	4	5
			-38,9%	27,3%	-21,4%	-9,1%		25,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	89	93	119	206	45	13	53
			4,5%	28,0%	73,1%	-78,2%		307,7%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	120.720,2	131.350,3	133.325,4	132.922,7	177.117,3	80.630,9	108.088,4
			8,8%	1,5%	-0,3%	33,2%		34,1%
	Exportations intra-UE27	74.725,3	84.067,0	82.141,9	78.517,3	107.137,8	50.027,8	66.098,5
			12,5%	-2,3%	-4,4%	36,5%		32,1%
	Exportations extra-UE27	45.994,9	47.283,3	51.183,4	54.405,5	69.979,5	30.603,1	41.989,9
			2,8%	8,2%	6,3%	28,6%		37,2%
	Importations totales	96.649,3	106.863,4	107.847,6	104.872,3	144.386,6	62.773,2	94.387,9
		10,6%	0,9%	-2,8%	37,7%		50,4%	
Importations intra-UE27	58.616,4	65.333,8	64.901,7	65.117,2	97.662,2	41.857,1	64.785,1	
		11,5%	-0,7%	0,3%	50,0%		54,8%	
Importations extra-UE27	38.032,9	41.529,6	42.945,8	39.755,0	46.724,4	20.916,1	29.602,8	
		9,2%	3,4%	-7,4%	17,5%		41,5%	
	Balance commerciale	24.070,9	24.486,9	25.477,8	28.050,5	32.730,7	17.857,7	13.700,5

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

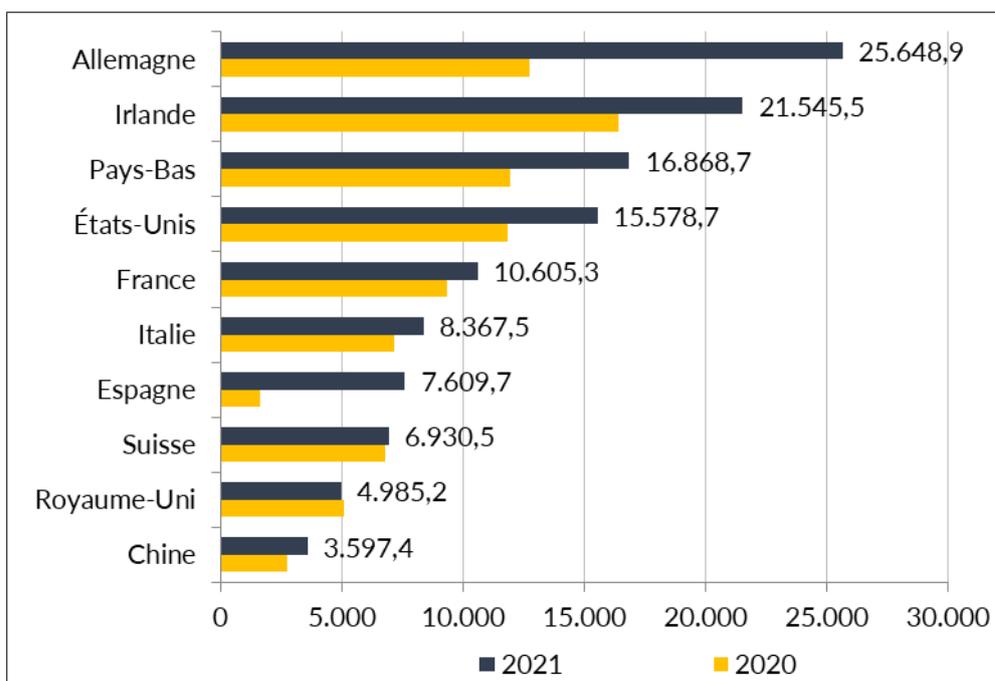
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Industrie chimique (C20)

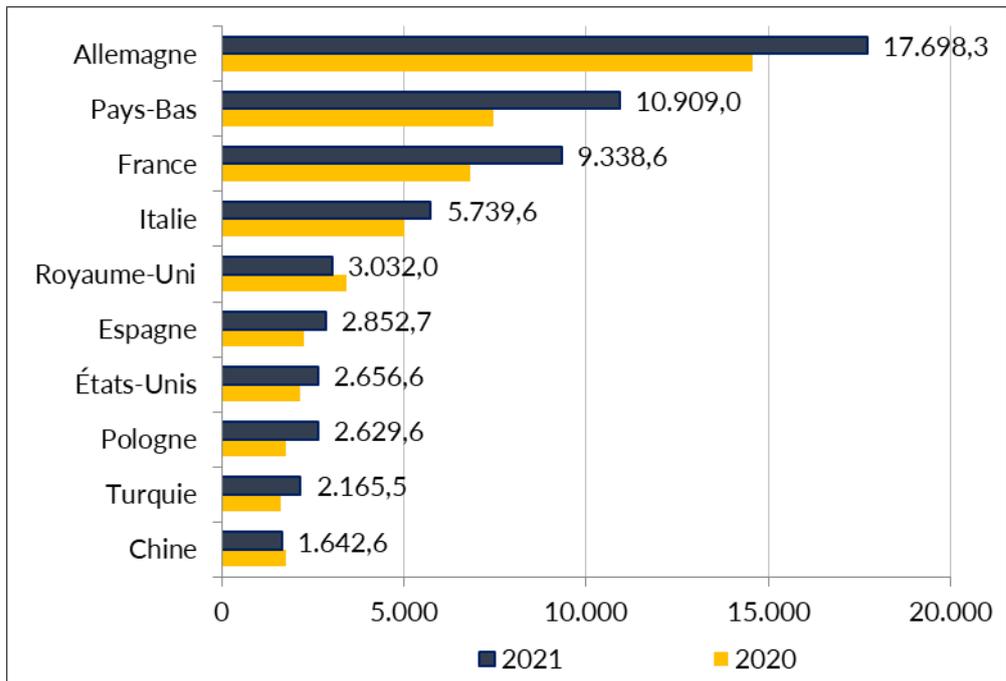
Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie chimique (C20) comprend la transformation de matières premières organiques et inorganiques par un procédé chimique et la formulation de produits. Elle distingue, d'une part, la production de produits chimiques de base, qui en constitue le premier groupe, et d'autre part, la fabrication de produits intermédiaires et finals par transformation de produits chimiques de base, qui est couverte par les autres groupes.

Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique (C20)

	C20	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	39.150,7	37.591,0	36.302,9	32.456,2	42.664,6	19.557,2	28.285,2
			-4,0%	-3,4%	-10,6%	31,5%		44,6%
	Investissements (TVA)	1.409,6	1.268,1	1.267,4	1.427,5	1.648,1	742,4	762,4
			-10,0%	-0,1%	12,6%	15,5%		2,7%
Indice de production		104,8	105,7	100,8	99,9	106,3	107,9	106,2
			0,9%	-4,6%	-0,9%	6,5%		-1,6%
Indice des prix à la production		116,4	122,9	118,2	107,7	136,3	124,7	179,7
			5,6%	-3,8%	-8,9%	26,6%		44,0%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
Emploi	Postes de travail	40.566	40.995	41.330	41.523	42.003	41.740	42.681
			1,1%	0,8%	0,5%	1,2%		2,3%
	Masse salariale	2.280,6	2.355,8	2.435,4	2.447,1	2.510,0	583,8	636,6
Nombre d'employeurs		433	438	440	445	449	448	447
			1,0%	0,6%	1,0%	0,9%		-0,2%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	69	68	85	90	103	n.a.	n.a.
			-1,4%	25,0%	5,9%	14,4%		
	Radiations	37	42	43	42	38	n.a.	n.a.
			13,5%	2,4%	-2,3%	-9,5%		
	Assujettis	847	877	917	951	1.024	n.a.	n.a.
			3,5%	4,6%	3,7%	7,7%		
Faillites		9	7	5	5	3	0	2
			-22,2%	-28,6%	0,0%	-40,0%		
Emplois perdus à la suite des faillites		31	40	88	194	3	0	4
			29,0%	120,0%	120,5%	-98,5%		
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	68.705,7	75.431,6	69.962,0	63.513,9	79.083,4	36.957,7	51.514,5
			9,8%	-7,3%	-9,2%	24,5%		39,4%
	Exportations intra-UE27	48.603,4	55.500,3	50.526,3	44.790,1	58.603,5	27.379,7	38.570,7
			14,2%	-9,0%	-11,4%	30,8%		40,9%
	Exportations extra-UE27	20.102,3	19.931,3	19.435,7	18.723,8	20.479,8	9.577,9	12.943,9
			-0,9%	-2,5%	-3,7%	9,4%		35,1%
	Importations totales	52.006,3	58.369,6	53.197,8	46.832,4	69.341,1	31.112,3	46.772,0
		12,2%	-8,9%	-12,0%	48,1%		50,3%	
Importations intra-UE27	30.247,9	34.918,7	30.966,1	27.683,3	44.739,6	20.202,8	29.719,3	
		15,4%	-11,3%	-10,6%	61,6%		47,1%	
Importations extra-UE27	21.758,4	23.450,8	22.231,7	19.149,1	24.601,5	10.909,6	17.052,7	
		7,8%	-5,2%	-13,9%	28,5%		56,3%	
Balance commerciale	16.699,4	17.062,1	16.764,2	16.681,5	9.742,2	5.845,3	4.742,6	

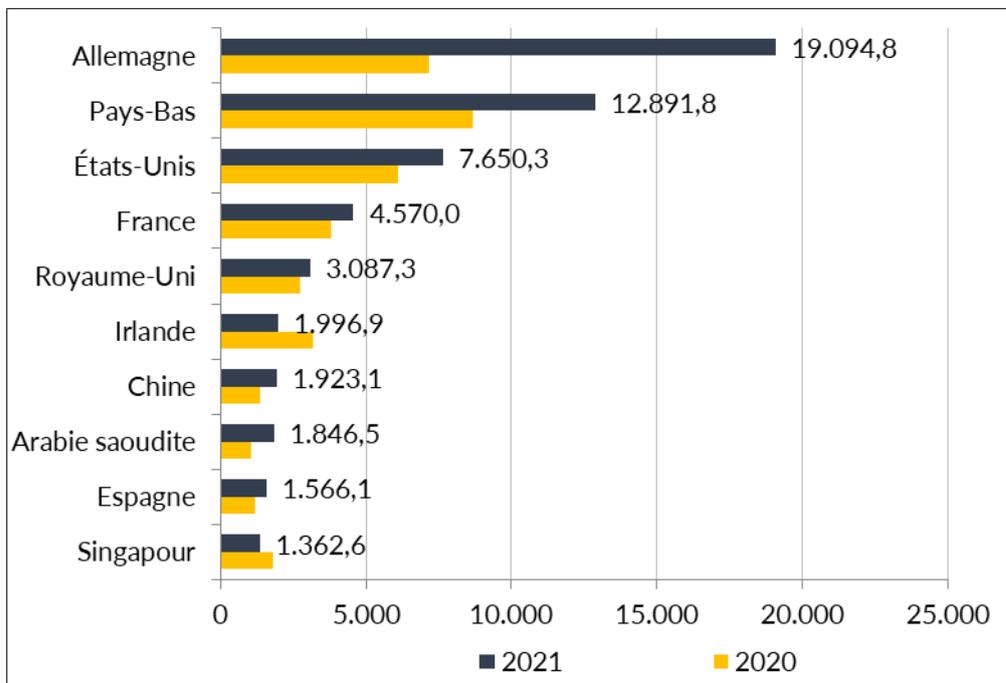
Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique (C20)
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique (C20)
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1) comprend la fabrication de gaz industriels, la fabrication de colorants et de pigments, la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques ou organiques de base, la fabrication de produits azotés et d'engrais, la fabrication de matières plastiques de base et la fabrication de caoutchouc synthétique.

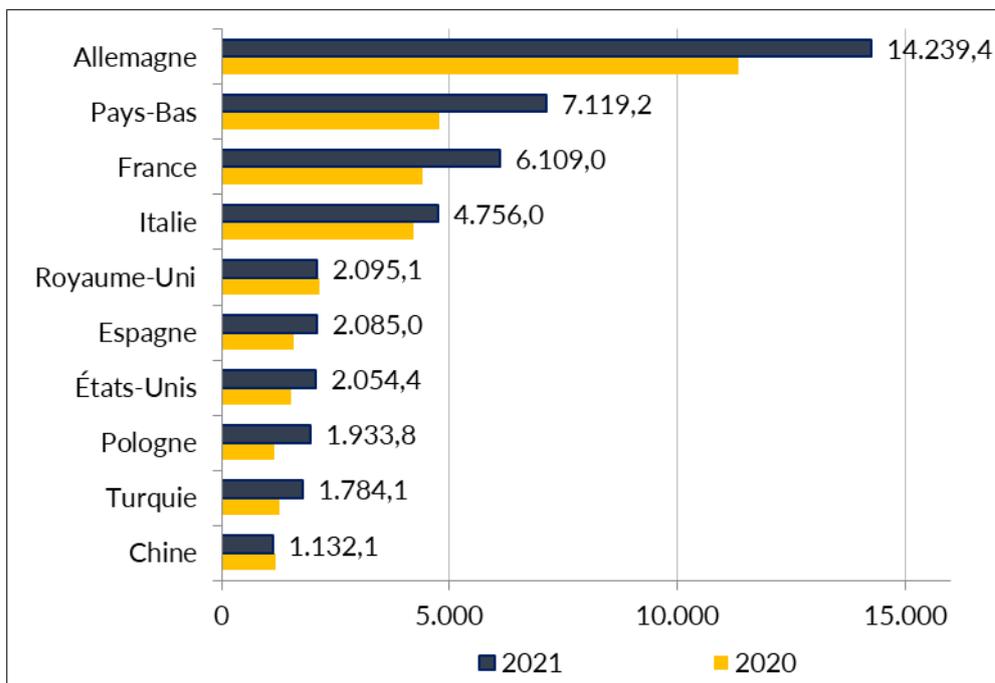
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

	C20.1	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	29.644,9	28.654,3	26.781,1	23.814,5	33.019,1	14.935,7	22.684,6
			-3,3%	-6,5%	-11,1%	38,7%		51,9%
	Investissements (TVA)	1.180,9	1.014,7	981,6	1.104,0	1.262,2	556,8	539,1
			-14,1%	-3,3%	12,5%	14,3%		-3,2%
Indice de production		105,3	105,4	99,2	99,1	104,3	105,5	102,6
			0,1%	-5,9%	0,0%	5,3%		-2,8%
	Indice des prix à la production	116,9	124,9	118,5	104,4	140,8	126,8	194,5
			6,8%	-5,1%	-11,9%	34,8%		53,5%
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	24.915	25.253	25.680	25.991	26.485	26.271	26.953
			1,4%	1,7%	1,2%	1,9%		2,6%
	Masse salariale	1.524,6	1.589,3	1.654,9	1.661,4	1.737,6	403,8	441,1
		4,2%	4,1%	0,4%	4,6%		9,2%	
Nombre d'employeurs		174	178	180	183	184	183	185
			2,3%	0,8%	1,5%	1,0%		1,1%
Dynamique entrepreneuriale		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Créations	18	16	16	13	10	n.a.	n.a.
			-11,1%	0,0%	-18,8%	-23,1%		
	Radiations	10	11	9	8	7	n.a.	n.a.
			10,0%	-18,2%	-11,1%	-12,5%		
	Assujettis	292	294	296	295	303	n.a.	n.a.
			0,7%	0,7%	-0,3%	2,7%		
Faillites		3	1	1	2	0	0	0
			-66,7%	0,0%	100,0%	-100,0%		
Emplois perdus à la suite des faillites		5	13	1	182	0	0	0
			160,0%	-92,3%	18100,0%	-100,0%		
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	52.008,1	58.084,7	51.298,4	44.834,6	57.648,2	26.983,8	38.110,5
			11,7%	-11,7%	-12,6%	28,6%		41,2%
	Exportations intra-UE27	37.878,0	44.005,3	38.168,8	32.270,3	43.121,7	20.211,8	28.555,2
			16,2%	-13,3%	-15,5%	33,6%		41,3%
	Exportations extra-UE27	14.130,0	14.079,4	13.129,6	12.564,3	14.526,5	6.772,0	9.555,3
			-0,4%	-6,7%	-4,3%	15,6%		41,1%
	Importations totales	39.973,4	45.556,2	39.858,6	32.901,3	52.904,2	23.701,4	36.525,0
		14,0%	-12,5%	-17,5%	60,8%		54,1%	
Importations intra-UE27	21.775,5	25.968,5	21.571,3	17.593,0	32.389,3	14.656,9	22.092,7	
		19,3%	-16,9%	-18,4%	84,1%		50,7%	
Importations extra-UE27	18.198,0	19.587,7	18.287,4	15.308,3	20.514,9	9.044,5	14.432,3	
		7,6%	-6,6%	-16,3%	34,0%		59,6%	
Balance commerciale	12.034,6	12.528,5	11.439,8	11.933,3	4.744,0	3.282,4	1.585,5	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

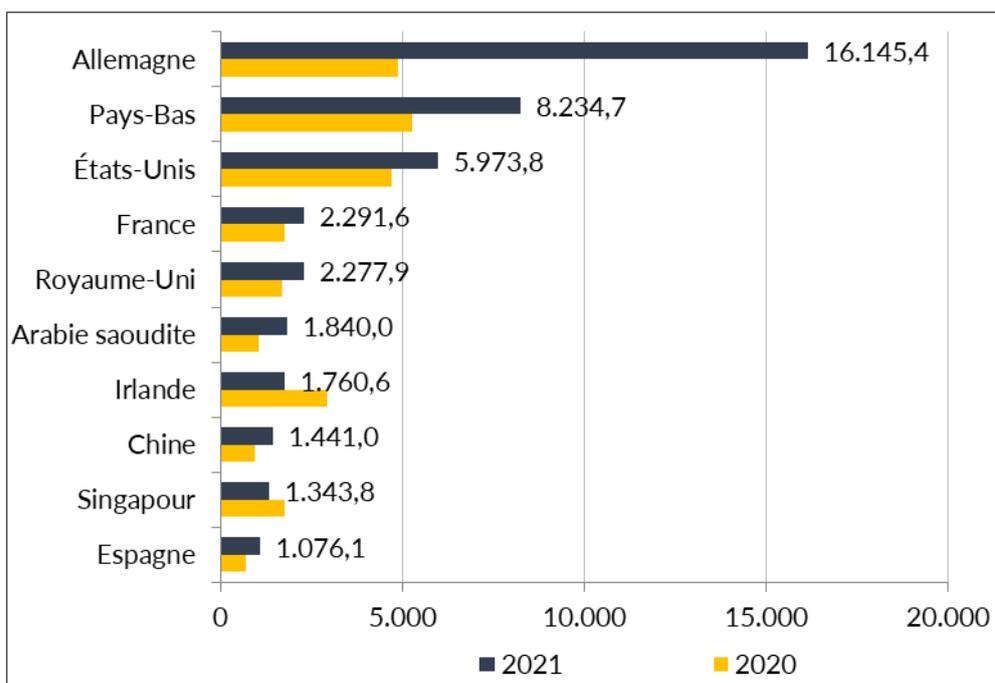
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) comprend la fabrication d'insecticides, de rodenticides, de fongicides, d'herbicides, d'acaricides, de molluscicides, de biocides, la fabrication d'inhibiteurs de germination, de régulateurs de croissance pour plantes, la fabrication de désinfectants à usage agricole ou autre et la fabrication d'autres produits agrochimiques n.c.a.

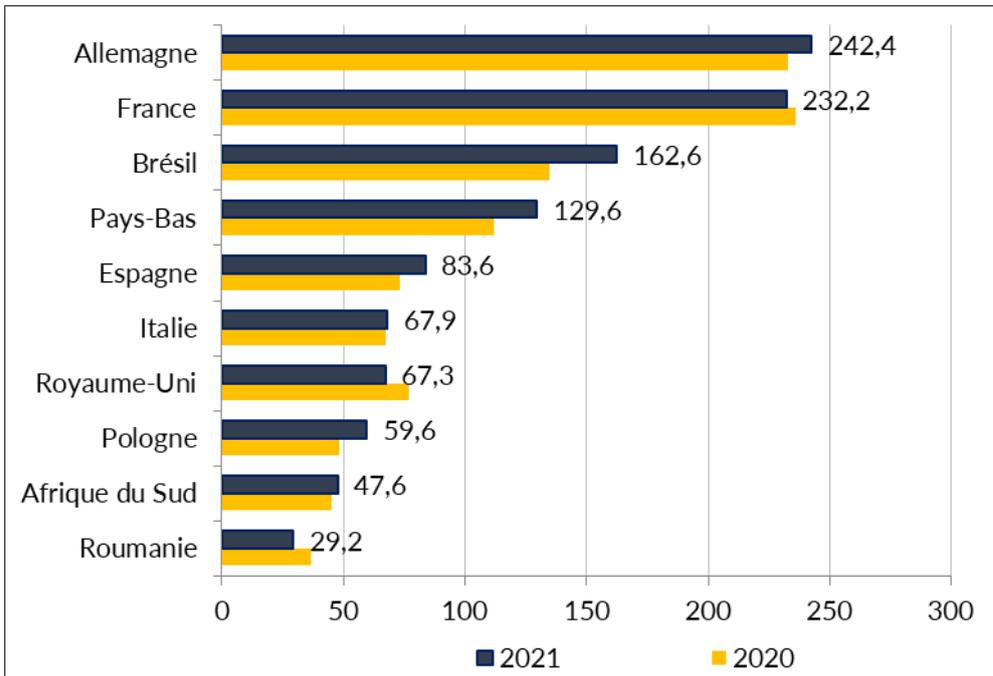
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

	C20.2	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	328,5	386,0	553,0	477,4	528,2	279,0	349,3
			17,5%	43,3%	-13,7%	10,6%		25,2%
	Investissements (TVA)	16,0	20,3	14,7	20,6	18,4	10,7	8,4
			27,4%	-27,6%	40,0%	-10,9%		-21,2%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
Indice des prix à la production	c	c	c	c	c	c	c	
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	1.169	1.150	1.149	1.142	1.146	1.140	1.164
			-1,6%	-0,1%	-0,5%	0,3%		2,1%
	Masse salariale	79,0	73,8	77,4	78,2	75,9	17,7	19,1
		-6,5%	4,8%	1,0%	-3,0%		7,4%	
Nombre d'employeurs	11	11	11	12	12	13	12	
		2,3%	0,0%	11,4%	0,0%		-7,7%	
Dynamique entrepreneuriale		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Créations	1	5	4	0	0	n.a.	n.a.
			400,0%	-20,0%	-100,0%			
	Radiations	0	0	1	0	0	n.a.	n.a.
					-100,0%			
	Assujettis	19	25	26	26	28	n.a.	n.a.
		31,6%	4,0%	0,0%	7,7%			
Faillites	0	0	0	0	0	0	0	
Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0	0	0	
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	1.794,9	1.522,3	1.474,1	1.616,9	1.667,1	879,7	1.152,5
			-15,2%	-3,2%	9,7%	3,1%		31,0%
	Exportations intra-UE27	1.090,1	996,9	980,2	999,5	1.057,7	605,6	778,9
			-8,6%	-1,7%	2,0%	5,8%		28,6%
	Exportations extra-UE27	704,8	525,4	493,9	617,4	609,5	274,1	373,6
			-25,5%	-6,0%	25,0%	-1,3%		36,3%
	Importations totales	819,0	749,6	690,8	813,1	774,6	466,7	522,5
		-8,5%	-7,8%	17,7%	-4,7%		11,9%	
Importations intra-UE27	614,8	529,2	512,3	617,7	566,5	343,1	363,3	
		-13,9%	-3,2%	20,6%	-8,3%		5,9%	
Importations extra-UE27	204,2	220,5	178,5	195,4	208,1	123,7	159,2	
		7,9%	-19,0%	9,5%	6,5%		28,7%	
Balance commerciale	975,9	772,6	783,3	803,8	892,5	413,0	630,1	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

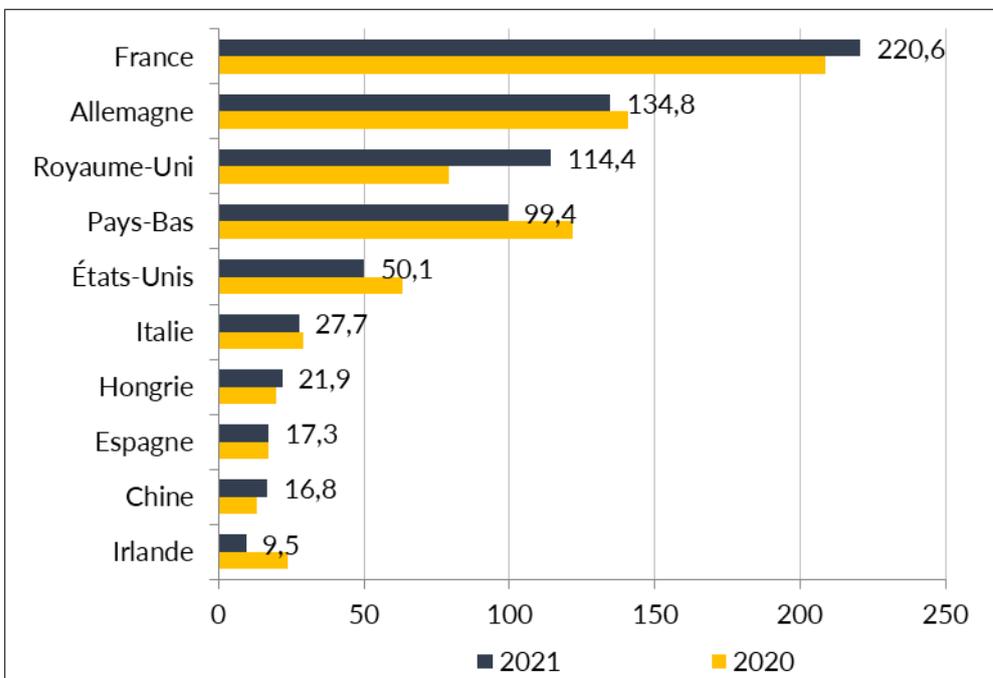
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) comprend la fabrication de peintures, de vernis et d'émaux ; la fabrication de pigments, d'opacifiants et de couleurs préparés ; la fabrication de compositions vitrifiables, d'engobes et de préparations similaires ; la fabrication de mastics ; la fabrication d'enduits utilisés en peinture et d'autres enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie ; la fabrication de solvants et de diluants organiques composites ; la fabrication de décapants pour peintures et vernis, la fabrication d'encre d'imprimerie. Elle comprend également la fabrication de produits liquides pour la protection du bois et de préparations liquides hydrofuges à base de silicone. Elle ne comprend pas la fabrication de colorants et de pigments (C20.120) et la fabrication d'encre à écrire ou à dessiner (C20.590).

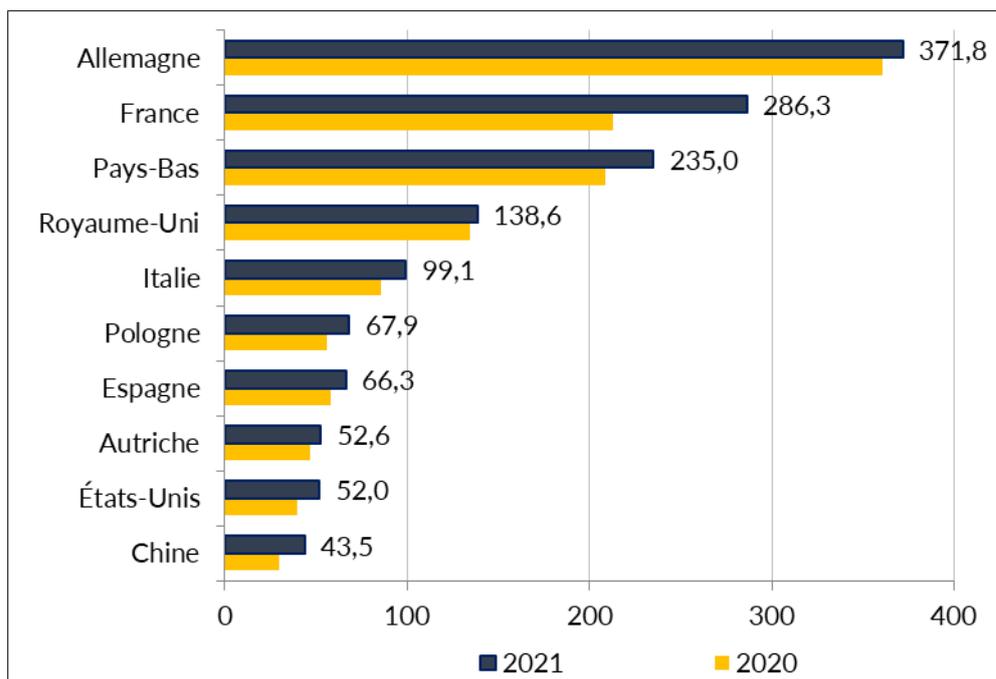
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

	C20.3	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.034,0	2.127,2	2.191,4	2.030,7	2.158,7	1.049,2	1.208,3
			4,6%	3,0%	-7,3%	6,3%		15,2%
	Investissements (TVA)	41,5	40,2	51,9	41,5	49,9	21,0	31,2
			-3,2%	29,0%	-20,0%	20,1%		48,4%
Indicateurs d'activité	Indice de production	100,9	102,5	100,1	92,5	100,4	105,1	99,7
			1,5%	-2,3%	-7,7%	8,5%		-5,1%
	Indice des prix à la production	136,3	143,1	148,0	150,4	164,4	154,3	191,4
			5,0%	3,5%	1,6%	9,3%		24,0%
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	3.150	3.142	2.983	2.761	2.761	2.744	2.778
			-0,2%	-5,1%	-7,4%	0,0%		1,2%
	Masse salariale	148,0	150,9	155,1	154,7	133,9	32,1	34,7
Emploi			2,0%	2,8%	-0,3%	-13,4%		8,2%
	Nombre d'employeurs	71	70	67	66	68	67	67
			-1,8%	-3,6%	-1,9%	3,0%		0,0%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	6	1	2	1	1	n.a.	n.a.
			-83,3%	100,0%	-50,0%	0,0%		
	Radiations	4	11	6	6	6	n.a.	n.a.
			175,0%	-45,5%	0,0%	0,0%		
	Assujettis	122	115	113	105	100	n.a.	n.a.
			-5,7%	-1,7%	-7,1%	-4,8%		
Dynamique entrepreneuriale	Faillites	0	1	0	0	0	0	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	1	0	0	0	0	0
			-100,0%					
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	1.830,1	1.927,2	1.892,1	1.849,5	2.108,5	1.043,5	1.253,1
			5,3%	-1,8%	-2,2%	14,0%		20,1%
	Exportations intra-UE27	1.192,2	1.268,4	1.246,9	1.233,6	1.416,1	710,8	819,7
			6,4%	-1,7%	-1,1%	14,8%		15,3%
	Exportations extra-UE27	637,9	658,8	645,2	615,9	692,4	332,7	433,4
			3,3%	-2,1%	-4,5%	12,4%		30,3%
	Importations totales	1.097,7	1.176,2	1.168,5	1.245,7	1.372,8	709,1	760,5
			7,1%	-0,7%	6,6%	10,2%		7,3%
Importations intra-UE27	947,9	1.006,5	985,2	1.043,9	1.160,0	597,8	643,9	
		6,2%	-2,1%	6,0%	11,1%		7,7%	
Importations extra-UE27	149,8	169,7	183,3	201,8	212,8	111,3	116,7	
		13,2%	8,0%	10,1%	5,5%		4,8%	
Balance commerciale	732,4	751,0	723,6	603,8	735,7	334,4	492,6	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

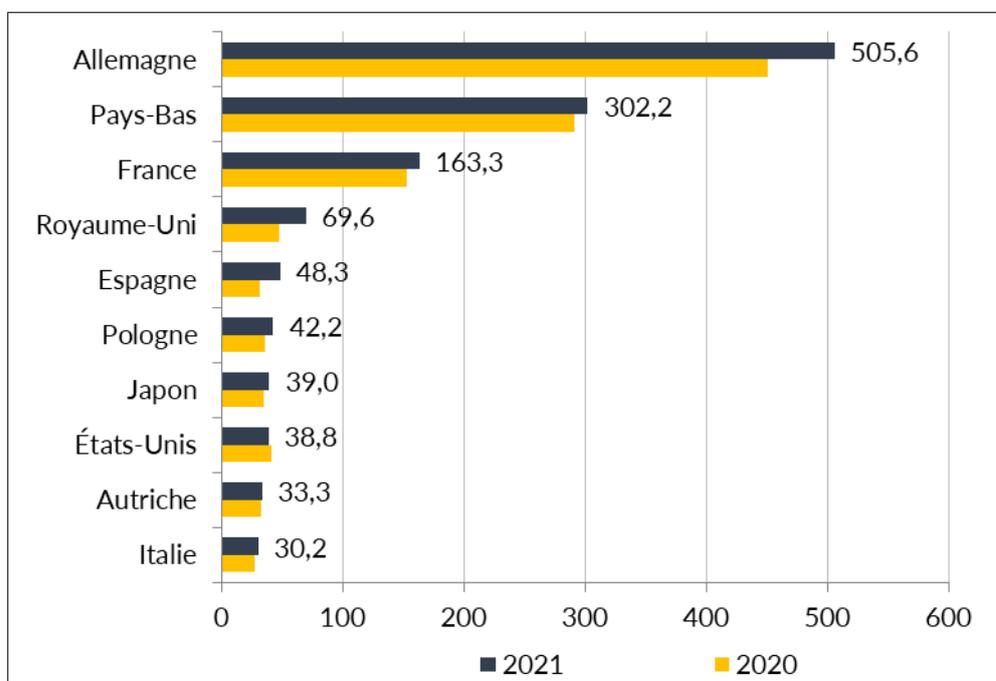
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) comprend la fabrication d'agents de surface organiques, la fabrication de papier, d'ouate, de feutre, etc. enduit ou recouvert de savon ou de détergent, la fabrication de glycérine, la fabrication de savon, la fabrication de préparations tensioactives (poudres pour lessives, sous formes solides ou liquides, et détergents ; préparations pour la vaisselle ; adoucissants pour textiles), mais également la fabrication de produits d'entretien et de nettoyage (préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux ; cires artificielles et cires préparées ; cirages et crèmes pour le cuir ; cires et encaustiques pour l'entretien du bois ; brillants pour les carrosseries, le verre et les métaux ; pâtes et poudres à récurer, y compris les articles en papier, ouate, feutre, etc. enduits ou recouverts de celles-ci) ainsi que la fabrication de parfums et de produits pour la toilette (parfums et eaux de toilette ; produits de beauté ou de maquillage ; préparations de protection solaire et pour le bronzage ; préparations pour manucures et pédicures ; shampoings, laques pour cheveux, préparations pour l'ondulation ou le défrisage des cheveux ; dentifrices et produits pour l'hygiène buccale, y compris les préparations destinées à faciliter l'adhérence des dentiers ; préparations pour le rasage, y compris les préparations pour le pré-rasage et l'après-rasage ; désodorisants et sels pour le bain ; dépilatoires).

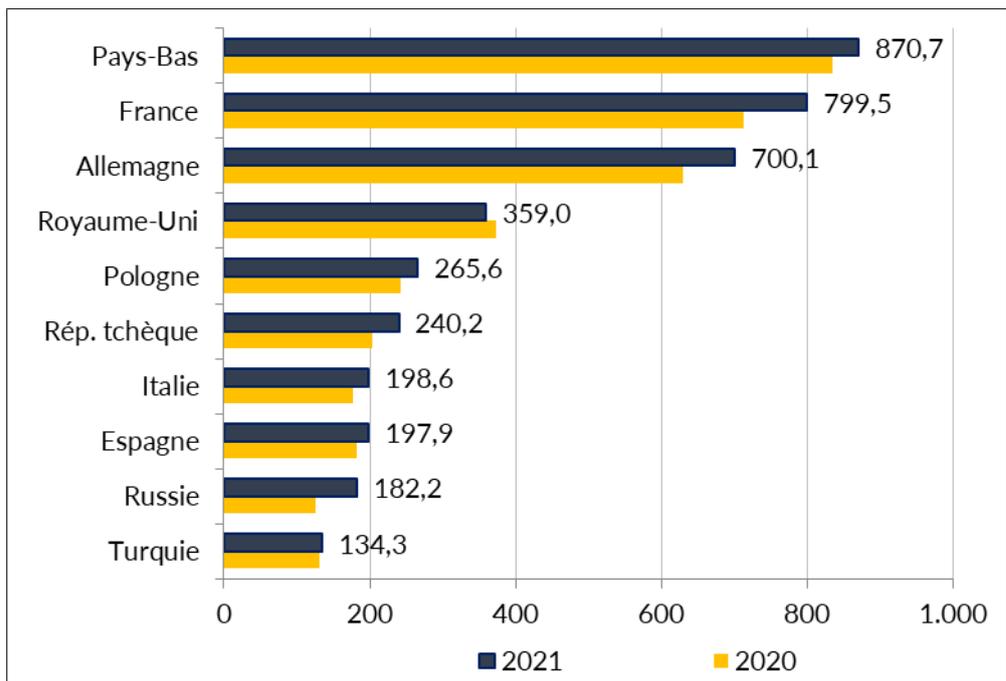
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

	C20.4	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.456,8	2.525,9	2.701,0	2.589,9	2.839,7	1.338,1	1.571,3
			2,8%	6,9%	-4,1%	9,6%		17,4%
	Investissements (TVA)	62,4	62,7	65,6	55,3	59,3	30,5	38,6
			0,4%	4,7%	-15,8%	7,4%		26,8%
	Indice de production	108,8	111,8	111,0	115,6	117,0	118,0	125,4
		2,7%	-0,7%	4,1%	1,3%		6,2%	
Indice des prix à la production	107,1	107,3	107,8	108,4	107,5	106,8	117,2	
		0,1%	0,5%	0,6%	-0,8%		9,7%	
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
Emploi	Postes de travail	4.747	4.810	4.950	5.061	5.037	5.025	5.153
			1,3%	2,9%	2,2%	-0,5%		2,5%
	Masse salariale	183,7	187,3	194,9	195,7	199,4	46,8	50,5
			2,0%	4,0%	0,4%	1,9%		8,0%
Nombre d'employeurs	80	82	85	86	90	90	89	
		2,8%	3,7%	1,8%	4,1%		-1,1%	
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	39	36	51	64	79	n.a.	n.a.
			-7,7%	41,7%	25,5%	23,4%		
	Radiations	17	14	16	23	21	n.a.	n.a.
			-17,6%	14,3%	43,8%	-8,7%		
	Assujettis	246	266	300	342	398	n.a.	n.a.
			8,1%	12,8%	14,0%	16,4%		
Faillites	4	4	2	1	3	0	1	
		0,0%	-50,0%	-50,0%	200,0%			
Emplois perdus à la suite des faillites	14	7	3	1	3	0	2	
		-50,0%	-57,1%	-66,7%	200,0%			
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	5.067,2	5.030,1	5.101,4	5.071,5	5.230,6	2.503,8	2.890,9
			-0,7%	1,4%	-0,6%	3,1%		15,5%
	Exportations intra-UE27	3.245,6	3.401,9	3.490,0	3.416,5	3.719,0	1.771,7	2.059,4
			4,8%	2,6%	-2,1%	8,9%		16,2%
	Exportations extra-UE27	1.821,6	1.628,2	1.611,4	1.655,1	1.511,7	732,1	831,5
			-10,6%	-1,0%	2,7%	-8,7%		13,6%
	Importations totales	3.902,7	3.942,2	4.000,2	3.905,5	4.106,1	1.978,1	2.174,4
			1,0%	1,5%	-2,4%	5,1%		9,9%
Importations intra-UE27	2.771,3	2.721,7	2.702,7	2.726,1	2.968,3	1.453,4	1.624,7	
		-1,8%	-0,7%	0,9%	8,9%		11,8%	
Importations extra-UE27	1.131,4	1.220,5	1.297,4	1.179,4	1.137,8	524,7	549,6	
		7,9%	6,3%	-9,1%	-3,5%		4,8%	
Balance commerciale	1.164,5	1.087,9	1.101,3	1.166,1	1.124,5	525,7	716,6	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

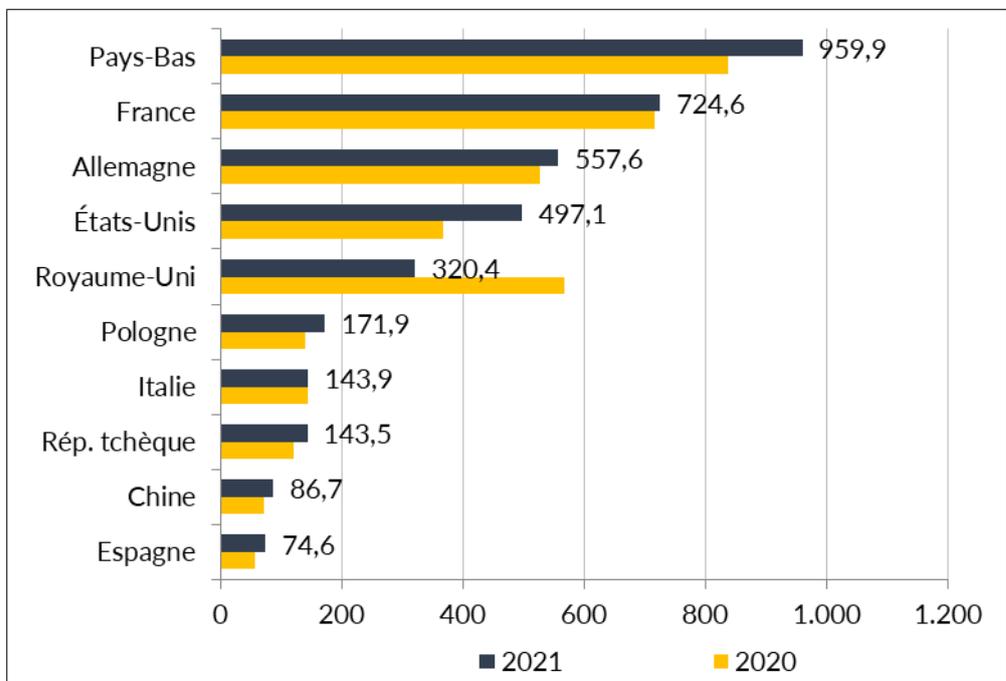
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5) comprend la fabrication d'explosifs et d'articles de pyrotechnie, de colles, d'huiles essentielles et de produits chimiques non classés ailleurs, comme les produits chimiques pour la photographie (y compris les films photographiques et les papiers sensibilisés), les réactifs composés de diagnostic, la fabrication d'encre à écrire et à dessiner, etc.

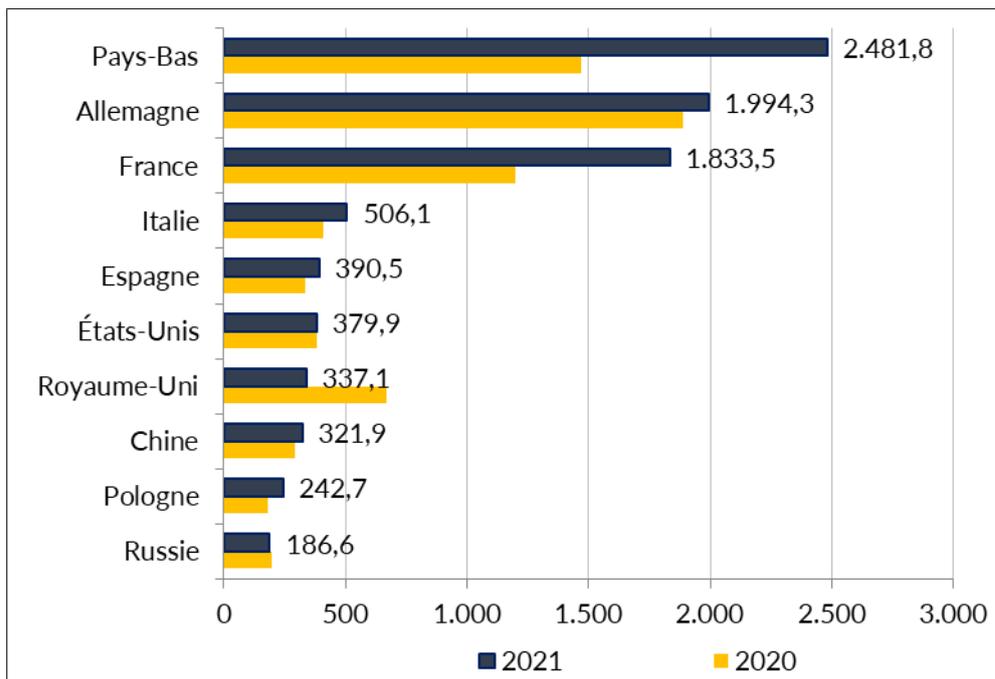
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

	C20.5	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	4.262,9	3.542,2	3.946,1	3.401,7	3.947,2	1.863,5	2.378,4
			-16,9%	11,4%	-13,8%	16,0%		27,6%
	Investissements (TVA)	93,1	116,1	149,5	204,3	254,6	121,8	143,4
			24,8%	28,7%	36,7%	24,6%		17,8%
Indicateurs d'activité	Indice de production	102,6	107,6	107,3	102,0	116,9	119,0	125,2
			4,9%	-0,3%	-5,0%	14,6%		5,2%
	Indice des prix à la production	121,1	120,4	118,0	118,9	121,9	116,4	136,9
			-0,6%	-2,0%	0,7%	2,5%		17,7%
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	6.251	6.316	6.269	6.307	6.301	6.289	6.348
			1,0%	-0,7%	0,6%	-0,1%		0,9%
	Masse salariale	333,3	343,3	343,2	348,4	352,6	81,0	88,4
Emploi			3,0%	-0,1%	1,5%	1,2%		9,1%
	Nombre d'employeurs	92	91	92	92	89	90	89
			-0,8%	1,1%	0,5%	-3,3%		-1,1%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	3	10	9	11	12	n.a.	n.a.
			233,3%	-10,0%	22,2%	9,1%		
	Radiations	4	6	8	5	4	n.a.	n.a.
			50,0%	33,3%	-37,5%	-20,0%		
	Assujettis	149	155	161	162	172	n.a.	n.a.
			4,0%	3,9%	0,6%	6,2%		
Dynamique entrepreneuriale	Faillites	2	1	1	2	0	0	1
			-50,0%	0,0%	100,0%	-100,0%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	12	19	1	11	0	0	2
			58,3%	-94,7%	1000,0%	-100,0%		
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	7.037,2	7.889,9	9.214,8	9.306,3	11.419,0	5.049,7	7.513,8
			12,1%	16,8%	1,0%	22,7%		48,8%
	Exportations intra-UE27	4.522,7	5.170,4	5.981,2	6.326,6	8.603,0	3.735,3	5.953,5
			14,3%	15,7%	5,8%	36,0%		59,4%
	Exportations extra-UE27	2.514,5	2.719,5	3.233,6	2.979,7	2.816,1	1.314,4	1.560,3
			8,2%	18,9%	-7,9%	-5,5%		18,7%
	Importations totales	5.345,2	6.181,7	6.801,1	7.416,5	9.549,3	3.938,8	6.369,0
		15,6%	10,0%	9,0%	28,8%		61,7%	
Importations intra-UE27	3.809,6	4.412,3	4.917,8	5.462,4	7.362,2	3.005,4	4.796,6	
		15,8%	11,5%	11,1%	34,8%		59,6%	
Importations extra-UE27	1.535,6	1.769,4	1.883,3	1.954,1	2.187,0	933,4	1.572,4	
		15,2%	6,4%	3,8%	11,9%		68,5%	
Balance commerciale	1.692,0	1.708,2	2.413,7	1.889,8	1.869,8	1.110,9	1.144,8	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

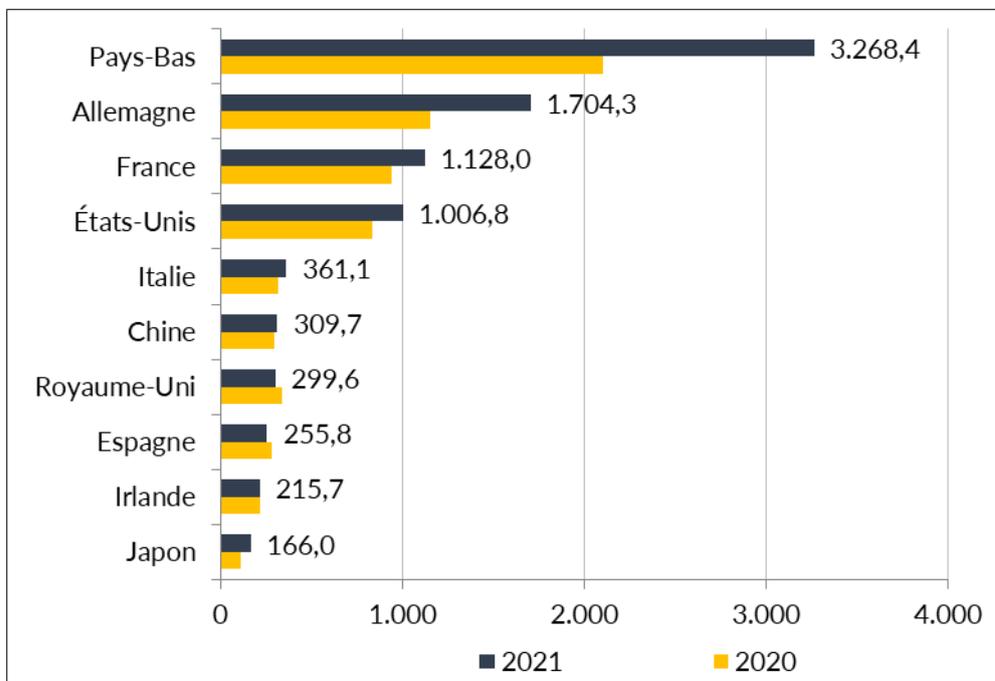
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6) comprend la fabrication de câbles de filaments synthétiques ou artificiels ; la fabrication de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, non cardées, ni peignées, ni autrement transformées pour la filature ; la fabrication de fils de filaments synthétiques ou artificiels, y compris les fils à haute ténacité et la fabrication de monofilaments synthétiques ou artificiels et de lames en matières textiles synthétiques ou artificielles.

Elle ne comprend pas la filature de fils synthétiques ou artificiels (C13.100), la fabrication de fils de fibres synthétiques ou artificielles (C13.100) et la fabrication de fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels (C13.100).

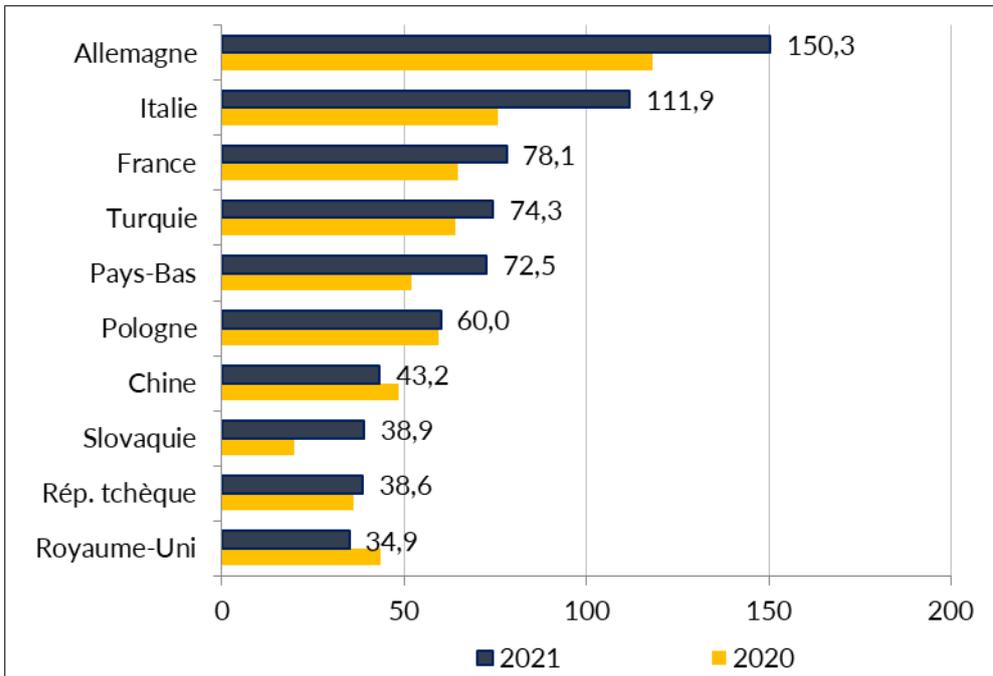
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

	C20.6	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	423,6	355,4	130,3	142,1	171,6	91,6	93,3
			-16,1%	-63,3%	9,1%	20,8%		1,9%
	Investissements (TVA)	15,7	14,0	4,0	1,9	3,8	1,6	1,7
			-10,6%	-71,4%	-53,2%	100,9%		3,8%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
	Indice des prix à la production	119,8	124,5	122,2	114,9	131,0	125,8	146,9
			3,9%	-1,9%	-5,9%	14,0%		16,8%
	2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3	
Emploi	Postes de travail	335	326	300	262	275	271	285
			-2,8%	-7,8%	-12,8%	4,9%		5,2%
	Masse salariale	12,1	11,2	10,0	8,9	10,5	2,5	2,8
		-7,5%	-10,6%	-11,3%	18,0%		15,3%	
	Nombre d'employeurs	6	6	6	5	5	5	5
			0,0%	-8,3%	-4,5%	-4,8%		0,0%
	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6	
Dynamique entrepreneuriale	Créations	2	0	3	1	1	n.a.	n.a.
			-100,0%		-66,7%	0,0%		
	Radiations	2	0	3	0	0	n.a.	n.a.
			-100,0%		-100,0%			
	Assujettis	19	22	21	21	23	n.a.	n.a.
			15,8%	-4,5%	0,0%	9,5%		
	Faillites	0	0	1	0	0	0	0
					-100,0%			
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	83	0	0	0	0
					-100,0%			
	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6	
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	968,1	977,5	981,2	835,0	1.009,8	497,1	593,7
			1,0%	0,4%	-14,9%	20,9%		19,4%
	Exportations intra-UE27	674,8	657,4	659,2	543,6	686,0	344,5	403,9
			-2,6%	0,3%	-17,5%	26,2%		17,2%
	Exportations extra-UE27	293,4	320,1	321,9	291,4	323,8	152,6	189,8
			9,1%	0,6%	-9,5%	11,1%		24,3%
	Importations totales	868,2	763,7	678,6	550,4	634,1	318,2	420,6
			-12,0%	-11,1%	-18,9%	15,2%		32,2%
	Importations intra-UE27	328,8	280,6	276,7	240,3	293,4	146,2	198,0
		-14,7%	-1,4%	-13,2%	22,1%		35,5%	
	Importations extra-UE27	539,3	483,1	401,8	310,1	340,8	172,0	222,5
			-10,4%	-16,8%	-22,8%	9,9%		29,4%
	Balance commerciale	100,0	213,8	302,6	284,6	375,7	179,0	173,1

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

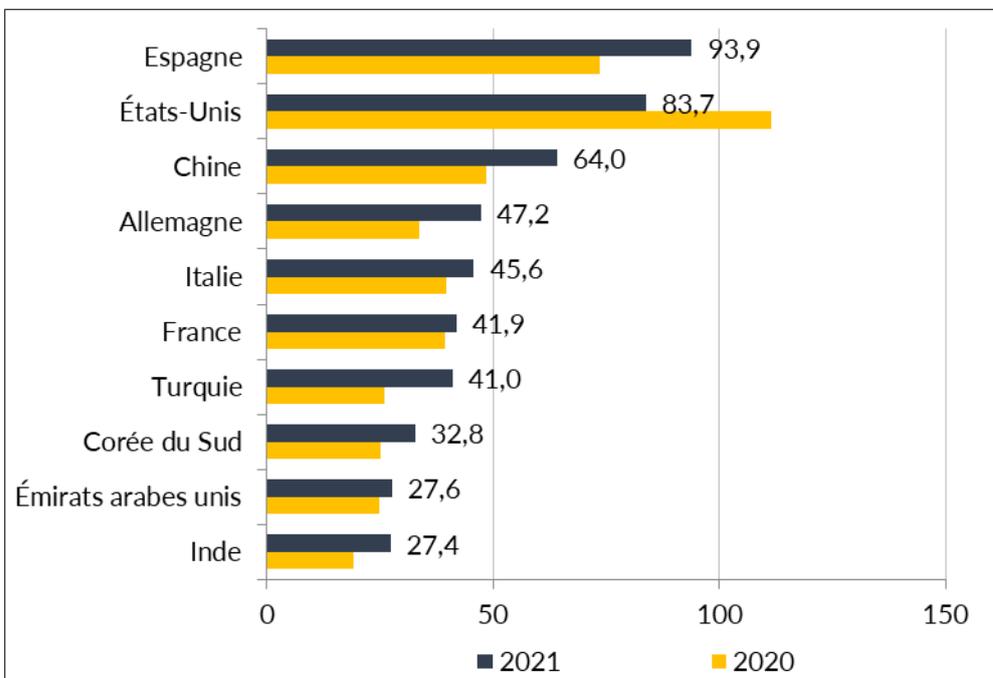
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Industrie pharmaceutique (C21)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie pharmaceutique (C21) comprend la fabrication de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques. Elle comprend également la fabrication de produits chimiques à usage médicinal et de produits d'herboristerie.

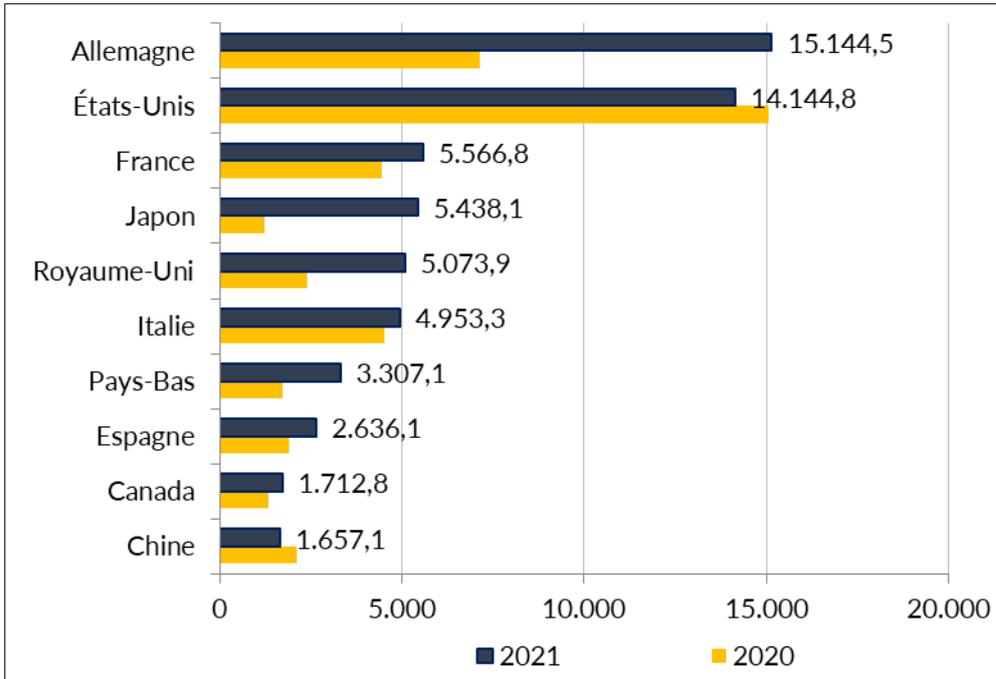
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique (C21)

	C21	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	18.538,5	19.105,6	19.986,4	19.656,3	20.523,8	11.038,4	10.191,9
			3,1%	4,6%	-1,7%	4,4%		-7,7%
	Investissements (TVA)	466,2	464,9	597,1	634,1	741,8	312,3	391,3
			-0,3%	28,4%	6,2%	17,0%		25,3%
	Indice de production	118,0	141,9	187,2	211,2	446,7	386,6	415,4
		20,2%	31,9%	12,8%	111,5%		7,5%	
Indice des prix à la production	99,2	92,3	95,0	97,5	96,9	96,4	96,8	
			-6,9%	3,0%	2,6%	-0,7%		0,4%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
Emploi	Postes de travail	28.445	29.700	30.719	31.997	33.234	32.889	34.186
			4,4%	3,4%	4,2%	3,9%		3,9%
	Masse salariale	1.806,3	1.884,7	1.978,3	2.122,4	2.280,0	592,6	615,9
		4,3%	5,0%	7,3%	7,4%		3,9%	
Nombre d'employeurs	103	103	104	114	111	114	111	
			-0,2%	1,0%	9,9%	-2,2%		-2,6%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	27	18	22	24	29	n.a.	n.a.
			-33,3%	22,2%	9,1%	20,8%		
	Radiations	15	6	9	8	17	n.a.	n.a.
			-60,0%	50,0%	-11,1%	112,5%		
	Assujettis	202	220	226	241	245	n.a.	n.a.
			8,9%	2,7%	6,6%	1,7%		
Faillites	1	1	1	1	1	1	2	
			0,0%	0,0%	0,0%	0,0%		100,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	2	1	2	1	1	1	43
			-50,0%	100,0%	-50,0%	0,0%		4200,0%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	41.502,7	45.087,2	52.376,1	58.789,0	85.818,6	37.478,4	49.641,4
			8,6%	16,2%	12,2%	46,0%		32,5%
	Exportations intra-UE27	18.387,6	20.556,4	23.530,2	25.742,3	39.171,3	17.887,4	22.173,1
			11,8%	14,5%	9,4%	52,2%		24,0%
	Exportations extra-UE27	23.115,1	24.530,8	28.846,0	33.046,7	46.647,3	19.591,0	27.468,2
			6,1%	17,6%	14,6%	41,2%		40,2%
	Importations totales	35.126,4	38.705,5	45.045,4	48.698,1	64.032,9	26.180,5	41.418,3
			10,2%	16,4%	8,1%	31,5%		58,2%
Importations intra-UE27	21.835,2	23.660,1	27.307,3	31.044,9	45.366,5	17.836,8	30.825,5	
		8,4%	15,4%	13,7%	46,1%		72,8%	
Importations extra-UE27	13.291,2	15.045,3	17.738,1	17.653,1	18.666,4	8.343,8	10.592,7	
		13,2%	17,9%	-0,5%	5,7%		27,0%	
Balance commerciale	6.376,2	6.381,8	7.330,8	10.090,9	21.785,7	11.297,8	8.223,1	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie pharmaceutique (C21)

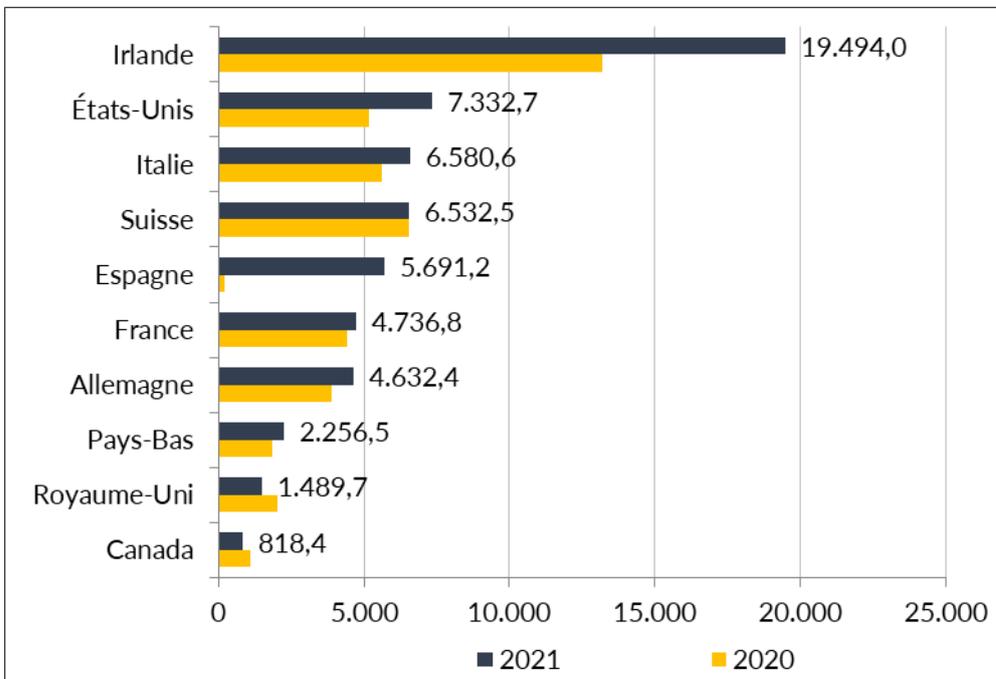
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie pharmaceutique (C21)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) comprend la production des principes actifs destinés à la fabrication de médicaments: antibiotiques, vitamines de base, acides salicylique et O-acétylsalicylique, etc., la transformation du sang. Elle comprend également la fabrication de sucres chimiquement purs et la transformation de glandes et la production d'extraits de glandes, etc.

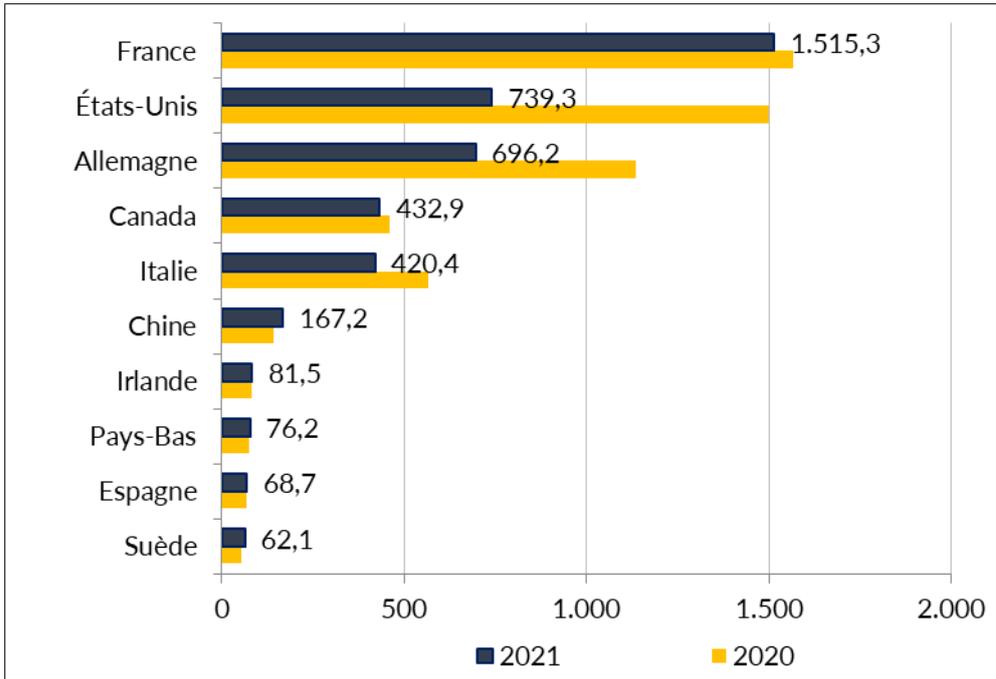
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

	C21.1	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	354,5	656,0	473,0	516,2	580,3	337,4	361,7
			85,1%	-27,9%	9,1%	12,4%		7,2%
	Investissements (TVA)	29,4	37,2	43,2	50,7	51,9	23,7	36,4
			26,8%	16,1%	17,2%	2,4%		53,5%
	Indice de production	113,6	142,3	147,6	163,8	159,9	193,9	161,1
		25,2%	3,7%	11,0%	-2,4%		-17,0%	
Indice des prix à la production	c	c	c	c	c	c	c	
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	1.531	1.595	1.645	1.720	1.773	1.772	1.806
			4,2%	3,1%	4,5%	3,1%		1,9%
	Masse salariale	80,5	81,8	82,9	88,5	92,9	21,4	23,6
		1,6%	1,3%	6,8%	4,9%		10,3%	
Nombre d'employeurs	24	23	23	23	21	21	21	
		-3,1%	-3,2%	2,2%	-8,7%		0,0%	
Dynamique entrepreneuriale		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Créations	10	8	8	13	11	n.a.	n.a.
			-20,0%	0,0%	62,5%	-15,4%		
	Radiations	8	5	1	3	8	n.a.	n.a.
			-37,5%	-80,0%	200,0%	166,7%		
	Assujettis	70	73	78	88	88	n.a.	n.a.
		4,3%	6,8%	12,8%	0,0%			
Faillites	1	0	1	0	0	0	1	
		-100,0%		-100,0%				
Emplois perdus à la suite des faillites	2	0	2	0	0	0	1	
		-100,0%		-100,0%				
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	5.000,3	15.177,0	17.590,9	6.259,4	4.794,0	2.676,6	2.581,5
			203,5%	15,9%	-64,4%	-23,4%		-3,6%
	Exportations intra-UE27	3.143,5	8.354,9	10.335,3	3.662,9	3.044,7	1.645,6	1.427,2
			165,8%	23,7%	-64,6%	-16,9%		-13,3%
	Exportations extra-UE27	1.856,8	6.822,0	7.255,6	2.596,5	1.749,3	1.031,0	1.154,3
			267,4%	6,4%	-64,2%	-32,6%		12,0%
	Importations totales	5.335,8	15.040,7	16.433,4	5.304,8	5.478,0	2.840,4	4.450,1
		181,9%	9,3%	-67,7%	3,3%		56,7%	
Importations intra-UE27	3.797,5	8.938,1	9.285,3	3.326,0	4.010,8	2.052,0	3.590,1	
		135,4%	3,9%	-64,2%	20,6%		75,0%	
Importations extra-UE27	1.538,3	6.102,6	7.148,1	1.978,8	1.467,2	788,4	859,9	
		296,7%	17,1%	-72,3%	-25,9%		9,1%	
Balance commerciale	-335,5	136,3	1.157,5	954,6	-684,0	-163,9	-1.868,5	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

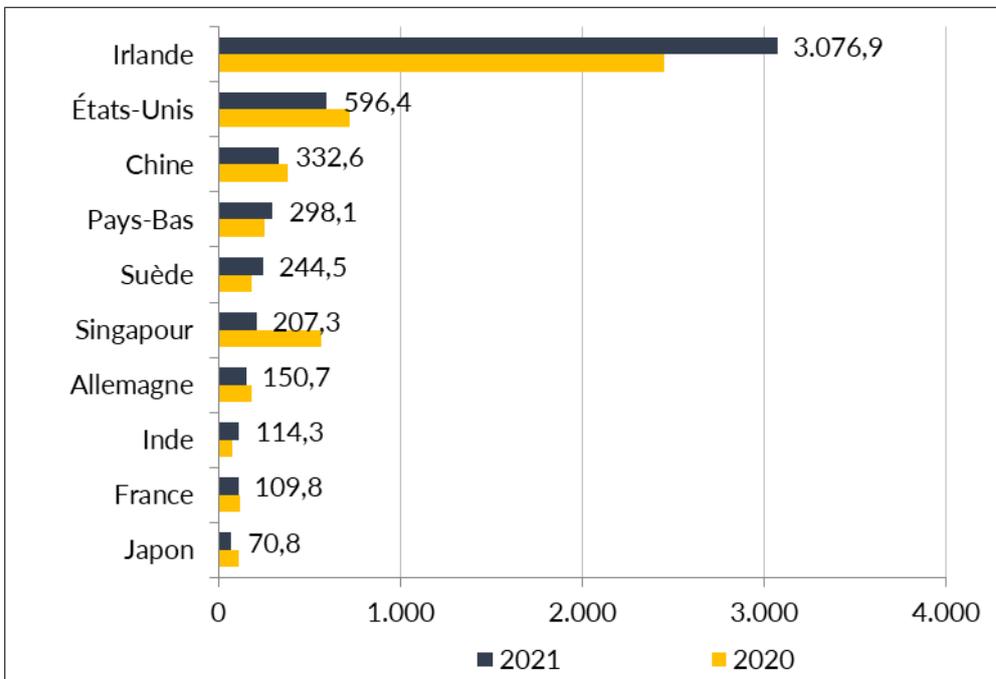
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) comprend la fabrication de médicaments (sérum thérapeutiques et autres constituants du sang, vaccins, médicaments divers, y compris les préparations homéopathiques) ; la fabrication de préparations chimiques contraceptives à usage externe et de médicaments contraceptifs à base d'hormones et la fabrication de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies. Elle comprend également la préparation de produits d'herboristerie (broyage, triage, mouture) à usage pharmaceutique, les préparations vétérinaires et la fabrication de tisanes de plantes médicinales. Cette sous-classe ne comprend pas la fabrication de tisanes à base de plantes (menthe, verveine, camomille, etc.) (C10.830) ; le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux (C46.460) ; le commerce de détail de produits pharmaceutiques (C47.730) ; les activités de recherche et développement de produits pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies (groupe 72.1) ; le conditionnement de préparations pharmaceutiques (C82.920).

La fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) comprend également la fabrication d'autres produits pharmaceutiques. Cette sous-classe comprend la fabrication de substances radioactives de diagnostic in vivo ; la fabrication de préparations de diagnostic, y compris les tests de grossesse ; la fabrication d'ouates, de gazes, de bandes, de pansements, de catguts, etc. à usage médical. Cette sous-classe ne comprend pas la fabrication d'ouates de matières textiles et d'articles en ces ouates (serviettes et tampons hygiéniques) (C17.220) ; la fabrication de produits d'obturation dentaire et de ciments dentaires (C32.500) ; la fabrication de ciments pour la réfection osseuse (C32.500) ; le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux (C46.460) ; le commerce de détail de produits pharmaceutiques (C47.730) ; les activités de recherche et développement de produits pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies (groupe 72.1) ; le conditionnement de produits pharmaceutiques (C82.920).

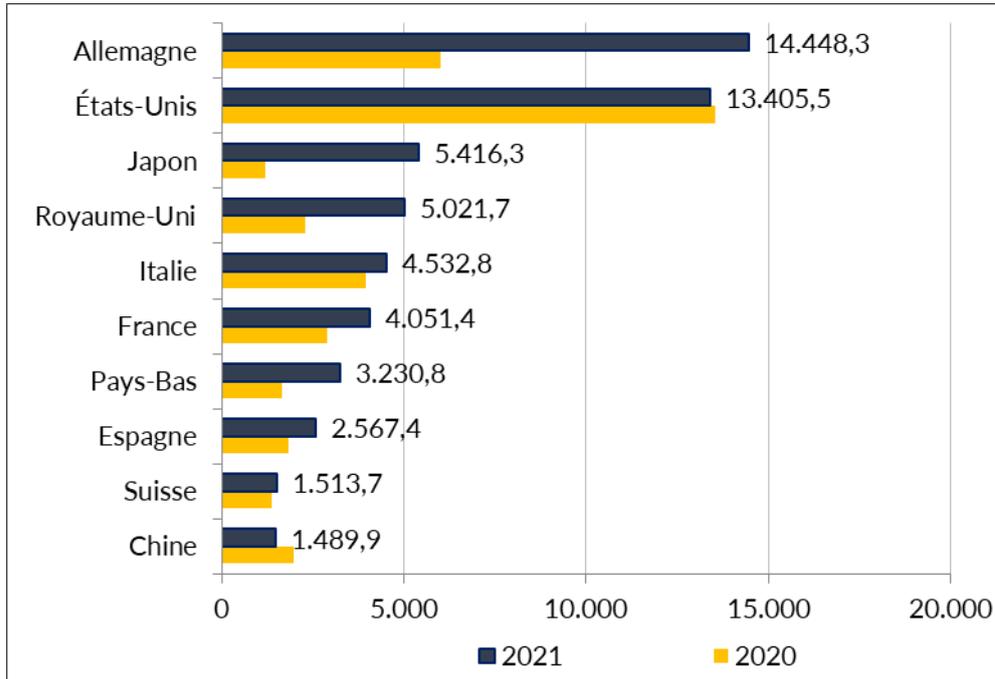
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

	C21.2	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	18.184,0	18.449,6	19.513,4	19.140,1	19.943,5	10.700,9	9.830,2
			1,5%	5,8%	-1,9%	4,2%		-8,1%
	Investissements (TVA)	436,8	427,7	553,9	583,4	689,9	288,6	354,9
			-2,1%	29,5%	5,3%	18,2%		23,0%
Indicateurs d'activité	Indice de production	118,0	141,9	187,5	211,5	449,2	388,1	417,4
			20,2%	32,1%	12,8%	112,3%		7,5%
	Indice des prix à la production	96,7	90,0	92,7	95,2	94,5	94,1	94,3
			-7,0%	3,0%	2,7%	-0,7%		0,2%
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	26.915	28.105	29.074	30.277	31.461	31.117	32.380
			4,4%	3,4%	4,1%	3,9%		4,1%
	Masse salariale	1.725,8	1.802,8	1.895,4	2.033,9	2.187,1	571,2	592,3
Emploi			4,5%	5,1%	7,3%	7,5%		3,7%
	Nombre d'employeurs	79	79	81	91	90	93	90
			0,6%	2,2%	12,0%	-0,6%		-3,2%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	17	10	14	11	18	n.a.	n.a.
			-41,2%	40,0%	-21,4%	63,6%		
	Radiations	7	1	8	5	9	n.a.	n.a.
			-85,7%	700,0%	-37,5%	80,0%		
	Assujettis	132	147	148	153	157	n.a.	n.a.
			11,4%	0,7%	3,4%	2,6%		
Dynamique entrepreneuriale	Faillites	0	1	0	1	1	1	1
				-100,0%		0,0%		0,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	1	0	1	1	1	42
				-100,0%		0,0%		4100,0%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	36.502,4	29.910,3	34.785,2	52.529,6	81.024,6	34.801,8	47.059,8
			-18,1%	16,3%	51,0%	54,2%		35,2%
	Exportations intra-UE27	15.244,1	12.201,5	13.194,8	22.079,4	36.126,6	16.241,8	20.745,9
			-20,0%	8,1%	67,3%	63,6%		27,7%
	Exportations extra-UE27	21.258,2	17.708,7	21.590,4	30.450,2	44.898,0	18.560,0	26.313,9
			-16,7%	21,9%	41,0%	47,4%		41,8%
	Importations totales	29.790,6	23.664,7	28.612,0	43.393,3	58.554,9	23.340,1	36.968,2
			-20,6%	20,9%	51,7%	34,9%		58,4%
	Importations intra-UE27	18.037,7	14.722,0	18.022,0	27.719,0	41.355,7	15.784,7	27.235,4
		-18,4%	22,4%	53,8%	49,2%		72,5%	
Importations extra-UE27	11.753,0	8.942,8	10.590,1	15.674,3	17.199,2	7.555,4	9.732,8	
		-23,9%	18,4%	48,0%	9,7%		28,8%	
Balance commerciale	6.711,7	6.245,5	6.173,2	9.136,3	22.469,7	11.461,7	10.091,6	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

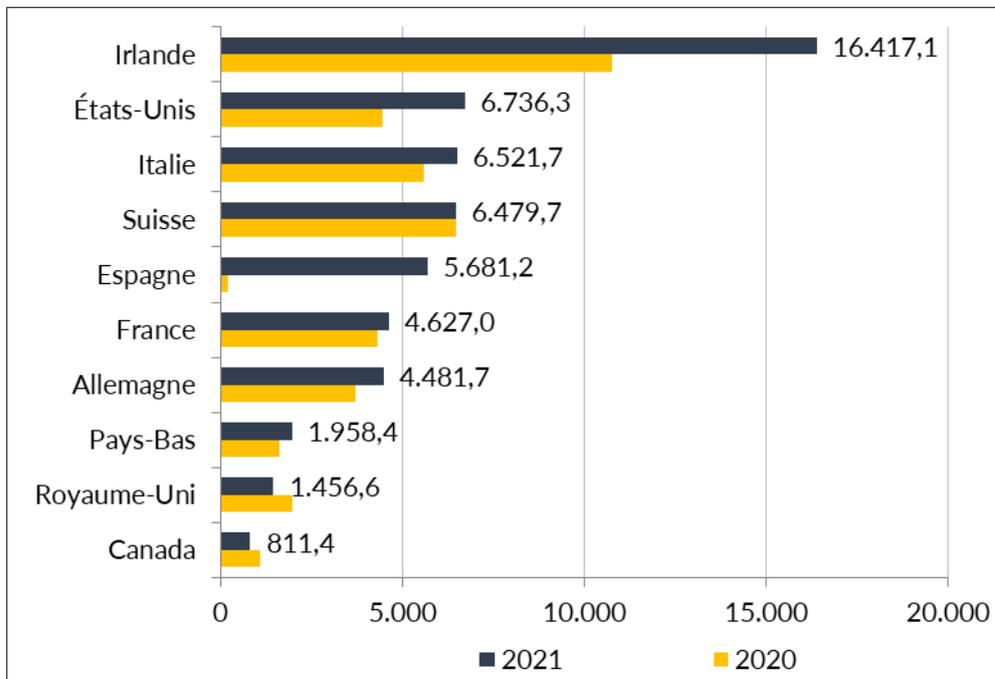
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) couvre la fabrication du caoutchouc et des plastiques. Elle se caractérise par les matières premières utilisées dans le processus de fabrication. Ce qui ne veut pas dire que tous les produits faits en ces matières relèvent nécessairement de ce secteur. Plus de détails concernant les produits en caoutchouc (C22.1) et les produits en plastiques (C22.2) sont fournis dans les descriptions de leurs fiches respectives.

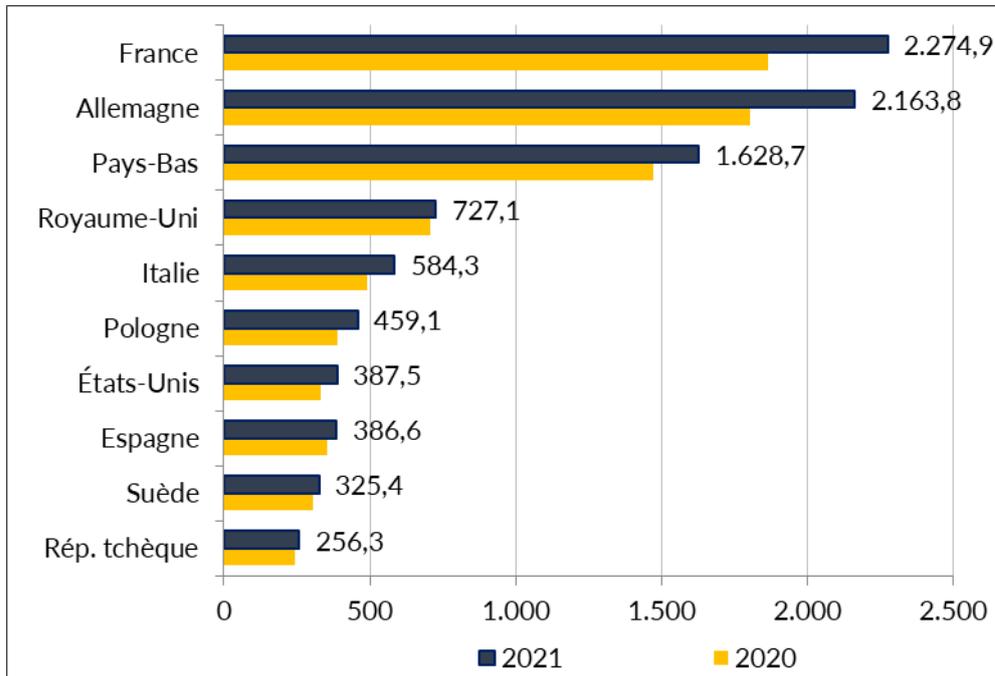
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

	C22	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	8.082,7	8.813,1	8.632,0	8.611,0	10.157,1	5.186,0	5.786,2
			9,0%	-2,1%	-0,2%	18,0%		11,6%
	Investissements (TVA)	374,8	379,8	313,3	280,9	347,4	154,9	157,4
			1,3%	-17,5%	-10,3%	23,7%		1,6%
	Indice de production	102,6	103,1	102,5	98,6	104,7	111,3	107,2
			0,4%	-0,6%	-3,8%	6,2%		-3,6%
	Indice des prix à la production	114,9	119,1	119,7	116,5	130,5	123,4	148,2
			3,6%	0,5%	-2,6%	12,0%		20,0%
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	21.322	21.451	21.631	21.621	21.742	21.919	21.917
			0,6%	0,8%	0,0%	0,6%		0,0%
	Masse salariale	840,8	861,3	891,5	864,2	909,2	217,1	261,1
		2,4%	3,5%	-3,1%	5,2%		20,3%	
	Nombre d'employeurs	485	482	483	478	477	481	473
			-0,6%	0,3%	-0,9%	-0,2%		-1,7%
Dynamique entrepreneuriale		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Créations	44	43	37	48	57	n.a.	n.a.
			-2,3%	-14,0%	29,7%	18,8%		
	Radiations	42	34	41	30	42	n.a.	n.a.
			-19,0%	20,6%	-26,8%	40,0%		
	Assujettis	932	949	925	940	955	n.a.	n.a.
		1,8%	-2,5%	1,6%	1,6%			
	Faillites	8	3	8	5	6	3	1
			-62,5%	166,7%	-37,5%	20,0%		-66,7%
	Emplois perdus à la suite des faillites	56	52	29	11	41	12	6
			-7,1%	-44,2%	-62,1%	272,7%		-50,0%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	10.511,9	10.831,4	10.987,2	10.619,9	12.215,4	6.194,8	6.932,5
			3,0%	1,4%	-3,3%	15,0%		11,9%
	Exportations intra-UE27	7.734,3	8.010,3	8.085,5	7.984,9	9.363,0	4.760,6	5.354,7
			3,6%	0,9%	-1,2%	17,3%		12,5%
	Exportations extra-UE27	2.777,5	2.821,2	2.901,8	2.635,0	2.852,4	1.434,2	1.577,8
			1,6%	2,9%	-9,2%	8,2%		10,0%
	Importations totales	9.516,6	9.788,4	9.604,4	9.341,8	11.012,6	5.480,3	6.197,6
		2,9%	-1,9%	-2,7%	17,9%		13,1%	
Importations intra-UE27	6.533,3	6.755,0	6.628,4	6.389,0	7.556,1	3.817,6	4.240,2	
		3,4%	-1,9%	-3,6%	18,3%		11,1%	
Importations extra-UE27	2.983,3	3.033,4	2.976,0	2.952,8	3.456,5	1.662,7	1.957,4	
		1,7%	-1,9%	-0,8%	17,1%		17,7%	
	Balance commerciale	995,3	1.043,0	1.382,8	1.278,1	1.202,7	714,5	734,8

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

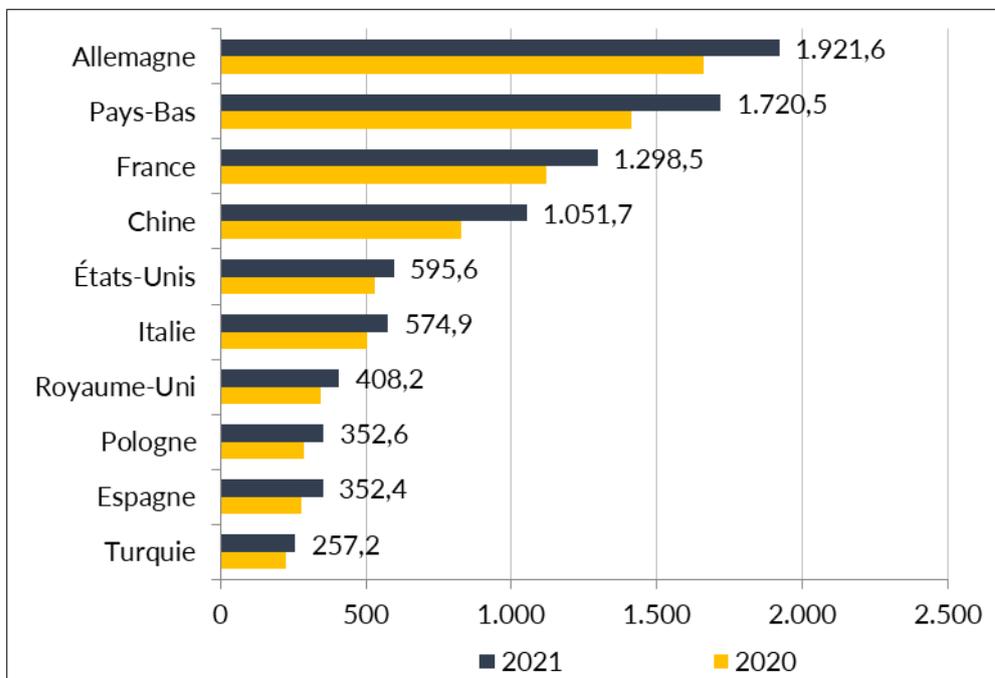
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) comprend la fabrication et rechapage de pneumatiques notamment la fabrication de pneumatiques en caoutchouc pour véhicules, avions, tracteurs agricoles, équipements, machines mobiles, industrie aéronautique, jouets, meubles et autres utilisations (pneumatiques, bandages pleins ou creux), la fabrication de chambres à airs pour pneumatiques, la fabrication de bandes de roulement amovibles pour pneumatiques, de flaps, de profilés pour le rechapage des pneumatiques, le rechapage et le resculptage. Cette nomenclature comprend également la fabrication d'autres articles en caoutchouc dont la fabrication d'autres articles en caoutchouc naturel ou synthétique, non vulcanisé, vulcanisé ou durci, la fabrication de brosses en caoutchouc, la fabrication de tuyaux de pipe en caoutchouc dur, la fabrication de peignes, de barrettes, de bigoudis et d'articles similaires en caoutchouc dur, etc.

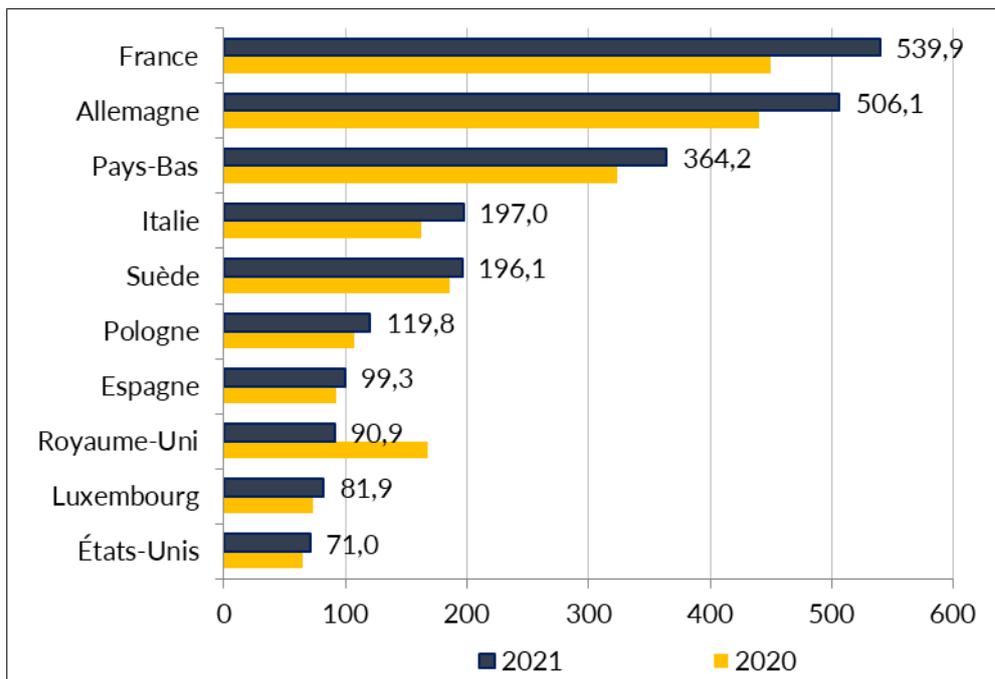
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

	C22.1	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	825,1	912,1	782,0	705,6	931,2	436,8	575,7
			10,5%	-14,3%	-9,8%	32,0%		31,8%
	Investissements (TVA)	22,4	38,9	34,6	26,0	38,5	17,8	16,9
			73,3%	-11,0%	-24,7%	47,7%		-4,7%
Indicateurs d'activité	Indice de production	106,1	114,7	116,9	102,2	113,3	114,2	121,4
			8,2%	1,9%	-12,6%	10,8%		6,3%
	Indice des prix à la production	111,8	109,3	109,3	108,7	113,7	111,7	121,2
			-2,3%	0,1%	-0,6%	4,7%		8,5%
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	2.180	2.197	2.261	2.354	2.353	2.345	2.301
			0,8%	2,9%	4,1%	0,0%		-1,9%
	Masse salariale	81,8	85,1	89,5	92,1	100,4	22,5	25,2
Emploi			4,1%	5,1%	3,0%	9,0%		12,2%
	Nombre d'employeurs	55	55	58	58	59	58	57
			0,5%	4,5%	0,4%	1,3%		-1,7%
		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	3	9	3	6	6	n.a.	n.a.
			200,0%	-66,7%	100,0%	0,0%		
	Radiations	3	2	3	3	2	n.a.	n.a.
			-33,3%	50,0%	0,0%	-33,3%		
	Assujettis	78	81	78	80	85	n.a.	n.a.
			3,8%	-3,7%	2,6%	6,3%		
Dynamique entrepreneuriale	Faillites	2	1	0	1	1	0	0
			-50,0%	-100,0%		0,0%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	16	30	0	1	19	0	0
			87,5%	-100,0%		1800,0%		
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	2.924,1	2.968,1	3.012,3	2.895,8	3.162,1	1.595,9	1.687,7
			1,5%	1,5%	-3,9%	9,2%		5,7%
	Exportations intra-UE27	2.090,0	2.142,7	2.165,5	2.124,9	2.435,0	1.234,1	1.320,1
			2,5%	1,1%	-1,9%	14,6%		7,0%
	Exportations extra-UE27	834,2	825,4	846,8	770,9	727,1	361,9	367,6
			-1,0%	2,6%	-9,0%	-5,7%		1,6%
	Importations totales	2.980,7	3.033,2	2.963,7	2.836,6	3.139,2	1.589,0	1.767,3
		1,8%	-2,3%	-4,3%	10,7%		11,2%	
Importations intra-UE27	1.797,4	1.832,3	1.790,5	1.693,3	1.964,6	1.004,5	1.078,3	
		1,9%	-2,3%	-5,4%	16,0%		7,3%	
Importations extra-UE27	1.183,3	1.201,0	1.173,2	1.143,3	1.174,6	584,5	689,0	
		1,5%	-2,3%	-2,6%	2,7%		17,9%	
Balance commerciale	-56,6	-65,1	48,6	59,2	22,9	6,9	-79,7	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

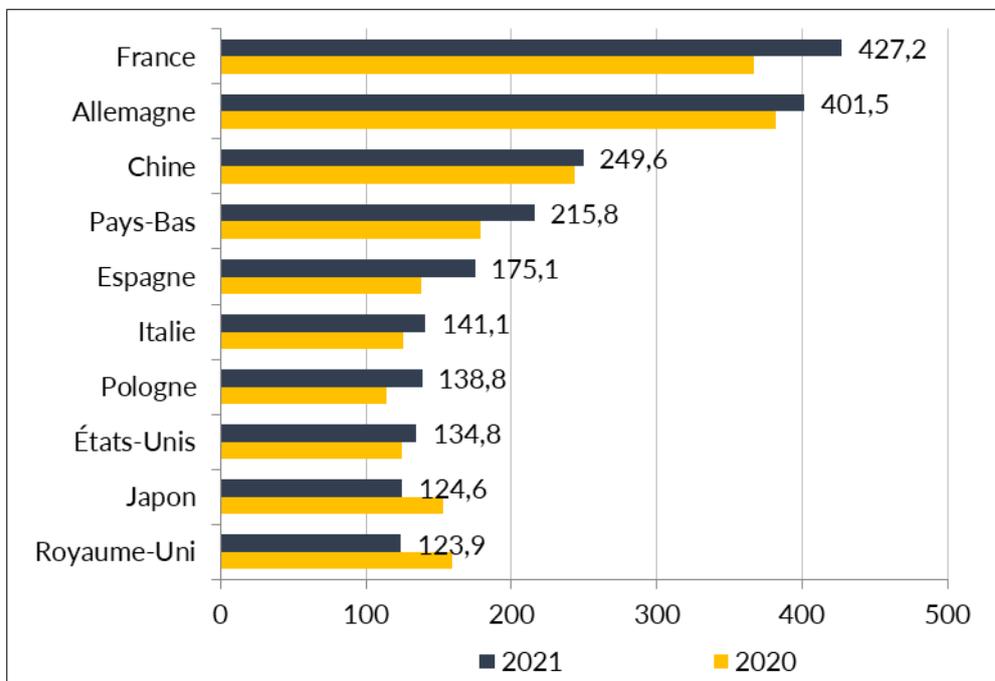
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en plastique (C22.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en plastique (C22.2) comprend la transformation de résines synthétiques nouvelles ou réutilisées (recyclées) en produits intermédiaires ou finis en utilisant le moulage par compression, le moulage par extrusion, le moulage par injection, le moulage par soufflage et la fonderie. Les processus de production sont tels que les produits en résultant sont très diversifiés.

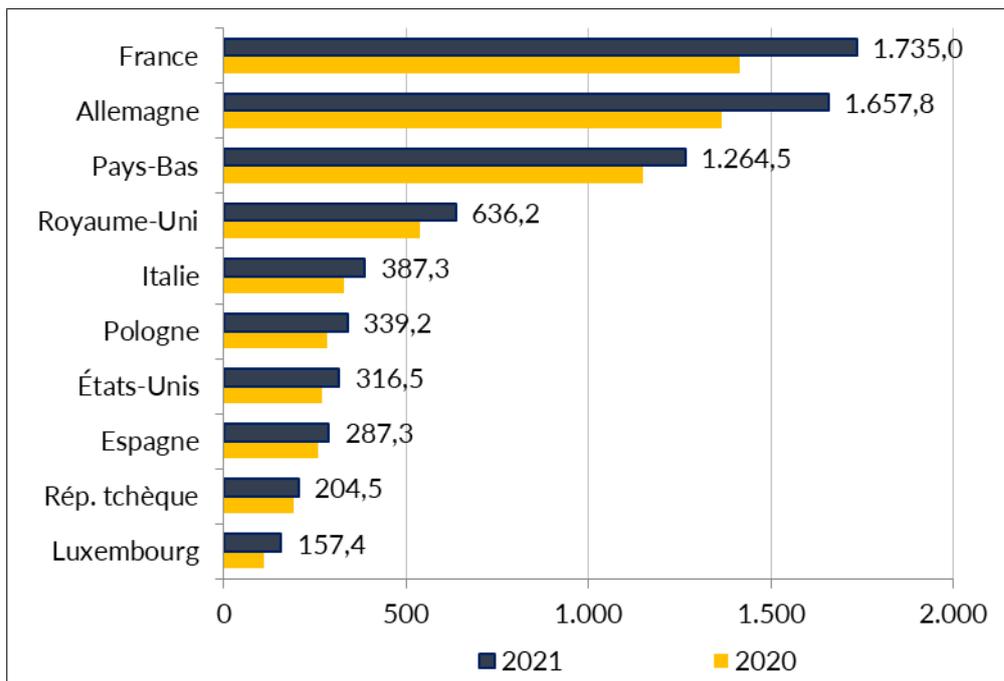
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en plastique (C22.2)

	C22.2	2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	7.257,6	7.901,0	7.850,0	7.905,4	9.225,9	4.749,3	5.210,5
			8,9%	-0,6%	0,7%	16,7%		9,7%
	Investissements (TVA)	352,3	341,0	278,7	254,8	308,9	137,1	140,5
			-3,2%	-18,3%	-8,6%	21,2%		2,5%
	Indice de production	102,2	101,7	100,8	98,0	103,5	110,8	105,5
			-0,5%	-0,9%	-2,8%	5,6%		-4,8%
	Indice des prix à la production	114,4	119,3	119,9	116,5	131,4	123,8	150,3
			4,3%	0,5%	-2,9%	12,8%		21,4%
Emploi		2017	2018	2019	2020	2021	2021M3	2022M3
	Postes de travail	19.142	19.254	19.370	19.267	19.389	19.574	19.616
			0,6%	0,6%	-0,5%	0,6%		0,2%
	Masse salariale	759,0	776,2	802,1	772,1	808,8	194,6	235,9
		2,3%	3,3%	-3,7%	4,8%		21,2%	
	Nombre d'employeurs	430	426	425	420	419	423	416
			-0,8%	-0,3%	-1,1%	-0,4%		-1,7%
Dynamique entrepreneuriale		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Créations	41	34	34	42	51	n.a.	n.a.
			-17,1%	0,0%	23,5%	21,4%		
	Radiations	39	32	38	27	40	n.a.	n.a.
			-17,9%	18,8%	-28,9%	48,1%		
	Assujettis	854	868	847	860	870	n.a.	n.a.
		1,6%	-2,4%	1,5%	1,2%			
	Faillites	6	2	8	4	5	3	1
			-66,7%	300,0%	-50,0%	25,0%		-66,7%
	Emplois perdus à la suite des faillites	40	22	29	10	22	12	6
			-45,0%	31,8%	-65,5%	120,0%		-50,0%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2017	2018	2019	2020	2021	2021M6	2022M6
	Exportations totales	7.587,7	7.863,3	7.975,0	7.724,1	9.053,3	4.598,9	5.244,8
			3,6%	1,4%	-3,1%	17,2%		14,0%
	Exportations intra-UE27	5.644,3	5.867,6	5.920,0	5.860,0	6.927,9	3.526,6	4.034,6
			4,0%	0,9%	-1,0%	18,2%		14,4%
	Exportations extra-UE27	1.943,4	1.995,7	2.055,0	1.864,1	2.125,3	1.072,4	1.210,2
			2,7%	3,0%	-9,3%	14,0%		12,9%
	Importations totales	6.535,9	6.755,2	6.640,7	6.505,2	7.873,4	3.891,3	4.430,3
		3,4%	-1,7%	-2,0%	21,0%		13,9%	
Importations intra-UE27	4.735,9	4.922,7	4.837,9	4.695,7	5.591,4	2.813,1	3.161,9	
		3,9%	-1,7%	-2,9%	19,1%		12,4%	
Importations extra-UE27	1.799,9	1.832,4	1.802,8	1.809,5	2.281,9	1.078,2	1.268,4	
		1,8%	-1,6%	0,4%	26,1%		17,6%	
	Balance commerciale	1.051,9	1.108,1	1.334,3	1.218,9	1.179,9	707,6	814,5

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)

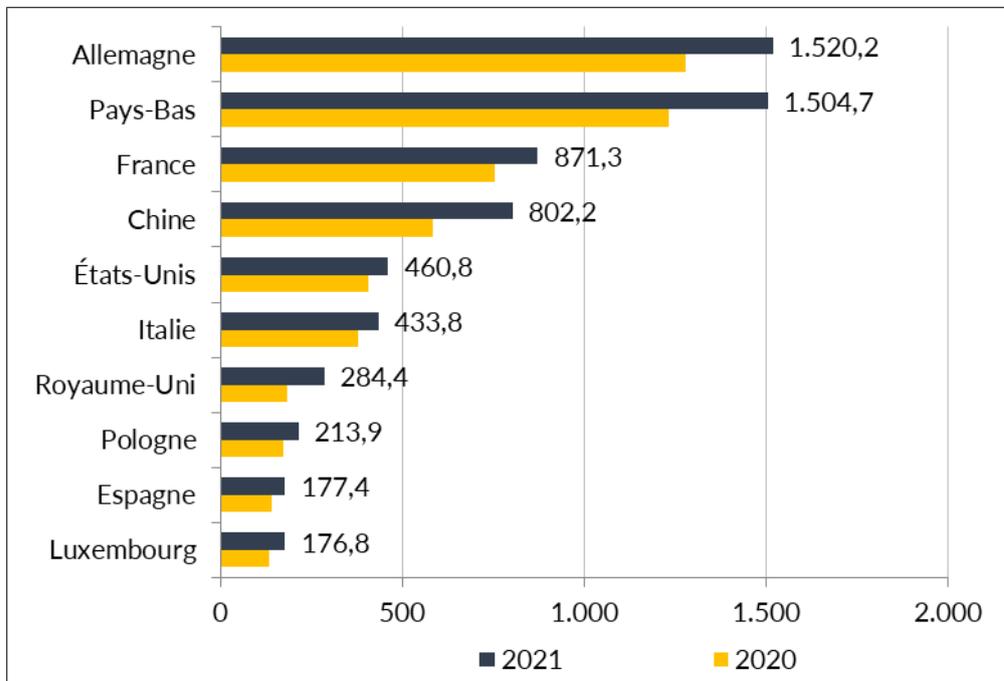
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Annexe

Nomenclature NACE

Tableau 0-1. Nomenclature NACE-de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

C20	Vervaardiging van chemische producten	Industrie chimique
C20.1	Vervaardiging van chemische basisproducten, kunstmeststoffen en stikstofverbindingen en van kunststoffen en synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
C20.11	Vervaardiging van industriële gassen	Fabrication de gaz industriels
C20.12	Vervaardiging van kleurstoffen en pigmenten	Fabrication de colorants et de pigments
C20.13	Vervaardiging van andere anorganische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
C20.14	Vervaardiging van andere organische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
C20.15	Vervaardiging van kunstmeststoffen en stikstofverbindingen	Fabrication de produits azotés et d'engrais
C20.16	Vervaardiging van kunststoffen in primaire vormen	Fabrication de matières plastiques de base
C20.17	Vervaardiging van synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de caoutchouc synthétique
C20.2	Vervaardiging van verdelgingsmiddelen en van andere chemische producten voor de landbouw	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
C20.3	Vervaardiging van verf, vernis e.d., drukinkt en mastiek	Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics
C20.4	Vervaardiging van zeep, wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen, parfums en toiletartikelen	Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette
C20.41	Vervaardiging van zeep en wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen	Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien
C20.42	Vervaardiging van parfums en toiletartikelen	Fabrication de parfums et de produits de toilette
C20.5	Vervaardiging van andere chemische producten	Fabrication d'autres produits chimiques
C20.51	Vervaardiging van kruit en springstoffen	Fabrication de produits explosifs
C20.52	Vervaardiging van lijm	Fabrication de colles
C20.53	Vervaardiging van etherische oliën	Fabrication d'huiles essentielles
C20.59	Vervaardiging van andere chemische producten, n.e.g.	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
C20.6	Vervaardiging van synthetische en kunstmatige vezels	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

C21	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen en producten	Industrie pharmaceutique
C21.1	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
C21.2	Vervaardiging van farmaceutische producten	Fabrication de préparations pharmaceutiques

C22	Vervaardiging van producten van rubber of kunststof	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
C22.1	Vervaardiging van producten van rubber	Fabrication de produits en caoutchouc
C22.11	Vervaardiging van binnen- en buitenbanden van rubber; loopvlakvernieuwing	Fabrication et rechapage de pneumatiques
C22.19	Vervaardiging van andere producten van rubber	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
C22.2	Vervaardiging van producten van kunststof	Fabrication de produits en plastique
C22.21	Vervaardiging van platen, vellen, buizen en profielen van kunststof	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
C22.22	Vervaardiging van verpakkingsmateriaal van kunststof	Fabrication d'emballages en matières plastiques
C22.23	Vervaardiging van kunststofartikelen voor de bouw	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
C22.29	Vervaardiging van andere producten van kunststof	Fabrication d'autres articles en matières plastiques



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be